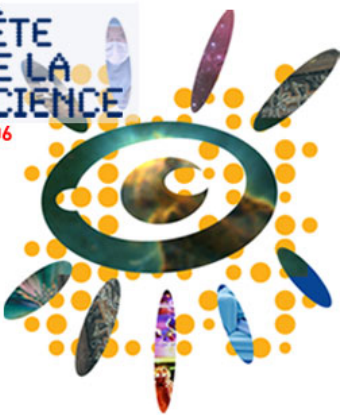


FÊTE
DE LA
SCIENCE
2006



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



ministère délégué
à l'enseignement supérieur
et à la recherche

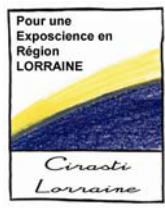


Science des mots

Mots de la science



Nancy-Université



Sommaire

PRÉFACE	3
BATTERIE , substantif féminin	4
CARABE , substantif masculin	5
CÉPHALOPODE , substantif masculin.....	5
COMPOSANT ÉLECTRONIQUE	5
DINOSAURE , substantif masculin.....	6
DINOSAURE , substantif masculin.....	6
ÉCOLOGIE , substantif féminin	9
ÉLECTRICITÉ , substantif féminin	10
ÉLECTRO-AIMANT , substantif masculin	11
ÉLECTROSCOPE , substantif masculin	11
ÉLECTROMÈTRE , substantif masculin	11
ÉNERGIE , substantif féminin	12
ÉOLIEN, IENNE , adjectif et substantif.....	14
ÉVOLUTION , substantif féminin.....	15
GÂTE- , élément de composition	18
GAZOGÈNE , adjectif et substantif	19
GRUE , substantif féminin	19
LIBER , substantif masculin.....	20
MANIABILITÉ , substantif féminin.....	20
MAGNÉTISME , substantif masculin	20
MARDELLE , substantif féminin	22
MÉCANIQUE , adjectif et substantif féminin	23
NATURE , substantif féminin	26
ORNITHORYNQUE , substantif masculin	28
POLLUTION , substantif féminin	28
PRESSION , substantif féminin	29
RÉCUPÉRATION , substantif féminin	31
RECYCLAGE , substantif masculin	32
ROBUSTE , adjectif	33
SCIENCE , substantif féminin	34
SCIENCE-FICTION , substantif féminin	39
SÉISME , substantif masculin	39
SOUS-MARIN, -INE , adjectif et substantif masculin	40
TERRE , substantif féminin	41
THALLE , substantif masculin	43
VAPEUR , substantif féminin	44
VIE , substantif féminin	46

Préface

Quelle que soit la science envisagée, il est nécessaire d'utiliser un langage approprié, pour se faire comprendre. Plus qu'ailleurs peut-être, le sens des mots, dans le domaine scientifique, a une importance primordiale et leur utilisation requiert une rigueur absolue.

C'est partant de ces idées qu'au cours de l'exposcience 2006 de Lorraine à Montigny les Metz du jeudi 23 au dimanche 26 mars il a été demandé aux participants de choisir des mots correspondant à leur projet, et d'en chercher la définition dans le dictionnaire informatisé du "Trésor de la Langue Française" présent à l'Exposcience.

Les mots choisis par les porteurs de projet, sont rassemblés dans le recueil suivant que le laboratoire ATILF (Nancy Université / CNRS) a accepté de publier. Ce recueil sera distribué à tous les participants et mis à la disposition de ceux qui sont intéressés par la terminologie et la vie des mots.

Car cette recherche nous a permis de mieux appréhender, la vie des mots : depuis leur apparition dans la langue, ils n'ont cessé d'évoluer, leur sens s'est modifié au cours du temps, passant par analogie d'un objet à un autre, d'une conception à une autre. Par exemple les porteurs de projet qui ont proposé le mot "batterie" ont eu la surprise de découvrir que ce mot provient de "battre", la batterie étant originellement l'action de battre, puis par extension, le groupement d'objets utilisés pour ce faire ; on passe ainsi au sens moderne d'un ensemble d'objets, en particulier d'accumulateurs d'électricité.

Il a donc paru intéressant de donner pour chaque mot, outre la définition scientifique attendue, l'ensemble des significations actuelles de ce mot, souvent extrêmement variées, sans négliger une vision historique ; l'étymologie elle-même est source d'enseignement. Il est possible de trouver un lien entre le sens courant d'un vocable et sa signification strictement scientifique.

C'est la première fois qu'au cours d'une Exposcience en région Lorraine, les porteurs de projet sont sensibilisés à l'importance de la langue française dans le domaine scientifique. Nous avons mis en place cette activité en lien avec le CIRSTI national collaboreavec la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France)

Certes, à l'heure actuelle, la prédominance de l'anglais est telle que les publications scientifiques dans le monde entier sont rédigées dans cette langue, mais n'oublions pas que si les symboles chimiques sont majoritairement les initiales de noms français, au XVIII^e et au XIX^e siècle les chimistes français étaient des précurseurs.

Espérons que cette tentative pour faire cohabiter science et langue française se pérennisera et que de nombreux scientifiques en herbe des Exposciences mesureront mieux la richesse de la langue française et son importance pour la compréhension et la communication des idées.

Le Collectif PERL

→ **BATTERIE**, substantif féminin.

A.— Action de battre; bruit qui en résulte :

- ... on entendait de très loin la **batterie** des fléaux...
J. et J. THARAUD, *La Ville et les champs*, 1907, p. 100.

B.— Résultat de cette action; ce qui est battu.

1. ARMURERIE. L'une des pièces du mécanisme d'un fusil ou d'un pistolet, contre laquelle frappe la pierre :

- Deux mille drôles parisiens enfoncèrent les magasins d'armuriers et s'aventurèrent à faire mine de chasser quinze mille hommes de vieilles troupes avec des bâtons, des fusils à *piston* sans capsules, des fusils à **batterie** sans pierres, des balles sans poudre et de la poudre sans balles.
VIGNY, *Mémoires inédits*, 1863, p. 84.

2. ARTS MÉNAGERS. *Batterie de cuisine.* Ensemble des ustensiles utilisés en cuisine et qui étaient à l'origine en cuivre battu :

- Le long des murs brillait une formidable **batterie** de cuisine de cuivre rouge ou de laiton : chaudrons, casseroles de toutes grandeurs, poissonnières à faire cuire le léviathan au court-bouillon, moules de pâtisserie...
T. GAUTIER, *Le Capitaine Fracasse*, 1863, p. 279.

3. MUSIQUE. Ensemble des instruments à percussion d'un orchestre :

- C'était un chant andalou, nasillard et rythmé sourdement par la **batterie**, toutes les trois mesures.
CAMUS, *L'Envers et l'endroit*, 1937, p. 107.

PRONONCIATION ET ORTHOGRAPHE : [batʁi]. **Enq. :** /batʁi/. FÉR. *Crit.* t. 1 1787 écrit *batterîe* ou *baterîe*.

ÉTYMOLOGIE ET HISTORIQUE —1204 « prix que l'on reçoit pour avoir battu le grain » (RECLUS DE MOLLINIENS, *Charité*, éd. Van Hamel, 57 b, 9 dans T.-L. : Prestre, tu ies batere en aire, Por le grain de le paille traire; Si rechevras te **baterie**, Se ton labour fais a diu plaire), attest. isolée. **1.** xv^e s. artill. « réunion de plusieurs bouches à feu destinées à battre une position ennemie » (COMM., II, 13 dans LITTRÉ : On n'y pouvoit faire nulle **batterie** [élever une batterie de canons]); 1835 « compagnie d'artillerie et son matériel » (*Ac.*); p. ext. 1559 « moyen qu'on emploie pour réussir à qqc. » (AMYOT, *Caesar* dans GDF. *Compl.*); **2. a)** 1294 « ensemble des ustensiles en métal battu dont on se sert pour la cuisine » (*Peage de Dijon*, B.N. 1. 9873, f^o 23 v^o, *Ibid.* : Trousseaux de la **batherie**); **b)** 1820 phys. « réunion d'éléments générateurs de courant électrique » (HUGO, *Le Conservateur litt.*, 9, 375 dans QUEM. : Il en est de deux hommes de génie, comme des deux fluides sur la **batterie**; il faut les mettre en contact pour qu'ils vous donnent la foudre); **3. a)** 1680 *baterie de tambour* (RICH.); **b)** av. 1650 mus. « manière de jouer de la guitare en battant les cordes au lieu de les pincer » (DESC., *Musique* dans LITTRÉ); av. 1788 « suite de notes détachées en arpèges » (BUFF., *Rossignol* dans ROB.); **c)** 1936 *batterie de jazz* (*Catal. Couesnon*, p. 39).

Dér. du rad. de *battre**; suff. *-erie**.

STAT. —Fréq. abs. littér. : 929. Fréq. rel. littér. : xix^e s. : a) 857, b) 1 270; xx^e s. : a) 1 576, b) 1 591.

BBG. —DELAMAIRE (J.). *Môniers et moulins à eau. Vie Lang.* 1971, pp. 9-13. —GOTTSCH. *Redens.* 1930, p. 317. —LEW. 1960, p. 106, 121. —ROG. 1965, p. 94. —ROUGNON 1935, p. 135, 217.



→ **CARABE**, substantif masculin.

Insecte coléoptère carnivore. *Carabe doré, rutilant, violet* :

- Les **carabes** exterminateurs, les nécrophores ensevelisseurs, qui chez nous jouent, comme insectes, le rôle de l'aigle et du vautour, ...

MICHELET, *L'Insecte*, 1857, p. 244.

Remarque. On rencontre ds la docum. le substantif *carabier*, masculin. Animal qui se nourrit de carabes (cf. H. COUPIN, *Animaux de nos pays*, 1909, p. 227).

Prononciation et Orthographe : [kaʁab]. Ds *Ac.* 1932. **Étymologie et Histoire** 1668 « sorte de coléoptère » (A. DE GRAINDORGE, *Lettres à Huet* d'apr. L. Tolmer ds *Fr. mod.*, t. 14, p. 290). Empr. au lat. *carabus* « sorte de crabe » (dep. Pline ds *TLL* s.v., 427, 64; du gr. κάραβος « id. ») qui prit en lat. sc. le sens de « coléoptère » (cf. 1735, LINNÉ, *Syst. Nat.* d'apr. Agassiz, p. 29; v. *FEW* t. 2, 1, s.v. *carabus*).

Fréq. abs. littér. : 24.

DÉR. **Carabique**, adjectif. Qui ressemble à un carabe. *Coléoptère carabique*. P. compar. *Cher Monsieur Van den Pott, (...) / la boîte à botanique Passée au dos, vernie et d'un vert si charmant, Qu'on eût dit d'un géant insecte carabique* (JAMMES, *De tout temps à jamais*, 1935, p. 190). Emploi substantif *Les carabiques*. Famille d'insectes coléoptères. Synon. *carabidés*. — Seule transcr. ds LITTRÉ : ka-ra-bi-k'. — 1^{re} attest. 1838 (*Ac. Compl.* 1842); de *carabe*, suff. *-ique**.

BBG. — MILLEPIERRES (F.). *Les Insectes. Vie Lang.* 1969, p. 445.



→ **CÉPHALOPODE**, substantif masculin.

[Généralement au pluriel.] **ZOOLOGIE.** Animal de la classe des mollusques supérieurs de ce nom, à tête distincte portant des tentacules munis de ventouses (cf. CUVIER, *Leçons d'anat. comp.*, t. 1, 1805, p. 406). *Quelque poulpe ou autre gigantesque céphalopode pouvait occuper les cavités intérieures* (VERNE, *L'Île mystérieuse*, 1874, p. 164).

— *Emploi adjectif. Mollusques céphalopodes.*

Prononciation et Orthographe. [ʁɛfaloˈpɔd]. Ds *Ac.* 1932. **Étymologie et Histoire** 1798 (CUVIER, *Tabl. élémentaire de l'hist. nat. des Animaux*, p. 378). Composé de l'élément préf. *céphalo*-* et de l'élément suff. *-pode**. **Fréq. abs. littér.** : 53.



→ **COMPOSANT ÉLECTRONIQUE**

Cette locution n'existe pas en tant que telle. Elle est trouvée dans les termes **RÉSONATEUR**, et

Resonatrice, adjectif et substantif masculin

TRANSISTOR, substantif masculin

PÔLE, substantif masculin

subminiaturisation, substantif féminin. (dans l'article **SUB-**, préf.)

VOLTMÈTRE, substantif masculin.

→ **DINOSAURE**, substantif masculin.

PALÉONTOLOGIE. Grand reptile fossile de l'ordre des Dinosauriens*, tel le diplodocus. *Dinosaure carnivore, herbivore; œuf de dinosaure. L'espèce humaine passera, comme ont passé les Dinosaures et les Stégocéphales* (J. ROSTAND, *La Vie et ses probl.*, 1939, p. 203) :

- Nous nous sommes arrêtés au bord de la route pour examiner un espace grand comme une chambre à coucher parisienne et que plusieurs sortes de **dinosaures** ont piétinée en tous sens (...). Les empreintes sont nettes (...). J'ai regardé cela, non sans rêver à l'inutilité de nos soucis devant l'énorme accumulation de temps que représente l'histoire du monde.

GREEN, *Journal*, 1942, p. 134.

—*P. métaph.* Personnage redoutable et important. *À ces virtuoses de la prostitution, à ces dinosaures de la finance, à tous ces hommes éminents qui se foutent pas mal de nous* (DUHAMEL, *Désert Bièvres*, 1937, p. 49).

Prononciation : [ɔ̃nozɔːʁ] ds *Pt* ROB. mais [ɔ̃nozɔːʁ] ds *Pt Lar.* 1968. À comparer avec [ɔ̃nozɔʁjɛ] dans lequel on sent encore la compos. avec *sauriens*, ce qui préserve le son sourd de *s* intervocalique.

Étymologie et Histoire 1929 (MORAND, *Paris-Tombouctou*, p. 217). Empr. à l'angl. *dinosaur* (lat. sc. *dinosaurus* à partir du gr. δεινόσαυρος « qui inspire la crainte » et σαύρος « lézard »), mot créé par le paléontologiste britannique R. Owen [1804-1892] en 1841 (R. Owen ds *NED*). **Fréq. abs. littér.** : 3.



→ **EAU**, substantif féminin.

I. — Usuel

A. — [L'eau envisagée comme élément naturel]

1. Au singulier. Liquide incolore, inodore et sans saveur à l'état pur, formé par combinaison d'hydrogène et d'oxygène, de formule chimique H₂O; un des quatre éléments de la physique ancienne :

- Il me semblait à la fin de ne plus apercevoir que tous les états de l'**eau**, —l'**eau** *neige*, —l'**eau** *glace*, —l'**eau** *vive*, —l'**eau** *flaque* mirant l'**eau** *nuée*, —l'**eau** *vapeur* dont les volutes libérées se détordent, se disloquent, s'attardent et se dissipent après nous.

VALÉRY, *Variété II*, 1929, p. 24.

- **Eau**, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie.

SAINT-EXUPÉRY, *Terre des hommes*, 1939, p. 242.

—*Locution.* *Se ressembler, ressembler à qqn/à qqc. comme deux gouttes* d'eau. Être comme l'eau et le feu.* Offrir des caractères ou des tempéraments diamétralement opposés. *Sa femme et lui [Grange] faisaient le plus bel assortiment d'eau et de feu que l'on pût voir* (POURRAT, *Gaspard*, 1922, p. 106).

SYNTAGME. *Eau commune, condensée, distillée; congélation, densité, température de l'eau; molécules, vapeur d'eau; l'eau bout, s'évapore; soluble dans l'eau; dissoudre dans l'eau.*

2. Au singulier et au pluriel. [L'eau dans la variété de ses orig. nat.] *Synon. flotte* (pop.), *onde* (poét.).

a) [L'eau envisagée comme eau de mer] *Eau salée. L'eau de la mer est plus pesante (...) que l'eau douce, à cause du sel qu'elle contient* (BERN. DE ST-P., *Harm. nat.*, 1814, p. 167).

—*Au plur.*, souvent *poét.* [Avec une idée d'abondance, d'immensité] *Océan, mer transparente, (...) replie tes larges eaux* (QUINET, *Ahasvérus*, 1833, 1^{re} journée, p. 68).

—*Par métonymie.* *Mer. La pleine lune sort de l'eau La mer est comme un grand plateau* (CLAUDEL, *Poés. div.*, *Pleine lune*, 1952, p. 909) :

• *Expression figurée.* *Une goutte d'eau dans la mer.* Une quantité négligeable par rapport à l'ensemble considéré. *Au milieu de tant de morts, ces deux exécutions passèrent inaperçues : c'était une goutte d'eau dans la mer* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1356).

—**MARINE**

• *Locution verbale.* [Le sujet désigne une embarcation] *Faire eau.* Laisser pénétrer l'eau par suite d'une avarie. *Synon. prendre l'eau. Faire eau de toutes parts. Une barque qui fait eau* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 311). *Au fig.* Aller à sa ruine, être en déconfiture. *Elle faisait eau de partout, cette pauvre maison Fromont* (A. DAUDET, *Fromont jeune*, 1874, p. 359).

♦*Eaux d'un navire.* Trace qu'il laisse derrière lui à mesure qu'il avance. Synon. *sillage*. *Prendre, suivre, se mettre dans, se tenir dans les eaux (d'un bâtiment).* Entrer ou gouverner dans son sillage. *Un dauphin avait nagé dans les eaux du yacht* (FRANCE, *Lys rouge*, 1894, p. 363). Au fig. *Être, nager dans les mêmes eaux.* Partager les mêmes opinions, être en relations étroites avec quelqu'un. *Nous ne nageons pas dans ses eaux* (H. BATAILLE, *Maman Colibri*, 1904, p. 5).

♦**DROIT MARIN.** *Eaux territoriales.* Zone maritime, délimitée par le droit international, bordant le littoral d'un pays et sur lequel celui-ci exerce divers droits de police. *Les navires alliés (...) s'arrêteront à la limite des eaux territoriales françaises* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1954, p. 186).

b) [L'eau envisagée comme eau de pluie] *Eau du ciel; il tombe de l'eau; le ciel, le temps, le vent est à l'eau.* —*Nous allons avoir de l'eau, dit le cocher. En effet, (...); la moitié du ciel derrière nous était envahie par un gros nuage noir* (HUGO, *Rhin*, 1842, p. 29). *Une pluie d'hiver (...) rien que de l'eau qui tombe* (DANIEL-ROPS, *Mort*, 1934, p. 383) :

● Jésus change l'eau en vin aux noces de Cana, et tout le monde s'étonne; l'eau de pluie se change tous les ans en vin dans nos vignes, et cela ne surprend personne.

GILSON, *L'Esprit de la philos. médiév.*, 1932, p. 172.

—*Par analogie.* Rosée. *Le soleil buvait (...) l'eau de l'aurore* (POURRAT, *Gaspard*, 1930, p. 300).

—*Au pluriel.* [Par calque du pluriel hébraïque] Déluge (cf. *infra* A 2 c).

c) [L'eau est envisagée comme provenant d'une source, comme résultat de précipitations atmosphériques] *À vau l'eau (v. à vau A). Torrent dont l'eau provient des neiges fondues* (BALZAC, *Méd. camp.*, 1833, p. 24) :

—*Au singulier à valeur collective.* *Vaste paysage d'eau, de prés et de bois* (GREEN, *Journal*, 1941, p. 126).

—*Au pluriel.*

♦[Avec l'idée de puissance, de majesté] *Fleuve jaune qui roulait ses eaux lourdes entre deux rives basses* (MILLE, *Barnavaux*, 1908, p. 2). *Les eaux magnifiques du Rhin* (MAUROIS, *Disraëli*, 1927, p. 31).

Grandes eaux. Eaux abondantes, torrentueuses ou bruyantes. *Un bruit d'orage, de grandes eaux* (BERNANOS, *Journal curé camp.*, 1936, p. 1070). *Cataracte soudaine des grandes eaux* (GRACQ, *Argol*, 1938, p. 135).

—*Par métonymie.* Cours d'eau. *Passer l'eau. On voit la division des eaux; la Maine noire de vase (...) la Loire jaune de sable* (MICHELET, *Journal*, 1831, p. 98). *Le village de Jouques, avec ses eaux courantes, ses prairies* (BARRÈS, *Cahiers*, t. 3, 1904, p. 293).

♦*De l'autre côté de l'eau.* Sur l'autre rive. *Loger de l'autre côté de l'eau, dans le Quartier Latin* (MURGER, *Scènes vie jeun.*, 1851, p. 135).

—*P. métaph.*

♦[Avec l'idée de transparence ou de vivacité] *Une fille épatante. De l'eau pure!* (MONTHERL., *Filles*, 1936 p. 1060). *Elsa mon eau vive* (ARAGON, *Rom : inach.*, 1956, p. 244).

—*Locution figurée.*

♦[Le sujet désigne une chose] *Être clair comme de l'eau de roche.* Être parfaitement clair. *La machination est claire comme de l'eau de roche* (VIALAR, *Hallali*, 1953, p. 185).

♦[Avec un sujet apparent] *Il coulera, passera de l'eau sous les ponts...* Il faudra du temps, il faudra longtemps (avec l'idée que la chose est difficilement réalisable). *Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que je remette les pieds chez ce bonhomme-là* (L. DE VILMORIN, *Lettre ds taxi*, 1958, p. 27).

♦[Le sujet désigne une pers.] *Amener, apporter, porter de l'eau au moulin de qqn.* Lui procurer un avantage, lui fournir un argument supplémentaire. *Vous portez de l'eau au moulin de l'ennemi. Vous êtes en train d'énoncer un de ses plus puissants arguments* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 167). *Laisser couler l'eau.* Laisser les choses suivre leur cours sans s'inquiéter de ce qui arrivera. *Laissons couler l'eau, le temps. Ce qui doit se faire se fera* (MICHELET, *Journal*, 1845, p. 625).

SYNTAGME. *Eau du fleuve, de la fontaine, du lac, du ruisseau, de source.* Eau + adjectif **a)** [qualifiant sa température] *Eau bouillante, chaude, froide, glacée, tiède.* **b)** [Qualifiant sa couleur ou sa limpidité] *Eau bleue, boueuse, brillante, jaune, grasse, grise, limpide, noire, sale, sombre, transparente, trouble, verte.* **c)** [Qualifiant son mouvement] *Eau calme, croupie, dormante*, immobile, morte, rapide, stagnante, tranquille.* **d)** [Qualifiant sa saveur] *Eau amère, saumâtre. Eaux fluviales, souterraines, superficielles, de ruissellement; bruit, clapotis, murmure, odeur de l'eau; filet, flaque, mare, nappe, niveau, point, voie* d'eau; poule, rat d'eau; basses*, hautes* eaux; l'eau court,*

s'infiltrer, jaillir, ruisselle, suinte; au bord, au fil, au fond, au ras, à la surface de l'eau; à fleur d'eau; au milieu, au sein des eaux.

d) Expr., loc. fig. et proverbes.

—*Expr.* À l'eau! Cri de menace contre quelqu'un qu'on veut jeter à l'eau. *Démission! À l'eau! Enlevez-le* (BILLY, *Introïbo*, 1939, p. 114). *Un coup* d'épée dans l'eau.*

—*Locution verbales*

•[Le sujet désigne une chose] *Être de l'eau claire.* Être sans valeur, insignifiant. *M^r Thiers polit son livre à ce qu'il dit. Ce sera, si j'en crois ceux qui en ont lu quelque chose de l'eau de roche pour la clarté des démonstrations, mais je crains que ce ne soit de l'eau claire* (MÉRIMÉE, *Lettres Ctesse de Boigne*, 1870, p. 42). *Être, tomber à/dans l'eau.* Ne pas aboutir, rater. *Tous nos rêves sont à l'eau* (ZOLA, *Fécondité*, 1899, p. 125). *Que je me mette à lui en vouloir, et tout sera à l'eau* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 249). *Revenir sur l'eau.* Être à nouveau d'actualité, revenir à la mode (cf. *Ac.* 1835-1932). **Prononciation et Orthographe** : [o]. Ds *Ac.* depuis 1694. ROUSS.-LACL. 1927 évoque une prononciation „provinciale” [ɔ]. Homon. *au, aux, haut, os* (plur.). **Étymologie et Histoire** **1.** Ca 1050 *egua* « liquide inodore et transparent » (*Alexis*, éd. Chr. Storey, 267 : L'**egua** li getent, si moilent sun liçon); ca 1100 *ewe* (*Chanson de Roland*, éd. J. Bédier, 1831 : Li val parfunt et les **ewes** curant); **2.** 1185 *eaue* « sécrétion liquide du corps humain » (H. DE DAMMARTIN, *Foulque de Candie*, 147 ds T.-L. : Si que l'**eaue** du cuer li est as yex montee); 1490 [éd.] *eau* (*Amant rendu Cordelier*, éd. A. de Montaiglon, 1296); **3.** 1575 « liquide qui n'a pas la composition de l'eau pure » (v. *eau-forte*); p. ext. 1611 « sérosité qui environne le fœtus pendant la gestation » (COTGR.); au plur. 1694 (*Ac.*); **4.** 1611 « transparence, pureté des pierres précieuses » (COTGR.); iron. 1874 *de la plus belle eau* (*Gaz. des Trib.*, 20 nov., p. 1116, 1^{re} col. ds LITTRÉ). Du lat. class. *aqua*; pour l'évolution phonét., v. FOUCHÉ, p. 264, 338, 644. **Fréq. abs. littér.** : 27 732. **Fréq. rel. littér.** : XIX^e s. : a) 34 175, b) 46 091; XX^e s. : a) 45 652, b) 36 625. **Bbg.** ANDRIEU (J.). *L'Eau, la terre, l'air...* (Thèse Univ. 1957). —BERNELLE (A.). Les Quatre éléments : l'eau. *Vie Lang.* 1959, pp. 2-9; Les Triplets d'« aquarius ». *Vie Lang.* 1965, pp. 636-639. —COUTURE (B.). Les Réseaux d'eau : éléments de vocab. *Meta.* 1970, t. 15, p. 174. —GOTTSCH. Redens. 1930, *passim*. —GOUGENHEIM (G.). Lang. pop. et lang. savante en anc. fr. Paris, 1947, pp. 89-114. —LA LANDELLE (G. de). Le Lang. des marins. Paris, 1859, p. 407. —MILLEPIERRES (F.). Promenade philol. parmi les arbres. *Vie Lang.* 1969, pp. 122-133. —QUEM. Fichier. —ROG. 1965, *passim*. —SAIN. Sources t. 2 1972 [1925] p. 122 (s.v. *éveux*). —TILANDER (G.). Comment expliquer la voyelle intercalée *a* de l'eau? In : [Mél. Henry (A.)]. *Trav. Ling. Litt. Strasbourg.* 1970, t. 8, pp. 313-314. —TOURNEMILLE (J.). Au Jardin des loc. fr. *Vie Lang.* 1955, pp. 242-243. —Un nom anc. de l'eau qui court. *Vie Lang.* 1953, p. 424. —WATSON (H.). Fire and water...*Fr. R.* 1972, t. 45, pp. 971-979.



→ **ÉCOLOGIE**, substantif féminin.

A.— BIOLOGIE

1. Science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent. *Le siècle se termine avec les grands traités (...) qui ouvrent les voies à l'écologie ou science de l'action du milieu sur les êtres vivants (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 1, 1961, p. 440). L'écologie des protozoaires est déjà bien étudiée; le peuplement des divers biotopes (terre, mer, eau douce) et les adaptations morphologiques caractéristiques de chacun d'eux ont été analysés par de nombreux chercheurs (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 2, 1964, p. 672:*

● Connaître l'**écologie** des plantes fruitières présente un intérêt double :

—d'une part, cette science fournit d'utiles indications pour l'implantation des espèces et variétés en dehors de leurs centres originels. Ainsi, le pommier, originaire de régions élevées, croît particulièrement bien en altitude.

BOULAY, *Arboric. et prod. fruit.*, 1961, p. 25.

2. P. ext. Étude des conditions d'existence et des comportements des êtres vivants en fonction de l'équilibre biologique et de la survie des espèces. *On parle aussi parfois d'une biogéographie écologique ou écologie de la distribution géographique (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 2, 1964, p. 682).*

B.— Par analogie., Sc. Soc. [En parlant de communautés humaines] Études des relations réciproques entre l'homme et son environnement moral, social, économique. *Les communautés et sociétés humaines vivent dans un environnement auquel elles s'adaptent et qui réagit sur elles. L'étude de ce processus complexe qui met en jeu les systèmes technologiques et l'organisation sociale, est l'objet de l'écologie (GOLFIN 1972). Écologie criminelle (THINÈS-LEMP. 1975), écologie sociale (WILLEMS 1970).*

Remarque. En compos. et dans des créations récentes *écologie* se réduit au 1^{er} élément *éco-* (gr. : οἶκος, « maison »); v. *écotype*; p. ext. *écosystème*. Ensemble des éléments naturels ou non composant l'environnement d'une espèce. *Les écosystèmes peuvent être d'étendue très variable : une petite mare temporaire de quelques mètres carrés est un écosystème au même titre qu'une forêt de quelques centaines ou de quelques milliers d'hectares (P. AGUESSE, Clefs pour l'écologie, Paris, Seghers, 1971, p. 20).*

Prononciation : [ɛkɔlɔʒi]. **Étymologie et Histoire** 1910 (*Actes du III^e Congrès internat. de bot.*, Bruxelles, vol. 1, p. 120 [Cr. des travaux de Paul Jaccard et Charles Flahault] : Le terme « **Écologie** » comprend l'ensemble des relations existantes entre les individus végétaux ou les associations végétales d'une part et la station d'autre part (οἶκος = demeure = station = milieu). L'**Écologie** comprend l'étude des conditions de milieu et des adaptations des espèces végétales, soit prises isolément —Autécologie —, soit réunies en associations —Synécologie, ou étude des formations —). Empr. à l'all. *Ökologie* (composé du gr. οἶκος « maison » et de λόγος « discours »), terme forgé en 1866 par le zoologiste et biologiste allemand E. H. Haeckel [1834-1919], relevé dans la préface de son ouvrage *Natürliche Schöpfungsgeschichte* 1867 (d'apr. *Encyclop. brit.*, s.v. *Haeckel*); l'empr. à l'all. s'est peut-être fait par l'intermédiaire de l'angl. *oecology* (1873 tr. *Haeckel's Hist. Creat. Pref. ds NED*). **Bbg.** GIRAUD (J.), PAMART (P.), RIVERAIN (J.). Mots ds le vent. *Vie Lang.* 1970, pp. 328-329.



→ **ÉLECTRICITÉ**, substantif féminin.

A.— Forme d'énergie produite par le déplacement de particules élémentaires de la matière et se manifestant par différents phénomènes tels que attraction et répulsion (*électricité statique*), calorifiques, chimiques, lumineux, magnétiques, mécaniques (*électricité dynamique*). *Électricité atmosphérique, cérébrale; corps bon conducteur de l'électricité. Les chaleurs étaient accablantes, et l'atmosphère, saturée d'électricité, ne se déchargeait (...) que par de violents orages* (VERNE, *Île myst.*, 1874, p. 584). *La vitesse de l'influx nerveux (...) extrêmement faible à comparaison de celle de l'électricité : trente mètres par seconde au lieu de trois cent mille kilomètres* (J. ROSTAND, *La Vie et ses probl.*, 1939, p. 54) :

■ « Qu'est-ce que l'**électricité**? » (...) si je connais les différences de niveau, les flux, les balancements, enfin toutes les relations qui allument les lampes, font tourner les moteurs, décomposent les solutions salines, je sais ce que c'est que l'**électricité**.

ALAIN, *Propos*, 1933, p. 1119.

◆ **Électricité statique**. Électricité accumulée dans un corps par des particules en excès qui ont été déplacées et qui se retrouvent au repos. *Électricité dynamique*. Électricité produite par des particules en mouvement dans un corps :

■ La découverte de la pile électrique fut une véritable révolution (...). L'**électricité** jusque-là statique, devient dynamique. (...). Les applications seront de plus en plus nombreuses, la voie étant ouverte pour utiliser l'**électricité** à créer du travail, de la chaleur, de la lumière.

Encyclop. univ., 1970, p. 12.

◆ **Électricité négative, résineuse** (vieilli). Électricité accumulée dans la résine frottée. *Électricité positive, vitrée* (vieilli). Électricité accumulée dans le verre frotté :

■ Elle [la femme] en diffère [de l'homme] comme l'**électricité** négative et l'**électricité** positive, c'est-à-dire par le sens et la direction, non par l'essence.

RENAN, *L'Avenir de la sc.*, 1890, p. 524.

— **Par métonymie**. Science étudiant les phénomènes produits par cette énergie. *Pascal (...) avait dû abandonner les cours de mécanique et d'électricité qu'il suivait à l'institut de Tourcoing* (VAN DER MEERSCH, *Invas. 14*, 1935, p. 16).

B.— *En particulier*.

1. Cette énergie utilisée à des fins industrielles ou domestiques. *Panne, production d'électricité; distribution de l'électricité. Le vrai « fog » ne se voit plus à Londres depuis que le chauffage par l'électricité s'est répandu* (GREEN, *Journal*, 1936, p. 71).

— **Locution familière**. *Il y a de l'électricité dans l'air* (*Lar. encyclop.*). L'excitation des personnes présentes laisse présager une querelle.

Prononciation et Orthographe : [ɛ̃lɛkʁiʁite]. Ds Ac. 1740-1932. **Étymologie et Histoire** 1720 « une des formes de l'énergie » (P. COSTE, *Trad. du Traité d'optique par Newton*, pp. 534-535 : Les Corps agissent les uns sur les autres par des attractions de Gravité, de Magnetisme, & d'**Électricité**). Empr. à l'angl. *electricity* (*electric* + *-ity*) cf. attest. *supra*, dep. 1646 ds *NED*, v. *électrique*. **Fréq. abs. littér.** : 778. **Fréq. rel. littér.** : XIX^e s. : a) 593, b) 920; XX^e s. : a) 735, b) 1 867. **Bbg.** Du drame antique à la fée lumière. *Vie et Lang.* 1952, p. 140. — GOHIN 1903, p. 358.



→ **ÉLECTRO-AIMANT**, substantif masculin.

Aimant constitué d'un noyau de fer doux entouré d'une bobine de fil conducteur, dont le champ est produit par le passage d'un courant électrique dans le fil. *Un électro-aimant produisant un champ magnétique perpendiculaire au plan de la figure* (M^{me} P. CURIE, *Isotopie*, 1924, p. 93) :

- ... le jeune Graham Bell (...) fabriquait avec une vieille boîte à cigares, deux cents mètres de fil électrique et un **électro-aimant**, le premier poste téléphonique!

MORAND, *New-York*, 1930, p. 199.

Prononciation et Orthographe : [ɛlɛktʁɔɛmɑ̃]. Ds Ac. 1878 et 1932. Écrit avec un trait d'union ou en 1 seul mot malgré le hiatus ds DG. Cf. *électro-*. **Étymologie et Histoire** 1849, août (L. FIGUIER, *La télégraphie aérienne et la télégraphie électrique* in *R. des deux mondes*, p. 622 d'apr. QUEM. Fichier). Composé de l'élément préf. *électro-** et du substantif *aimant**. **Fréq. abs. littér.** : 8.



→ **ÉLECTROSCOPE**, substantif masculin.

PHYSIQUE. Appareil servant à déceler et mesurer des charges et des courants électriques de faible intensité et à connaître leur nature. Cf. *électromètre*. *On déplaçait le cristal d'une petite valeur angulaire, puis la chambre d'ionisation d'une valeur angulaire double (...) et l'on notait le courant accusé par un électroscope* (M. DE BROGLIE, *Rayons X*, 1922, p. 115).

—P. ext. Appareil servant à déceler et mesurer de faibles doses de radioactivité. *Les électroscopes à feuilles d'or ou d'aluminium, employés pour les recherches de radioactivité sont adaptés à cet usage de manières différentes* (M^{me} P. CURIE, *Radioactiv.*, t. 1, 1910, p. 78).

Prononciation et Orthographe : [ɛlɛktʁɔskɔp]. Ds Ac. 1878 et 1932. **Étymologie et Histoire** 1753 (NOLLET, *Lettres sur l'électricité*, Lettre VII, p. 170 : On pourra nommer le nouvel instrument **Electroscope**, si l'on ne veut pas lui donner le nom d'Electromètre, qui rigoureusement parlant, ne peut lui convenir). Composé des éléments préf. *électro-** et suff. *-scope**. **Fréq. abs. littér.** : 4.



→ **ÉLECTROMÈTRE**, substantif masculin.

Appareil servant à mesurer des charges et des courants électriques de faible intensité (cf. *électroscope*) :

- L'électricité atmosphérique était assez considérable, puisque l'**électromètre** de M. Saussure, tenu à la main, à la hauteur d'environ cinq pieds, indiquait trois degrés, tandis qu'à terre il n'en marquait qu'un et demi.

Voyage de La Pérouse, t. 4, 1797, p. 4.

—Par extension. Appareil servant à mesurer de faibles doses de radio-activité. *Des films photographiques et des électromètres sous forme de petits stylos portatifs permettent de relever (...) la dose [de radio-activité] reçue* (GOLDSCHMIDT, *Avent. atom.*, 1962, p. 225).

Remarque. On rencontre ds la docum. **a)** Le dér. *électrométrie*, substantif féminin. Science de la mesure des charges et des courants électriques. *Ainsi que l'a fort bien dit M. Raynaud dans sa notice sur l'électrométrie*, « les machines de toute espèce ne sont plus que des engins de transformation » (FONTAINE, *Électrolyse*, 1885, p. 3). **b)** L'adjectif *électrométrique*. Qui utilise un électromètre. *Une substance radioactive, présente en quantité trop faible pour être séparée et pesée, peut néanmoins posséder un rayonnement suffisamment intense pour être mesuré avec précision par une méthode électrométrique* (M^{me} P. CURIE, *Isotopie*, 1924, p. 19).

Prononciation et Orthographe : [ɛlɛktʁɔmɛtʁ]. Ds Ac. 1798-1932. **Étymologie et Histoire** 1749 ([D'Arcy] ds *Mém. de l'Acad. des sc.*, p. 63 d'apr. DG : L'**électromètre** [...] a été imaginé il y a plus d'un an par V. Le Roy et moi). Composé des éléments préf. *électro-** et suff. *-mètre**. **Fréq. abs. littér.** : 4. **Bbg.** GOHIN 1903, p. 287.



→ **ÉNERGIE**, substantif féminin.

I. — Principe d'action qui rend une personne apte à agir ou dont se trouve animée une chose pour agir sur la nature.

A. — Domaine *philos.*

1. **COSMOLOGIE.** Principe actif, fondamental et initial, de l'univers :

- **L'énergie**, entité flottante universelle, d'où tout émerge, et où tout retombe, comme dans un océan. **L'énergie**, le nouvel esprit. **L'énergie**, le nouveau dieu.

TEILHARD DE CHARDIN, *Le Phénomène humain*, 1955, p. 286.

2. **THÉOLOGIE**, rare. Puissance d'agir de la divinité; *p. méton.*, cet agir lui-même. *Fils [de Dieu] qui êtes l'énergie, le verbe et la seconde personne* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, 1919, p. 488).

B. — Usuel

1. [L'énergie est envisagée comme une force phys.]

a) [Domaine des êtres vivants] Dynamisme physique qui permet d'agir ou de réagir. *Elle [l'eau-de-vie] diminue réellement l'énergie physique* (MICHELET, *Journal*, 1820, p. 93). *Cette richesse d'énergie physique qui, chez les animaux, supporte les inclémences de la nature* (SAND, *Lélia*, 1833, p. 181).

— *En partic.* Force vive d'un organe. *L'activité du système nerveux, l'énergie du cœur et des artères* (CABANIS, *Rapp. phys. et mor.*, t. 1, 1808, p. 240). *Énergie musculaire* (s.v. *afférent* ex. 6).

— *Par métonymie.* Force avec laquelle un son est articulé. *La sonorité des diphtongues, l'énergie des labiales* (PROUST, *J. filles en fleurs*, 1918, p. 549).

b) [Domaine des inanimés concr.] *Contre nous (...) se leva l'énergie du vent irrésistible!* (CLAUDEL, *Violaine*, 1892, IV, p. 559) :

- Là où les hommes de nos jours ne voient que des choses inertes, les anciens reconnaissaient des **énergies** vivantes, et ce sont ces puissances cachées qu'ils ont appelées les dieux.

MÉNARD, *Rêveries d'un païen mystique*, 1876, p. 72.

— *En particulier, vieilli.* Synon. de *efficacité*. *L'énergie d'un remède* (Ac. 1835-1932).

— *Au fig.* [Sous l'effet du haschisch] *les couleurs prendront une énergie inaccoutumée et entreront dans le cerveau avec une intensité victorieuse* (BAUDEL., *Paradis artif.*, 1860 p. 375).

2. [L'énergie est envisagée comme une force mor.] Force de la volonté qui l'oriente vers l'action. *Ce culte du moi dont Barrès sut faire un système qui exalte l'énergie nationale* (BLANCHE, *Modèles*, 1928, p. 237) :

- **L'énergie créatrice** de tel peuple pris au hasard n'est sans doute qu'un moment de son **énergie** générale. L'art, qui est une façon de parler, est aussi une façon d'agir, mais il en est d'autres, l'industrie, le commerce, la domination politique, l'ordre imposé aux voisins.

FAURE, *L'Esprit des formes*, 1927, p. 94.

— *Par métonymie, au singulier.* Manifestation concrète chez une personne de l'aptitude à agir. *L'œil plein d'une énergie étonnante et d'une assurance prodigieuse* (BALZAC, *Annette*, t. 1, 1824, p. 102). *Luttant avec l'énergie du désespoir contre les étreintes d'un sommeil mortel* (PONSON DU TERR., *Rocamboles*, t. 1, 1859, p. 7) :

- Le chanoine de Virmontal était bel homme; sur son noble visage éclatait une mâle **énergie** qui jurait (si j'ose dire) étrangement avec l'hésitante précaution de ses gestes et de sa voix, comme étonnaient ses cheveux presque blancs, près de la carnation jeune et fraîche de son visage.

GIDE, *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 746.

♦ *P. compar.* *Elle [la joie] est comme une énergie qui rayonne d'un être, une lumière d'or qui lui dore tout ce qu'il voit* (VALÉRY, *Mauv. pens.*, 1942, p. 56).

— *Au figuré* domaine de l'expression de la pensée, des sentiments et de la création artistique. Synon. *vigueur*. *Les grâces du style de Fénelon et l'énergie de celui de Jean-Jacques* (BERN. DE ST-P., *Harm. nat.*, 1814, p. 282) :

- Le feuillé des paysages de M. de Crissé manque évidemment de vérité et d'**énergie** car il peut y avoir de l'**énergie**, de la grâce, de la magnificence dans le feuillé d'un groupe d'arbres.

STENDHAL, *Mélanges d'art*, Salon de 1824, 1842, p. 93.

SYNTAGME. *Énergie de l'âme, du caractère, d'esprit, de volonté; énergie et activité, et résolution; énergie indomptable, farouche, morale, sauvage, singulière, spirituelle, surhumaine, virile; avec une*

extrême énergie; une expression, un homme d'énergie; force et énergie; dépenser, déployer, retrouver son énergie; manquer, redoubler d'énergie; ranimer, rassembler les énergies.

II.— SCIENCES

A.— PHYSIQUE

1. *Au singulier.* Capacité d'un corps ou d'un système à produire du travail mécanique ou son équivalent. *Transformer directement l'énergie thermique en énergie électrique* (Hist. gén. sc., t. 3, vol. 1, 1961, p. 215). *Le développement industriel de l'énergie atomique* (GOLDSCHMIDT, *Avent. atom.*, 1962, p. 10) :

■ ... l'**énergie** totale, c'est-à-dire la somme des **énergies** *cinétique* et *potentielle*, reste constante. Or, s'il n'y avait que de l'**énergie** *cinétique* dans le monde, ou même s'il n'y avait, en outre de l'**énergie** *cinétique*, qu'une seule espèce d'**énergie** *potentielle*, l'artifice de la mesure ne suffirait pas à rendre la loi artificielle. La *loi de conservation* de l'**énergie** exprimerait bien que *quelque chose* se conserve en quantité constante. Mais il y a en réalité des **énergies** de nature diverse, et la mesure de chacune d'elles a été évidemment choisie de manière à justifier le *principe de la conservation* de l'**énergie**.

BERGSON, *L'Évolution créatrice*, 1907, p. 243.

■ Chaque organisme de l'ensemble (c'est-à-dire de la matière vivante) accapare incessamment l'**énergie** rayonnante du soleil et la transforme en **énergie** *chimique* et libre. La grande partie de l'**énergie** rayonnante du soleil, qui atteint la surface terrestre, est ainsi reprise et transformée.

VERNADSKY, *La Géochimie*, 1924, p. 60.

2. *Au singulier ou au pluriel*, domaine de l'*économie*. Ensemble des forces susceptibles de mouvoir les machines nécessaires à la production industrielle ou à la vie domestique. *Crise de l'énergie. Cette énergie naturelle qui nous est donnée dans le charbon et le pétrole* (ALAIN, *Propos*, 1932, p. 1083). *L'immense réservoir d'énergie que constituent les marées* (H. BAZIN, *Vipère*, 1948, p. 161).

B.— PHYSIOLOGIE Potentiel fourni par un apport alimentaire chimiquement transformé par l'organisme vivant pour couvrir les besoins du métabolisme basal, du fonctionnement et de la production. *Incessantes réactions chimiques, qui libèrent l'énergie nécessaire aux manifestations vitales* (J. ROSTAND, *La Vie et ses probl.*, 1939, p. 20).

SYNTAGME. *Énergie calorifique, hydraulique, lumineuse, mécanique, nucléaire; consommation, dégradation, densité, défense, distribution, libération, perte, production, réserve(s), source(s), transport, utilisation, variation d'/de l'énergie; capter, fournir, libérer, produire (de) l'énergie.*

Remarque. On rencontre ds la docum. *énergisant, ante*, adjectif et substantif masculin. (Substance, médicament) qui stimule le tonus psychique. *Au niveau des éléments riches en nucléo-protéine se trouvent également accumulés les moyens énergisants* (P. MORAND, *Confins vie*, 1955, p. 107).

Prononciation et Orthographe : [ɛnɛʁʒi]. Enq. : /ɛnɛʁʒi/. Ds Ac. 1694-1932. **Étymologie et Histoire A. 1.** Ca 1500 « puissance d'action, efficacité, pouvoir » (*Jard. de santé*, I, 446 ds GDF. *Compl.*); 1680 au fig. *mot plein d'énergie, façon de parler qui a de l'énergie* (RICH.); **2.** 1790 fig. « force, fermeté dans l'action, détermination » (*Moniteur*, t. 3, p. 35 : au moment où leur **énergie** a causé des alarmes [les Français] ne voulaient qu'affermir l'autorité légitime). **B. 1.** 1877 phys. (LITTRÉ); **2.** 1883 *énergie musculaire* (BOURGET, *Essais psychol.*, p. 118); 1889 *énergie cinétique et potentielle* (BERGSON, *Essai donn. imm.*, p. 122). Empr. au b. lat. *energia* « force, énergie » (gr. *ἐνέργεια* « force en action » p. oppos. à *ἰσχύς* « force en puissance »). B a peut-être été suscité par l'angl. *energy* employé en phys. dep. 1807 (T. Young ds *NED*); cf. les syntagmes 1852 *mechanical energy*; 1853 *potential or latent energy; conservation of energy* (*NED*). **Fréq. abs. littér. :** 4 715. **Fréq. rel. littér. :** XIX^e s. : a) 5 930, b) 4326; XX^e s. : a) 8 362, b) 7 632. **Bbg.** GOHIN 1903, p. 354. —MAT. Louis-Philippe 1951, p. 137. —SCKOMM. 1933, pp. 138-139.



→ **ÉOLIEN, IENNE**, adjectif et substantif.

[Relatif au vent]

I. — *Emploi adjectif.*

A. — [Le sujet désigne un appareil, un instrument, etc.] Qui fonctionne sous l'action du vent. *Moteur éolien. Le sommet de la pyramide souveraine est couronné d'une sorte de gigantesque chapeau-chinois, d'où les cloches et les clochettes éoliennes retombent en grappes (...) et chantent aussi dans l'indéfinissable concert* (LOTI, *Chât. Belle-au-bois dorm.*, 1910, p. 284).

— *Harpe éolienne.* Appareil sonore dont les cordes tendues sur un cadre placé dans l'ouverture d'une muraille, d'une grotte, etc., sont mises en vibration par le vent et produisent des sons harmonieux. *Ce sont des murmures comme ceux d'une harpe éolienne que la foible haleine du zéphir effleure pendant une nuit de printemps* (CHATEAUBR., *Natchez*, 1826, p. 174). *La harpe éolienne, construite pour Rossini, affreux poteau garni de ficelles, antipoétique et désillusionnant* (BRUNEAU, *Mus. fr.*, 1901, p. 218).

♦ *Par extension.* *Son éolien.* Son doux et harmonieux. *L'un de ces sons est (...) un « éolien » qui ne semble provenir de l'ébranlement d'aucun corps sonore* (SCHAEFFER, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 194).

B. — **GÉOLOGIE.** Qui est dû à l'action du vent. *Le vent, surtout chargé de sable, use, strie, creuse ou polit les roches les plus dures; c'est l'érosion éolienne* (COMBALUZIER, *Introd. géol.*, 1969, p. 82).

— *Dépôts éoliens, formations éoliennes.* Terrains formés par dépôt de matériaux entraînés par le vent (cf. ID., *ibid.*, p. 108).

II. — *Emploi substantif féminin.*

A. — Étoffe légère dont la chaîne est en soie et la trame en laine. *Elle-même toujours toute vêtue de toile cirée ivoire, ses cheveux cachés sous un turban d'éolienne* (JOUHANDEAU, *M. Godeau*, 1926, p. 312).

— **MÉCANIQUE.** Machine qui transforme en force motrice l'énergie du vent et se compose essentiellement d'une roue orientable à pales métalliques montée sur un support. *Éolienne d'un puits; grincement d'une éolienne. Une ferme avec noria, éolienne, silos et chapelle* (GIONO, *Voy. Ital.*, 1953, p. 32).

B. — *Par analogie.* Qui rappelle la légèreté du vent. *Il y avait dans toute sa personne [de Déa], dans sa structure éolienne, dans sa fine et souple taille inquiète comme le roseau (...) un voisinage exquis de l'ange* (HUGO, *Homme qui rit*, t. 2, 1869, p. 67).

Prononciation et Orthographe Cf. *éolien*¹. **Étymologie et Histoire** Relatif à Éole, dieu des vents. **1.** 1794 *harpe éolienne* (CHÉNIER, *Élégies*, p. 164); **2.** 1878 *formations éoliennes* géol. (*Lar. 19^e Suppl.*); **3.** 1907 *moteur éolien, machine éolienne* (*Nouv. Lar. ill. Suppl.*). Dér. du nom d'Éole (lat. *Aeolus*, gr. *Αἰόλος* [proprement « variable, rapide »]) dieu des vents; l'invention de la harpe éolienne serait attribuée au père Kircher (XVII^e s.) d'apr. BL-W.¹⁻⁵. **Fréq. abs. littér.** : 52. **Bbg.** GREIMAS (A.-J.). *Nouv. dat. Fr. mod.* 1952, t. 20, p. 302.



→ ÉVOLUTION, substantif féminin.

Changement progressif de position ou de nature.

A. — [Dans l'espace]

1. ARMÉE, MARINE. Mouvement concerté et ordonné, exécuté par une troupe ou une flotte pour prendre une nouvelle position. *Les évolutions et les manœuvres de la veille étaient en réjouissance d'une des grandes victoires anglaises en Espagne* (LAS CASES, *Mémor. Ste-Hélène*, t. 1, 1823, p. 921). *Les évolutions combinées de troupes de toutes armes en terrains variés* (JOFFRE, *Mém.*, t. 1, 1931, p. 49) :

■ Des bruits vagues, par moments, venaient de l'inconnu du brouillard : grondements de roues, piétinements de foule, trots lointains de chevaux. C'étaient les mouvements de troupes que la brume cachait, toute l'évolution du 7^e corps en train de prendre ses positions de combat
ZOLA, *Débâcle*, 1892, p. 236.

◆ *Escadre d'évolution* (vieilli). Escadre constituée en temps de paix pour l'entraînement des officiers et des équipages. *L'auteur [du Mariage de Loti] est un enseigne de vaisseau, très jeune, toujours en mer, à cette heure même sur la côte d'Afrique avec l'escadre d'évolution* (A. DAUDET, *Crit. dram.*, 1897, p. 216).

— *Spéc.* [En parlant d'un navire] Fait de changer de cap. *Une bonne manœuvrabilité correspond à une évolution rapide sur une étendue réduite de la mer (faible diamètre de giration)* (*Encyclop. Sc. Techn.*, t. 8, 1972, p. 270). *Le navire en évolution* (J. CHAPON, *Trav. mar.*, Paris, Eyrolles, t. 1, 1978, p. 103).

◆ *Voile d'évolution*. Voile qui permet à un bateau d'évoluer (cf. ce mot A 1 spéc.). *Voile d'évolution [la voile carrée] mais bien fragile et qui ne sera remplacée qu'en 1725 par le foc, sur le Triton* (LA VARENDE, *Tourville*, 1943, p. 96).

2. P. ext., cour., gén. au plur. (Action, fait de se déplacer par une) succession de mouvements variés. *Le prêtre et les deux diacres, revêtus de riches ornements, exécutent devant l'autel les gestes et les évolutions hiératiques* (COPPÉE, *Bonne souffr.*, 1898, p. 97). *Dans le métier Jacquard, l'évolution des fils est réglée par un carton percé de trous représentant le dessin* (Ch. THOMAS, ARAUD, *Fabric. drap*, 1921, p. 49) :

■ La mer était magnifique; on pouvait facilement suivre à sa surface les rapides évolutions du squal, qui plongeait ou s'élançait avec une surprenante vigueur.
VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 1, 1868, p. 6.

SYNTAGME. *Évolutions gracieuses, légères, lentes; les évolutions d'un avion, d'un danseur, d'un oiseau; légèreté, lenteur, rapidité des évolutions.*

— *Par analogie.* *L'écriture arabe des premiers siècles, celle qu'on nomme coufique, se compose de caractères mâles, aux bases anguleuses, aux brusques évolutions, et dont la ferme élégance a quelque chose de monumental* (Ch. BLANC, *Gramm. arts dessin*, 1876, p. 285).

3. Spécialement, vieilli. Fait d'exécuter un mouvement circulaire, de tourner. *Synon. révolution.* *Dans la colossale évolution terrestre autour du soleil, l'océan, avec son flux et reflux, est le balancier du globe* (HUGO, *Travaill. mer*, 1866, p. 255).

— *En évolution.* *Le vent est au nord, dit gravement Colline, en indiquant une girouette en évolution sur un toit voisin* (MURGER, *Scène vie boh.*, 1851, p. 227).

B. — [Dans le temps]

1. a) Processus continu de transformation, passage progressif d'un état à un autre. *Une évolution irréversible; l'évolution de la vie; compromettre, favoriser une évolution. Arrivé à ce tournant de ma vie, et jetant un regard sur ce long ruban de route à travers mon passé (...). C'est bien moins mon évolution qui me frappe que ma fixité* (MAURIAC, *Journal 1*, 1934, p. 70). *Une révolution est produite par la sensation de lenteur d'une évolution. Si les choses changent assez vite, pas de révolution* (VALÉRY, *Suite*, 1934, p. 69). *J'assiste (...) à la transformation, à l'évolution sous les forces du monde extérieur, de notre petit clan incohérent et uni* (ARNOUX, *Crimes innoc.*, 1952, p. 209) :

■ La conception que nous avons tenté d'exposer ci-dessus ne s'est pas formée d'un seul coup, et n'est que le terme d'une évolution qui s'est poursuivie depuis plus d'un demi-siècle, et n'a pas été sans rencontrer de sérieuses résistances...
Gds cour. pensée math., 1948, p. 45.

—**Évolution** + adjectif.

◆[L'adjectif exprime une qualité] *Évolution constante, contemporaine, fatale, générale, ininterrompue, limitée, normale, particulière, pathologique, régulière, séculaire. Tout être vivant dépend étroitement de son milieu et s'adapte aux fluctuations de ce milieu par une évolution appropriée* (CARREL, *L'Homme*, 1935, p. 19).

En partic. [En parlant d'une société, d'un pays] *Évolution capitaliste, libérale, révolutionnaire, socialiste. Nous espérons voir se développer en Italie une évolution démocratique, qui, un jour ou l'autre, permettra à la France de régler ses affaires avec cette Italie-là* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1956, p. 630).

◆[L'adjectif exprime une relation] *Évolution personnelle; évolution culturelle, linguistique. Pour tous ceux qui se tiennent au courant de l'évolution scientifique, il n'est plus permis de douter que la physiologie se constitue en ce moment comme une science biologique fondamentale autonome* (C. BERNARD, *Princ. méd. exp.*, 1878, p. 93). *L'évolution phonétique du français et son évolution morphologique sont étroitement liées* (*Traité sociol.*, 1968, p. 269) :

■ Dans toute **évolution** normale, individuelle ou collective, l'amour nous conduit d'abord à la foi, tant que l'essor demeure spontané. Mais, quand il devient systématique, on construit la foi pour régler l'amour.

COMTE, *Catéch. posit.*, 1852, p. 174.

SYNTAGME. *Évolution animale, humaine, terrestre; évolution biologique; évolution démographique, économique, morale, politique, religieuse, sociale, spirituelle; évolution sémantique.*

—**Évolution** + compl. de nom

◆[Le compl. désigne ce qui évolue] *Évolution de l'humanité, de l'univers; évolution de la pensée; évolution de l'art, de la médecine; évolution d'un artiste, d'un homme; évolution d'un conflit, d'un fléau, de la situation; évolution des sociétés; évolution des connaissances, des mœurs; évolution des prix, des salaires. L'évolution d'une langue se conforme, en gros, à une loi d'efficacité maximum dans la répartition des mots* (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 115).

◆[Le compl. désigne la durée de l'évolution] *Une évolution de deux mille ans* (BRETON, *Manif. Surréal.*, 2^e Manif., 1930, p. 117).

—**Évolution vers, en.** *C'était en elle une telle débâcle des croyance anciennes, une évolution telle vers un monde nouveau, qu'elle n'osait s'interroger et conclure* (ZOLA, *Dr Pascal*, 1893, p. 124). *La découverte des grosses molécules à propriétés de virus nous rend un peu plus aisément concevable cette évolution de la matière inerte en matière vivante* (J. ROSTAND, *Genèse vie*, 1943, p. 195).

—**Évolution**, déterminant de substantif *L'axe, le sens, la marche, le mécanisme d'une évolution; les étapes, les phases d'une évolution; l'aboutissement, le résultat d'une évolution; un processus d'évolution. Il ne saurait être question, bien entendu, en pure critique d'art, que de comparer chaque artiste avec lui-même et de dessiner la courbe de son évolution* (LHOTE, *Peint. d'abord*, 1942, p. 157).

—**Locution** *En (pleine) évolution. Dans les sciences en évolution, l'empirisme précède donc la théorie* (C. BERNARD, *Princ. méd. exp.*, 1878 p. 180).

b) Spécialement. [En parlant d'une maladie] *Passage par les divers stades de son développement habituel, présentation de ses manifestations, de ses symptômes successifs. Des septicémies à évolution suraiguë* (NOCARD, LECLAINCHE, *Mal. microb. animaux*, 1896, p. 470). *Si l'on intervient à temps, on peut enrayer l'évolution des lésions et guérir les malades dans 90 % des cas* (NOCARD, LECLAINCHE, *Mal. microb. animaux*, 1896 p. 634). *L'incubation est lente : elle peut durer de huit à dix ans. Et l'évolution elle aussi est lente* (MONTHERL., *Lépreuses*, 1939, p. 1453).

c) Par métonymie. *Le résultat, le terme d'une évolution. [L'élection de Louis Bonaparte à la présidence de la République] n'était plus une évolution réelle, rationnelle, c'était une création du bon plaisir électoral, une légende, un mythe* (PROUDHON, *Confess. révol.*, 1849, p. 269).

2. BIOLOGIE. [Toujours avec l'art. déf.]

a) [Le terme de l'évolution est prévisible] *Développement individuel d'un organisme animal ou végétal depuis la cellule initiale qui le renferme tout entier en puissance et jusqu'à l'âge adulte (ou la sénescence). Synon. ontogénèse. Comme Bonnet, Cuvier croit que l'animal adulte résulte simplement de l'évolution, c'est-à-dire de l'accroissement en tous sens d'un germe semblable à lui, contenu dans l'œuf* (E. PERRIER, *Zool.*, t. 1, 1893, p. 383). *Cf. développement ex. 7 :*

- **L'évolution** de l'être vivant, comme celle de l'embryon implique un enregistrement continu de la durée, une persistance du passé dans le présent, et par conséquent une apparence au moins de mémoire organique.

BERGSON, *Évol. créatr.*, 1907, p. 19.

b) [Le terme de l'évolution n'est pas prévisible] Série de transformations qui ont conduit à l'apparition, puis à la diversification des espèces par filiation à partir d'une même forme de vie primitive. *Synon. phylogénèse. Si le fait de l'évolution est hors de conteste, on discute encore (...) sur la nature des procédés par quoi elle s'est accomplie* (J. ROSTAND, *La Vie et ses probl.*, 1939, p. 168). *Depuis les temps de Darwin et de Lamarck, de nombreuses trouvailles sont venues établir l'existence des formes de passage que postulait la théorie de l'évolution* (TEILHARD DE CH., *Phénom. hum.*, 1955, p. 83) :

- Les observations d'organogénie (...) semblent confirmer pleinement cette idée de **l'évolution** successive des êtres les plus simples jusqu'aux plus compliqués, dont chaque groupe, chaque Espèce, représente un des points d'**évolution**.

Gérard ds *Dict. univ. d'hist. naturelle*, Paris, t. 5, 1844, p. 431.

◆ *Par extension* :

- Fortement influencé par le transformisme de Lamarck et de Darwin, Spencer conçoit une théorie de **l'évolution universelle** (...) reposant sur un processus de différenciation qui conduit de l'homogène à l'hétérogène.

Hist. sc., 1957, p. 1571.

—*Spéc. Évolution régressive.* „Les processus de réduction et de rudimentation qui affectent certaines structures organiques” (THINÈS-LEMP. 1975). *Certaines régressions, tolérables dans une constellation particulière de facteurs écologiques, n'entravent nullement l'équilibre adaptatif. L'évolution régressive des animaux cavernicoles en est le meilleur exemple* (*Encyclop. univ.* t. 6 1970, p. 829).

Remarque. 1. On rencontre rarement l'expr. *évolution progressive* à cause de l'idée de progrès qu'implique normalement le terme *évolution*. *Des organismes soumis à toutes les lois de l'évolution progressive ou régressive par mutations ou variations brusques des caractères spécifiques* (DUHAMEL, *Maîtres*, 1937, p. 108). **2.** La plupart des dict. gén. enregistrent *évolutionnaire*, adjectif **a)** *ARM., MAR.* „Qui concerne les évolutions” (LITTRÉ). **b)** Qui a rapport à la doctrine de l'évolution ou transformisme. *Emploi substantif masculin.* „Celui qui est partisan de cette doctrine” (*ibid.*). On rencontre ds la docum. un emploi substantif de cet adjectif avec le sens de « partisan d'un changement progressif ». *On dit d'Émile Ollivier qu'il n'est pas un révolutionnaire, mais un évolutionnaire* (HALÉVY, *Carnets*, t. 1, 1867, p. 147).

Prononciation et Orthographe : [evɔlɥsjɔ̃]. Ds *Ac.* 1718-1932. **Étymologie et Histoire** 1536 art milit. « action de manœuvrer » (*L'Œuvre d'Aelian*, f^o 297 ds *GDF. Compl.*); 1776 « changement, transformation, développement » (*Tristram Shandy*, trad. de Frenais, chap. 161 ds *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1873, p. 761 ds LITTRÉ). Empr. au lat. class. *evolutio* « action de dérouler, de parcourir ». **Fréq. abs. littér.** : 1 969. **Fréq. rel. littér.** : XIX^e s. : a) 338, b) 2 119; XX^e s. : a) 3 951, b) 4 573. **Bbg.** CAMUS (P.). *L'Évolution*, écran de fumée. *Déf. Lang. fr.* 1973, n^o 67, pp. 21-24. — LA LANDELLE (G. de). *Le Lang. des marins*. Paris, 1859, p. 176. — QUEM. *DDL* t. 5 (s.v. *évolutionnaire*). — ROBINSON (A.-H.). Les Désignations de la « marche dans l'espace ». *Fr. mod.* 1974, t. 42, p. 157.



→ **GÂTE-**, élément de composition.

Élém. initial issu d'une forme du verbe *gâter* et servant à construire des composés dont le 2^e terme est un compl. d'obj. (pers. ou chose). V. *gâte-métier*, *gâte-pâte*, *gâte-sauce* et aussi :

gâte-bois, substantif masculin. **1.** « Celui qui gâte le bois, mauvais menuisier ». **2.** *Entomol.* « Nom vulgaire d'un lépidoptère *coscus*, dont la chenille creuse ses galeries dans le bois de divers arbres » (SEGUY 1967)

gâte-bourse, substantif masculin inv. « Voleur ». *Il allait peut-être en débarquant avoir des démêlés avec la police italienne comme un vulgaire gâte-bourse* (A. DAUDET, *Nabab*, 1877, p. 213)

gâte-cuir, substantif masculin inv. « Celui qui gâte le cuir; mauvais cordonnier » (*Nouv. Lar. ill.*)

gâte-enfant, substantif « Celui ou celle qui par excès d'indulgence gâte un enfant » (Ac. 1798-1878). Plur. *Des gâte-enfants* ou *gâte-enfant*. *Il y a loin de ces parents sévères aux gâte-enfants d'aujourd'hui* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 47)

gâte-fête, substantif Synon. de *trouble-fête* (*Lar. Lang. fr.*). Plur. *des gâte-fêtes* ou *gâte-fête*

gâte-filles, substantif masculin. « Celui qui pervertit les filles » (GUÉRIN 1892)

gâte-maison, **gâte-ménage**, substantif « Domestique qui (aux yeux de ses camarades) gâte le service (en le faisant trop bien) » (DG). Plur. *des gâte-maisons*, *des gâte-ménages* ou *gâte-maison*, *gâte-ménage*

gâte-papier, substantif masculin inv. **1.** « Gratte-papier, scribouillard ». *Il savait que (...) il ne s'était pas rencontré de ministre qui eût pris sur lui d'avoir une opinion (...) sans que cette opinion, cette chose eût été vannée, criblée, épiluchée par les gâte-papier (...) de ses bureaux* (BALZAC, *Ferragus*, 1833, p. 136). **2.** « Mauvais écrivain ». *Un pauvre gâte-papier comme moi* (BALZAC, *Corresp.*, 1837, p. 265)

gâte-plâtre, substantif masculin. « Ouvrier qui gâte le plâtre, mauvais maçon » (DG). Plur. *des gâte-plâtres* ou *gâte-plâtre*

gâte-tout, substantif masculin inv. « Personne excessivement maladroite ». [*M^{me} J'H.*, *au sortir du bureau de M. de Villèle* :] *Seigneur! mon mouchoir que j'ai perdu! C'est ce gâte-tout de Villèle* (D'ESPARBÈS, *Dern. lys*, 1898, p. 273)

Prononciation et Orthographe : [ɛ̃ɑːt̃] ou désaccentué [ɛ̃ɑ̃t̃]. Ac. 1932, qui atteste *gâte-métier*, *gâte-pâte* et *gâte-sauce*, donne le pluriel invar. Aucune indication sur le pluriel dans les éd. précédentes et ds ROB. Pour *Lar. Lang. fr.*, *gâte-bois*, *gâte-bourse*, *gâte-papier*, *gâte-pâte* et *gâte-sauce* sont invar., mais *gâte-enfant(s)*, *gâte-fête(s)*, *gâte-métier(s)* prennent ou non *s* au pluriel. LITTRÉ donne en outre *gâte-sauce(s)* avec ou sans *s* au pluriel. L'orthographe du pluriel est donc très instable. **Bbg.** PAULI 1921, p. 71 (*s.v.* *gâte-fête*).



→ **GAZOGÈNE**, adjectif et substantif.

I. —Adjectif

A. —Rare. Qui produit un gaz, qui transforme un corps en gaz; qui rend gazeux. *Il serait donc réellement question de « molécules liquidogènes » et de « molécules gazogènes »* (J. Chim. Phys., 1904, p. 19).

B. —Qui fonctionne au gaz. *Il n'est pas nécessaire d'avoir recours au four à foyer gazogène pour obtenir de la bonne chaux* (SAILLARD, *Betterave*, t. 2, 1923, p. 355).

II. —Substantif Appareil produisant un gaz par oxydation incomplète d'un combustible liquide ou solide. *La batterie de gazogène alimentant le four est à l'arrière des fours; les chambres de récupération ne sont plus au-dessous des fours, mais un peu en arrière* (GUILLET, *Techn. métall.*, 1944, p. 58).

—*En particulier.* Moteur fonctionnant grâce au gaz fourni par un appareil gazogène. *Il ne restait plus rien du silence et du calme. Des camions à gazogène soufflaient au milieu du grand pré, derrière le bouquet d'arbres où le copain avait espéré trouver la paix* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 395).

◆*Par métonymie.* Véhicule équipé d'un moteur gazogène. *Gazogène Renault. La guerre sera longue, l'essence manque déjà, voici venir le temps des gazogènes* (ABELLIO, *Pacifiques*, 1946, p. 313).

Prononciation et Orthographe : [gɑzɔgɛn] ou [gaz-]. [ɑ] ds *DG*, BARBEAU-RODHE 1930; [a] ds *Lar. Lang. fr.*; [ɑ] ou [a] ds *Pt* ROB. et WARN. 1968. Att. ds *Ac.* 1932. **Étymologie et Histoire** 1832 (RAYMOND). Dér. de l'élém. *gazo-* formé à partir de *gaz**; élém. suff. *-gène**. **Fréq. abs. littér. :** 11. **Bbg.** GALL. 1955, p. 266.



→ **GRUE**, substantif féminin.

A. —TECHNOLOGIE. Appareil de levage et de manutention réservé aux lourdes charges. *Grue à vapeur, électrique; grue de chantier, de port, de quai. Des péniches pleines de charbon, des chalands chargés de meulière, dominés par le bras gigantesque d'une grue de fonte* (ZOLA, *Œuvre*, 1886, p. 9). *Les berges poudreuses où les grues déchargeaient des pierres* (A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 102) :

◆ La manutention est assurée par des appareils très commodes et capables de fournir un considérable effort. *Les grues* [it. ds le texte] constituent des engins parfaits et adaptés à toute sorte de travaux; elles peuvent être mobiles, sur voies ferrées ou sur pontons : la **grue** flottante électrique du port du Havre peut soulever 200 tonnes.

ALBITRECCIA, *Moyens transp.*, 1931, p. 122.

◆*Grue flottante.* Grue installée sur un ponton. *Les navires spécialisés dans ce genre de transport [des colis lourds] disposent d'engins de levage puissants, car les ports de débarquement ne possèdent généralement pas, comme les ports d'embarquement, de grues flottantes comme celle de 180 tonnes des chantiers Penhoët à Saint-Nazaire* (M. BENOIST, PETTIER, *Transp. mar.*, 1961, p. 105).

◆*Grue hydraulique.* Appareil destiné à l'alimentation en eau des locomotives à vapeur. *Deux ouvertures munies d'un couvercle sont ménagées à la partie supérieure [de la caisse des tenders] et servent au remplissage par grue hydraulique* (BAILLEUL, *Not. matér. roulant ch. de fer*, 1951, p. 55).

B. —Par extension, CINÉMA. *Grue (de prise de vue/s).* Support mobile de la caméra destiné à faciliter à l'opérateur les prises de vues combinées. *Travelling à la grue. Un levier de commande permet soit le travelling droit, soit le mouvement rotatif sur place (...). Un vérin permet de bloquer la grue sur place* (*Le Technicien du film*, Paris, éd. Dujarric, 1973, p. 31).

Prononciation et Orthographe : [gʁy]. Att. ds *Ac.* 1694-1932. **Étymologie et Histoire** [1202[date du texte incertaine et sens du mot indéterminé] (*Acte* ds TAILLIAR, *Rec. d'actes*, p. 26 : Chiaux qui porte **grues** IJ d. o.); 1. 1467, 20 févr.-68, 21 mai « appareil pour soulever des fardeaux » (*Compte d'ouvrages*, 3e Somme de mises, A. Tournai ds GDF. *Compl.*); 2. xv^e s. « machine de guerre » (J. MOLINET, *Les Faictz et Dictz*, éd. N. Dupire, 580, 329 : Mortiers, cas, **grues**, taillardes); 3. 1952 cin. (cité par O. UREN ds *Fr. mod.* t. 20, p. 211). De *grue*^{1*} par assimilation de forme avec infl. du m. néerl. *crane* « appareil qui sert à soulever les fardeaux » (*FEW* t. 16, p. 356a). **Fréq. abs. littér. :** 388. **Fréq. rel. littér. :** xix^e s. : a) 244, b) 555; xx^e s. : a) 819, b) 650.



→ **LIBER**, substantif masculin.

BOTANIQUE. Tissu conducteur de la sève élaborée dans diverses parties d'une plante vasculaire (racine, tige, feuille) et composé de tubes criblés, de parenchyme et parfois de fibres. *On appelle (...) sève élaborée le flot qui descend (...) par les canaux du liber, de l'écorce* (PESQUIDOUX, *Livre raison*, 1928, p. 17).

Prononciation et Orthographe : [liβɛːʁ]. Att. ds Ac. dep. 1835. **Étymologie et Histoire** 1733 *livre* (*Mercur*, oct. 1733 ds *Trév.* 1743); 1755 *liber* (DUHAMEL DU MONCEAU, *Traité des arbres*, t. 2, p. 294, s.v. *suber*). Empr. au lat. *liber* « partie vivante de l'écorce, liber (sur lequel on écrivait avant la découverte du papyrus) », v. aussi *livre*.

COMP. Libéro-ligneux, -euse, adjectif. Qui est composé à la fois de liber et de bois. *Faisceau libéro-ligneux. Les tumeurs prennent le plus souvent naissance dans les assises profondes génératrices libéro-ligneuses de la tige* (ROUSSY ds *Nouv. Traité Méd.* fasc. 5, 2 1929, p. 621). — [liβɛːʁoliɲø], féminin [-øːz]. — 1^{re} attest. 1891 (BAILLON t. 3); composé de *liber* et de *ligneux**.

DÉR. Libérien, -ienne, adjectif. Propre au liber. *Tissu libérien; faisceaux, tubes libériens. L'isolement des fibres libériennes du Lin* (PLANTEFOL, *Bot. et biol. végét.*, t. 2, 1931, p. 394). — [liβɛːʁjɛ̃], féminin [-jɛ̃ɲ]. — 1^{re} attest. 1855 (LITTRÉ-ROBIN); de *liber*, suff. *-ien**.

←

→ **Maniabilité**, substantif féminin. (dans l'article **MANIABLE**, adjectif.)

Prononciation et Orthographe: [manjabɪ̃]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire** 1. 1275-80 «qui se prête à l'action de la main» (JEAN DE MEUN, *Rose*, éd. F. Lecoy, 21007); 2. 1538 fig. «qui se laisse facilement diriger (d'une personne)» (EST. s.v. *tractabilis*); 3. 1690 «qui évolue facilement en obéissant à la direction imprimée par la main» (FUR.); 4. 1771 mar. (*Trév.*). Dér. de *manier**; suff. *-able**; cf. l'a. fr. *maniabile* «agile, adroit» (WACE, *Rou*, éd. A. J. Holden, III, 878). **Fréq. abs. littér.:** 115.

DÉR. Maniabilité, substantif féminin. Qualité de ce qui est maniable. *Je n'ai jamais été tenté, moi le maître des mots et le nouvel Adam, par la maniabilité suprême du langage* (JANKÉL., *Je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 189). *Pour accroître les dimensions du filet, on avait fabriqué des perches atteignant 20 m de long, mais ces engins n'avaient qu'une maniabilité très faible* (BOYER, *Pêches mar.*, 1967, p. 54). — [manjabilitɛ̃]. — 1^{re} attest. 1876 (DE PARVILLE, *Journ. des Débats*, 16 nov., Feuilleton, 2^e page, 5^e col. ds LITTRÉ *Suppl.*); de *maniable*, suff. *-(i)té**.

←

→ **MAGNÉTISME**, substantif masculin.

A. —PHYSIQUE

1. Étude des aimants et des champs magnétiques; *p. méton.* ensemble des propriétés (attraction, répulsion notamment) des aimants et des champs magnétiques. *Le magnétisme d'un barreau aimanté est l'intensité de la force magnétique développée en présence d'une substance qui est attirable par celle-ci* (TSCHUSCHNER, *Prévis. temps*, 1919, p. 6). V. *aimanté* ex. 2.

2. *Mod.* Ensemble des phénomènes produits à partir d'une substance, d'un corps soumis à un champ d'induction dû à un courant électrique (électro-magnétisme) ou un aimant orientant de manière plus ou moins sensible le mouvement des électrons des atomes, cette orientation suivant les corps étant de type différent: *diamagnétisme, ferromagnétisme, paramagnétisme*; *par métonymie.* ensemble des propriétés et phénomènes qui en résultent. *Le moment électrique apparaît, conformément aux lois de la relativité, par suite du mouvement de l'électron, doué de magnétisme* (L. DE BROGLIE, *Théorie quanta*, 1959, p. 255):

- Avec l'interprétation quantique du champ moléculaire par Heisenberg, contemporaine des travaux de Van Vleck sur le paramagnétisme, la théorie du **magnétisme** était établie sur des

bases solides qui allaient permettre un nouveau développement dans les trente années suivantes.

Hist. gén. sc., t. 3, vol. 2, 1964, p. 247.

◆ **Magnétisme terrestre.** „Ensemble des phénomènes magnétiques attachés au globe terrestre qui se comporte comme un dipôle aimanté dont l'axe ne coïncide pas avec celui de rotation” (GEORGE 1970). *On ne peut rechercher les causes du magnétisme terrestre sans faire appel aux lois des différents chapitres de la physique et à la constitution générale de la matière* (ROTHÉ, *Géophys.*, 1943, p. 404).

◆ **Magnétisme rémanent.** Magnétisme, aimantation résiduelle d'un corps qui a été soumis temporairement à l'action d'un aimant, d'un corps magnétique. *En second lieu le clou doit retomber sitôt que l'aimant qui le maintient soulevé cesse d'agir, il fallait à tout prix éviter les effets du magnétisme rémanent qui aurait pu laisser le clou collé au plot ne fût-ce que quelques instants* (SOULIER, *Gdes applic. électr.*, 1916, p. 153).

◆ **Magnétisme temporaire, induit.** „Magnétisme qu'un corps (par exemple le fer doux) possède lorsqu'il se trouve dans un champ magnétique et qu'il perd en grande partie quand on le retire du champ” (UV.-CHAPMAN 1956).

◆ **Magnétisme biologique.** Étude des phénomènes magnétiques liés à la structure moléculaire des organismes vivants, ou de l'action d'un champ magnétique, sur un organisme vivant (d'apr. *Méd. Biol.* t. 2 1970).

B. — PHYSIOLOGIE, vieilli. *Magnétisme animal* ou p. ell. *magnétisme*. Théorie de Mesmer selon laquelle l'action et l'interaction du magnétisme des corps célestes (fluide magnétique) exercent une influence sur le comportement physiologique humain et animal. Synon. *mesmérisme*. *Michelet n'a pas tort de souligner l'importance du magnétisme de Mesmer et de l'invention des ballons qui fortifièrent la foi dans les miracles humains, les miracles du progrès* (BAINVILLE, *Hist. Fr.*, t. 2, 1924, p. 11). *Déjà Lacordaire saluait dans le magnétisme animal qui florissait en son temps, une preuve tangible de l'existence de l'âme et s'en félicitait de la chaire de Notre-Dame* (AMADOU, *Parapsychol.*, 1954, p. 316). *V. magnétiser* B ex. de BALZAC, *Comédiens*, 1846, p. 351.

— *En particulier.*

◆ **Fluide magnétique** qu'une personne est censée pouvoir utiliser sur une autre personne à des fins thérapeutiques ou divinatoires. *Je suis catholique, je me ferai protestante, cela vous portera bonheur, puis j'ai tant de magnétisme en moi, et surtout dans mes cheveux, que ma présence dans la même chambre, suffira pour faire partir vos douleurs* (BOURGES, *Crépusc. dieux*, 1884, p. 114).

◆ **Ensemble des phénomènes et pratiques liés à l'utilisation de ce fluide:**

◆ Les eaux de Vichy pour votre cher enfant me semblent bonnes, mais attendez l'effet de Frapesle. En tout cas, songez au **magnétisme**. Ma soeur a été guérie de la même maladie qu'a M^{me} Nivet, par une suite de **magnétisme**, par la simple action, répétée deux heures tous les jours, de ma mère. C'est un fait irrécusable. Magnétisez donc Ivan.

BALZAC, *Corresp.*, 1833, p. 312.

— *Au fig.* Fascination, influence intense et inexplicée qui s'exerce sur quelqu'un ou qui émane de quelqu'un ou de quelque chose. *La longue habitude des spectacles de distraction nous a fait oublier l'idée d'un théâtre grave, qui, bousculant toutes nos représentations, nous insuffle le magnétisme ardent des images et agit finalement sur nous à l'instar d'une thérapeutique de l'âme dont le passage ne se laissera plus oublier* (ARTAUD, *Théâtre et son double*, 1938, p. 102). *Il avait pourtant toutes les femmes de la cour, non pas en bouffonnant comme Voisenon, le macaque: par un magnétisme qui portait ses belles conquêtes aux pires excès de la passion* (SARTRE, *Nausée*, 1938, p. 27).

Prononciation et Orthographe: [ma.r.ɛ.ti.zm]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire** 1666 «sorte d'influence occulte qui règne dans le monde» (*Compte rendu ds Journ. des savants*, 4 janv. ds *Fr. mod.* t. 23, p. 221); 1724 «puissance d'attraction propre aux aimants» (Le P. CASTEL, *Traité de la pesanteur univ. des corps*, II, 347 ds DG); 1775 *magnétisme animal* (*Journ. de Bruxelles*, 25 avril, 1, p. 477 ds PROSCHWITZ *Beaumarchais*, p. 340); av. 1787 «influence puissante et mystérieuse» (GALIANI ds *Lar. Lang. fr.*). Dér. de *magnétique**; suff. *-isme**. **Fréq. abs. littér.:** 224. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 413, b) 404; XX^e s.: a) 318, b) 191.



→ **Mardelle**, substantif féminin. (dans l'article **MARGELLE**, substantif féminin.)

● Lorsque j'étais jeune, et que les romans à bon compte m'intéressaient, nous nous donnions rendez-vous, quelques amis et moi, sur la **margelle** du quai Malaquais...

FARGUE, *Piéton Paris*, 1939, p. 83.

—*Loc. prép. En margelle.* En saillie, à la manière d'une margelle. *Sa singulière lèvre en margelle dépasse un peu, rouge, sa moustache qui rejoint sa barbe* (COLETTE, *Sido*, 1929, p. 81).

REMARQUE. Mardelle, substantif féminin. **a)** *Vx, région.* Margelle. *Pendant toute cette conversation, je m'étais tenu immobile, penché sur la mardelle du puits caché dans le treillis de vigne vierge, qui déparait la cour du jardin* (BALZAC, *Œuvres div.*, t. 1, 1830, p. 522). **b)** *Géogr.* Petite dépression plus ou moins conique qu'on trouve en Berry et sur certains plateaux calcaires du nord de la France (d'apr. FOUQ.-RAOULT *Géol.* 1980). *Dans les terrains d'où elles proviennent existent des effondrements, dits (...) abîmes ou mardelles* (WIDAL, LEMIERRE, ABRAMI ds *Nouv. Traité Méd.* fasc.3 1927, p. 35).

Prononciation et Orthographe: [maʁʒɛl]. Att. ds *Ac.* dep. 1694. Une forme *mardelle* ds *Ac.* 1694-1835, en tant que var. prim. (1694), puis en tant que var. second. (1718, 1740), enfin en tant que vedette de renvoi (1762-1835). **Étymologie et Histoire** Ca 1165 *marzele* «rebord d'un char de combat» (BENOÎT DE STE-MAURE, *Troie*, éd. L. Constans, 7896); 1180-90 *margele (d'un puits)* (ALEX. DE PARIS, *Alexandre, II, branche III, 3471* in Elliott Monographs, n°37, p.221). D'un lat. pop. **margella* (att. seulement en 1174 ds *Nov. gloss.* «rive, terrain au bord d'une rivière», cf. aussi macédonum. *mârdzeauâ* «bord de l'œil»), dér. du lat. *margo* (v. *marge*). **Fréq. abs. littér.:** 138.



→ **MÉCANIQUE**, adjectif et substantif féminin.

I. —Adjectif

A. —1. PHYSIQUE. Qui concerne les lois du mouvement et de l'équilibre. *Fonctionnement, mouvement, phénomène mécanique. Il fait plus froid sur le sommet du Mont Blanc qu'à son pied. Je vous renvoie d'ailleurs à la théorie mécanique de la chaleur de Helmholtz et de Schiaparelli* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t.2, *Homme de mars*, 1889, p.1182) :

■ Les enduits et les peintures (...) sont appelés à être dissous, enlevés, altérés ou détruits par l'action de l'eau de mer ou par des actions **mécaniques** telles que les frottements, les chocs, etc... BOURDE, *Trav. publ.*, 1929, p.216.

◆ **Énergie mécanique.** „Somme de l'énergie potentielle et de l'énergie cinétique d'un système`` (DUVAL 1959). *Un corps possède de l'énergie mécanique s'il peut produire du travail* (*Hist. gén. sc.*, t.3, vol. 1, 1961, p.108):

■ Grâce à l'oxygène, à l'hydrogène et au carbone qu'elles reçoivent des sucres et des graisses, les cellules vivantes sont pourvues de l'énergie **mécanique** nécessaire au maintien de leur structure et à leurs mouvements...

CARREL, *L'Homme*, 1935, p.93.

◆ **Propriété mécanique (d'une substance).** Propriété physique telle que la viscosité, les coefficients d'élasticité, le frottement interne, la ductibilité, la malléabilité (d'apr. DUVAL 1959). *L'un des caractères fondamentaux d'une pierre précieuse est de se conserver sans altération, ce qui implique certaines propriétés mécaniques dont la plus importante est la dureté ou résistance offerte par un corps à l'égratignure ou l'abrasion* (METTA, *Pierres préc.*, 1960, p.37).

◆ **Sciences mécaniques.** [En tant que discipline] *Les constructions logiques par lesquelles les mathématiciens avaient l'unique souci de faire progresser leur science (...) ont permis de réaliser des progrès inattendus dans les sciences physiques et mécaniques* (E. BOREL, *Paradoxes infini*, 1946, p.9).

2. PHILOSOPHIE. „Dans le cartésianisme, ce qui s'explique par les seules notions d'étendue et de mouvement`` (LAL. 1968).

B. —Qui a rapport à l'étude des machines, de leur construction, de leur fonctionnement.

1. Au pluriel, vieilli. *Arts mécaniques. V. art III A 1. Les Persans disent aux Européens: «Vous avez, vous autres, des horlogers, des mécaniciens, des ouvriers dans les arts mécaniques supérieurs aux nôtres (...)*» (GONCOURT, *Journal*, 1887, p.702).

2. Qui est produit, exécuté, actionné par une machine, un mécanisme.

a) Relatif à un mécanisme, qui relève de l'utilisation de machines. *Industries mécaniques. Aussi le procédé pédestre tomba-t-il en défaveur au bout de quelques mois, abandonné au profit de moyens mécaniques comme le vélo, le chemin de fer et la voiture* (AMBRIÈRE, *Gdes vac.*, 1946, p.225).

b) [En parlant d'opérations, de leurs résultats] *Fabrication, installation mécanique:*

■ ... on raconte même que les premiers métiers furent brisés par les ouvriers lyonnais sous prétexte que la substitution du travail **mécanique** au travail à la main serait une ruine pour les habitants de la contrée.

D'ALLEMAGNE, *Hist. jouets*, 1902, p.226.

◆ **Construction(s) mécanique(s).** Construction(s) qui concerne(nt) les équipements lourds. *Usine de construction mécanique. Taylor prenait en main une usine de construction mécanique prête à sombrer et la renflouait* (WILBOIS, *Comment fonct. entr.*, 1941, p.42).

◆ **MUSIQUE.** *Musique mécanique.* „Art de reproduire mécaniquement l'exécution du musicien sur son instrument`` (*Mus.* 1976).

c) [En parlant d'objets, de produits finis] Qui est fabriqué à la machine. *La tuile mécanique, de pose facile et rapide* (MENON, LECOTTÉ, *Vill. de Fr.*, t.1, 1954, p.35).

3. Qui est mû par un mécanisme, qui relève de la catégorie des machines. *Escalier, faneuse, fauteuil, graisseur, hachoir, pelle, presse, rasoir, scie mécanique. La balayeuse mécanique nettoie imparfaitement si elle est réglée pour un travail trop léger* (BOURDE, *Trav. publ.*, 1929, p.146).

—[En parlant de jouets mus par un mécanisme à ressort, p. oppos. aux jouets électriques] *Cheval, train mécanique. M. Rambaud s'occupait gravement à raccommoder un joujou, une poupée mécanique parlant et marchant* (ZOLA, *Page amour*, 1878, p.964).

— **MUSIQUE.** *Piano mécanique.* Piano „dans lequel un cylindre goupillé actionne des marteaux

frappant sur les cordes` (Mus. 1976). *Sa spécialité est de quêter des sous pour faire tourner le piano mécanique* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, 1933, p.1071).

—SPORTS (ski). *Remontée mécanique*. Dispositif servant à faire remonter les skieurs vers les sommets des pentes. *Les engins de remontée mécanique d'une station de sports d'hiver sont financés sur les crédits touristiques* (JOCARD, *Tour. action État*, 1966, p.194).

—TECHNIQUE. MILITAIRE. *Force mécanique*. Force militaire constituée d'engins blindés. *La foudroyante surprise infligée par la force mécanique allemande à notre système militaire* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1959, p.499).

C. —Qui se fait sans l'aide de la réflexion ou de la volonté et rappelle ainsi le fonctionnement d'une machine. Synon. *automatique, machinal*. *Je suis dans un compartiment britannique et je vois au même moment, mes sept Anglais remonter leurs montres. C'est fait d'une manière si automatique, si mécanique, que cela me fait presque peur et que je me sauve dans un autre compartiment* (GONCOURT, *Journal*, 1874, p.986):

■ J'éprouve ce soir un sentiment si curieux et insistant *d'absence* que je sens qu'il me serait impossible de rien faire de façon autre que **mécanique**, et c'est pourquoi j'interromps tout sur-le-champ afin de clarifier, comme à l'ordinaire, à l'aide du journal.

DU BOS, *Journal*, 1927, p.365.

—[En parlant de gestes, d'attitudes] *Avancer d'un pas mécanique*. *Duveyrier levait les pieds dans un mouvement mécanique de somnambule* (ZOLA, *Pot-Bouille*, 1882, p.193).

II. —Substantif féminin.

A. —PHYSIQUE, MATHÉMATIQUE. Étude des états d'équilibre et des mouvements des systèmes matériels soumis à des forces. *Lois, principes de la mécanique; mécanique appliquée, expérimentale, théorique*. *La mécanique a pour but d'appliquer les lois du mouvement ou de les neutraliser* (BALZAC, *Peau chagr.*, 1831, p.236) :

■ ... toute science complexe a besoin «pour s'expliquer» des sciences «moins complexes»; la géométrie a besoin de l'arithmétique; la **mécanique** a besoin des mathématiques...

MARIN, *Ét. ethn.*, 1954, p.43.

1. [Considérée dans ses différents courants]

—*Mécanique ancienne, classique; mécanique galiléenne; mécanique rationnelle*. *On a tenté de faire appel à la mécanique statistique jointe à la théorie électromagnétique de l'émission et de l'absorption du rayonnement* (L. DE BROGLIE, *Théorie quanta*, 1959, p.83).

◆*Mécanique newtonienne*. Système de mécanique fondé sur les lois dynamiques de Newton. *La mécanique newtonienne commence à rencontrer des sceptiques* (H. POINCARÉ, *Mécan. nouv.*, 1909, p.1).

—*Mécanique moderne; mécanique relativiste*. *L'extension du principe de relativité aux phénomènes lumineux exige que les lois de la mécanique nouvelle, pour y satisfaire, soient invariantes par rapport à la transformation de Lorentz-Einstein* (F. PERRIN, *Dyn. relativ.*, 1932, p.3).

◆*Mécanique ondulatoire*. „Développement de la théorie des quanta amorcé par les travaux de L. de BROGLIE` (UV.-CHAPMAN 1956). *L'onde de la mécanique ondulatoire n'est plus aucunement une réalité: elle n'est plus qu'une solution d'une équation aux dérivées partielles du type classique de l'équation des ondes* (*Hist. gén. sc.*, t.3, vol.2, 1964, p.142).

◆*Mécanique quantique*. Étude du comportement de la matière et du rayonnement à une échelle très fine, microscopique. *La mécanique quantique joue un rôle fondamental pour la description et la compréhension des phénomènes naturels. En effet, dès que ces derniers se produisent à une échelle très fine (échelle atomique ou subatomique), ils ne sont explicables que dans le cadre de la physique quantique* (COHEN-TANNOUDJI, *Mécanique quantique*, Paris, Hermann, 1977, p.9).

2. [Considérée dans ses diverses spécialités]

—*Mécanique physique; mécanique des milieux continus; mécanique (des lois dynamiques) du vol; mécanique atmosphérique*. *Pour l'explication des phénomènes de la nature vivante, il faut tenir compte des propriétés fondamentales de la matière; il faut savoir appliquer la mécanique des solides et celle des fluides* (COURNOT, *Fond. connaiss.*, 1851, p.194).

—*Mécanique des sols*. Étude de la résistance des sols, de leur porosité, de leur perméabilité, en vue, notamment, de leur utilisation comme fondations d'édifices ou de barrages (d'apr. PLAIS.-CAILL. 1958). *Parmi les dix-neuf options offertes en troisième année [à l'École Centrale], huit intéressent l'objet de ce rapport (génie mécanique, mécanique de l'énergie, thermique, océan, air-espace, génie chimique,*

mécanique des sols, constructions civiles) (*Les Sc. mécan. et l'avenir industr. de la Fr.*, Rapport au Président de la République, La Docum. fr., 1980, p.136).

—**ASTRONOMIE.** *Mécanique céleste.* Étude du mouvement des corps célestes sous l'action de la gravitation universelle (d'apr. *Astron. (CILF)* 1980). V. *astronomie* ex. 3.

—**MÉTALLURGIE.** *Mécanique de la rupture.* Étude des phénomènes de fracture des matériaux. *La mécanique de la rupture permet aussi de prédéterminer l'accroissement d'une fissure de fatigue* (*Constr. métall.* 1975).

B. —Conception, développement et réalisation des machines; étude de leur fonctionnement. *Mécanique industrielle; les progrès de la mécanique. L'aîné s'est passionné pour la mécanique et a gâché un argent fou en inventions extraordinaires* (ZOLA, *Cap. Burle*, 1883, p.75).

C. —1. Combinaison de pièces ou d'organes destinés à produire, à transmettre un mouvement. *Un tas de petites mécaniques pour fermer et ouvrir ses persiennes de l'intérieur* (GONCOURT, *Journal*, 1856, p.291).

—*Par analogie, arg., vieilli. Charriage, saut à la mécanique.* „Genre d'agression où l'assaillant saisit la victime à la gorge, par derrière, tandis qu'un complice la dévalise” (ESN. 1966). V. *charriage* D.

♦*Charrieurs à la mécanique.* Auteurs de ce genre d'agression. V. *charrieur* C 1.

2. Par métonymie. La machine dans son ensemble. *La semaine prochaine, je m'installe chez nous, tout en haut, dans les greniers, et je fais fabriquer mystérieusement ma première mécanique, moi-même, sous mes yeux. Il faut que dans trois mois les brevets soient pris et que l'imprimeuse fonctionne* (A. DAUDET, *Fromont jeune*, 1874, p.167) :

■ ... une grande **mécanique** compliquée (...) distribuait les rations automatiquement, les pesait et les jaugeait au demi-gramme près. Avant que Donadieu eût imaginé sa **mécanique**, Leuil se servait en guise de mesure d'une boîte de conserve...

VAN DER MEERSCH, *Invas.* 14, 1935, p.112.

Prononciation et Orthographe: [mekanik]. Ac. 1694 et 1718: *mechanique*; 1740: *mécha-*; dep. 1762: *-ca-*. **Étymologie et Histoire A. 1.** *Ca* 1268 *mestier mecanique* «servile, comportant l'usage d'instruments et l'action de la main» (BRUNET LATIN, *Trésor*, éd. Fr. J. Carmody, I, 4, 6); *ca* 1374 *les ars mecaniques* (ORESME, *Yconomique*, éd. A. Douglas Menut, 808); **2.** XIII^e s. substantif masculin. «ouvrier manuel, artisan» (*Apocalypse*, 1003 ds T.-L.); 1382 adj. «qui fait un travail manuel» (JUV. DES URSINS, *Charles VI* ds GDF.). **B. 1. a)** 1559 substantif féminin «partie des mathématiques qui a pour objet la connaissance des lois du mouvement et la théorie de l'action des machines» (AMYOT, *Vies des hommes illustres*, t.1, f^o211 r^o); **b)** 1749 *mécanique rationnelle* (BUFFON, *Hist. nat.*, t.1, p.60); 1788 *La Mécanique analytique* [titre] (LAGRANGE); 1749 *mécanique céleste* (BUFFON, *Hist. nat.*, *De la formation des planètes*, t.1, p.130); **c)** 1690 substantif féminin «système des pièces et des mouvements constituant une machine, structure de celle-ci» (FUR.); 1690 «système structurel des processus naturels, dans un corps vivant» (FUR.); 1727 «structures, rouages d'une administration assurant sa force» (BOULAINVILLIERS, *Mémoires*, VI, II, p.112 ds BRUNOT t.6, p.94); **2. a)** XVII^e-XVIII^e s. *pièces de mécanique* «pièces mises en mouvement à l'aide d'un mécanisme» (*Mercur* ds HAVARD); **b)** 1791 substantif féminin «toute espèce de machine» (MOLARD, *Descr. Mach. et proc.*, t.1, p.186 ds BRUNOT t.9, p.1206, note 10); **3. a)** 1680 adj. «relatif aux lois qui régissent les mouvements des corps» (RICH.); 1686 *philosophie mécanique* (FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1^{er} soir, p; 25); 1704 *courbes mécaniques* «courbes qui ne peuvent être exprimées par des équations algébriques» (*Hist. de l'Ac. des sc.*, p.115); **b)** 1786 adj. «dont le mouvement est produit par un agencement artificiel, non par un processus chimique ou biologique» (*Annonces, affiches et avis divers* du 21 oct. ds HAVARD); **c)** 1762 «machinal, sans l'aide de la réflexion» (ROUSSEAU, *Émile*, I, éd. B. Gagnebin et M. Raymond, p.280). Empr. au lat. *mechanicus, mechanica*, gr. μηχανικός, μηχανική, (sous-entendu τέχνη«art»), de μηχανή, v. *machine*. En a. fr. et m. fr. le mot sert à désigner une classe de travailleurs (A). La Renaissance le réemprunte dans l'accept. sc. du gr. μηχανική«l'art de construire une machine». Au XVIII^e s. le mot est souvent employé au sens de «mécanisme» et, sous l'influence du développement des techniques industrielles, au sens de «machine considérée dans son fonctionnement» (B). FEW t.6, 1, p.569a et b, BL.-W.⁵ **Fréq. abs. littér.:** 2383. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 1903, b) 2953; XX^e s.: a) 2954, b) 5151. **Bbg.** GEMMINGEN *Arbeit* 1973, p.8, 9, 14, 24, 33, 35. —GOHIN 1903, p.297, 355. —QUEM. DDL t.10, 17; 23 (s.v. *méca ra*).



→ **NATURE**, substantif féminin.

I. — Ensemble de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaines.

A. —1. Milieu terrestre particulier, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation. *Une nature aride, désertique, désolée, luxuriante, tropicale, sauvage. Le ciel était pur et serein, l'air frais; la nature aussi donnait sa fête. Toute la population de Paris était sur pied* (MAINE DE BIRAN, *Journal*, 1814, p.15).

— [Comme source d'émotions ou de sensations, dans une conception romantique] *Déjà les premières ombres de la nuit commençoient à envelopper le bosquet d'orangers, et donnoient à la nature cette teinte de mélancolie qui favorise si bien les méditations religieuses et les tendres rêveries* (COTTIN, *Mathilde*, t.1, 1805, p.147).

— [Comme milieu-refuge opposé à la ville ou à tout espace modelé par l'activité humaine, pris pour symboles de la société, de la civilisation] *Le retour à la nature. Aussi, son premier soin fut-il de chercher un asile écarté aux environs des eaux. Il sentait instinctivement le besoin de se rapprocher de la nature, des émotions vraies et de cette vie végétative à laquelle nous nous laissons si complaisamment aller au milieu des champs* (BALZAC, *Peau chagr.*, 1831, p.277).

— *Familier. Disparaître, être dans la nature.* Disparaître, être dans un lieu inconnu. *On m'avait parachuté quelque part dans la nature. Je suis tombé dans le noir, j'avais bien atterri, je n'avais rien de cassé* (TRIOLET, *Le Rendez-vous des étrangers*, Paris, Laffont, 1973 [1956], p.32).

◆ Se cacher, désertier, s'évader.

2. Environnement terrestre, en tant qu'il sert de cadre de vie à l'espèce humaine, qu'il lui fournit des ressources. *Les objets que la nature ne livre pas tout préparés pour satisfaire nos besoins, peuvent y être rendus propres par notre industrie* (SAY, *Écon. pol.*, 1832, p.59). [*Les hautes cheminées éteintes témoignaient*] *des combats de l'industrie et de la concurrence, dans ces profondeurs de la terre. Dans cette violente et rapide conquête de la nature par l'homme, on va, on va à l'aveugle: les règlements sont méprisés, les eaux inondent les mines, les champs, la route même s'affaissent* (MICHELET, *Journal*, 1839, p.300). *Les forces et les processus que l'homme parvient maintenant à maîtriser commencent à égaler en grandeur et en intensité la nature elle-même, et la totalité de notre milieu ambiant est à présent soumise à l'influence humaine* (Science, 1957, n° 125, p.143 ds MOSCOVICI, *Essai sur l'hist. hum. de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, p.7).

B. —1. Ensemble de l'univers, en tant qu'il est le lieu, la source et le résultat de phénomènes matériels. *Les lois* de la nature. La physique, se délivrant peu à peu des explications vagues introduites par Descartes, comme elle s'était débarrassée des absurdités scolastiques, n'est plus que l'art d'interroger la nature par des expériences, pour chercher à en déduire ensuite, par le calcul, des faits plus généraux. La pesanteur de l'air est connue et mesurée; on découvre que la transmission de la lumière n'est pas instantanée, on en détermine la vitesse; on calcule les effets qui doivent en résulter pour la position apparente des corps célestes; le rayon solaire est décomposé en rayons plus simples, différemment réfrangibles et diversement colorés* (CONDORCET, *Esq. tabl. hist.*, 1794, p.178).

2. [Très fréquent, dans des formulations ayant une origine anthropomorphique ou finaliste] *Étudiez-la, suivez-la, cette nature atroce: vous ne la verrez jamais créer que pour détruire, n'arriver à ses fins que par des meurtres, et ne s'engraisser, comme le Minotaure, que du malheur et de la destruction des hommes* (SADE, *La Nouvelle Justine*, 1797 ds DESNÉ, *Les Matérialistes fr. au 18^e s.*, Paris, éd. Buchet-Chastel, 1965, p.164).

◆ *Qqn est une force de la nature.* V. force I B 3 e.

— [Comme puissance maternelle, comme principe cosmique de fécondité] *Ces hauts monts que blanchit un éternel hiver, ce chaos, semblent les débris d'un monde, les Titans... on croit voir là dans ces enfantements monstrueux sans forme, sans ordre, la nature mère travaillée, agitée, déchirée, gémir dans les travaux d'un avortement* (CHÉNIER, *Amérique*, 1794, p.85).

C. — BIOLOGIE. Force spécifique au vivant. Synon. *force vitale**. *On peut donc assurer, avec vraisemblance, que la puberté de la fille naturelle ne se manifesterà (au moins dans un climat semblable au nôtre) qu'après que le corps aura presque fini sa croissance, et l'on peut assurer avec certitude que, dans tous les climats, la nature, livrée à elle-même, n'accordera à une fille la faculté de*

devenir mère qu'après lui avoir donné la force d'en remplir les devoirs (LACLOS, *Éduc. femmes*, 1803, p.437).

—**HISTOIRE DE LA MÉDECINE.** *Nature curative, médicatrice.* „Propriétés inhérentes aux tissus et aux humeurs, qui font qu'un organe lésé dans certaines limites revient peu à peu à son état naturel» (LITTRÉ). *D'ailleurs, la médecine antique ou d'observation, concluant forcément à l'expectation comme traitement, était passive et se résumait essentiellement dans le pronostic, se bornant à rechercher les bonnes influences, à éviter les mauvaises et à favoriser les bonnes dispositions de la nature curative ou médicatrice* (Cl. BERNARD, *Princ. méd. exp.*, 1878, p.10).

Prononciation et Orthographe: [nɑtyːʀ]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire I. 1.** 1119 «force active qui a établi et maintient l'ordre de l'univers» (PHILIPPE DE THAON, *Comput*, éd. E. Mall, 389); 1580 *les lois de nature* (MONTAIGNE, *Essais*, I, 33, éd. P. Villey, I, 218); 1668 *payer le tribut à la nature* (LA FONTAINE, *Fables*, V, XII, *Les Médecins*, éd. A. Régner, I, 402); 1673 *laisser faire la nature* (MOLIÈRE, *Malade Imaginaire*, III, 3); **2.** 1426 «organisation particulière de chacun des êtres vivants, mouvement qui le porte vers les choses nécessaires à sa conservation» (ALAIN CHARTIER, *Le Quadrilogue invectif*, éd. E. Droz, 16, 22); **3.** 1535 *contre* nature*; **4.** 1580 «faculté innée qui rend l'homme capable de discerner le bien et le mal» (MONTAIGNE, *op. cit.*, I, 16, 70); **5.** 1584 «ensemble du monde, des êtres et des choses, univers en tant qu'ordonné et régi par les lois» (JACQUES DE ROMIEN, *Palinodies ds Satires françaises du 16^e s.*, II, 89); d'où 1690 «opérations, productions de la nature (par opposition à celles de la civilisation)» (FUR.); 1696 «le monde physique» (LA BRUYÈRE, *Des Jugements*, 110, éd. G. Servois, III, 123); **6.** 1580 «la nature considérée comme modèle des arts» (B. PALISSY, *Disc. admirables*, p.194 ds *IGLF*); 1663 *d'après nature* (MOLIÈRE, *Critique de l'École des Femmes*, VI, éd. R. Bray, 2, p.329); 1671 *plus grand, plus petit que nature* (POMEY); 1763 *la nature inanimée* (BACHAUMONT, *Mém.*, t.1, p.104); **7.** 1734 *en nature* «en objets réels, dans un échange» (DUBOS, *Hist. mon franc.*, 1, p.108). **II. 1. a)** 1^{re} moitié du XII^e s. «ensemble des caractères, des propriétés qui définissent les objets» (*Lapidaire de Marbode ds Anglo-Norman Lapidaries*, éd. P. Studer et J. Evans, p.48, 496); **b)** ca 1165 «essences, attributs propres à un être» (*Eneas*, éd. Salverda de Grave, 436); spéc. XIII^e s. *nature humaine* (*Isopet de Lyon*, 1669 ds T.-L.); 1755 *la nature animale* (MIRABEAU, *Ami Hommes*, t.1, p.14); 1761 *nature végétale* (ROUSSEAU, *Nouv. Héloïse*, t.3, p.229); **2.** ca 1170 «disposition, tendance que l'être apporte en naissant» *par nature* (CHRÉTIEN DE TROIES, *Roman de Perceval*, éd. Lecoy, 241); d'où **a)** ca 1480 «complexion, tempérament de chaque individu» (*Mistère du Viel Testament*, éd. J. de Rothschild, 43144); **b)** 1559 «la personne elle-même» (AMYOT, *Agésilas*, 11 ds LITTRÉ); **3.** début du XIII^e s. «constitution du corps humain, principe de vie qui l'anime et le soutient» (*Li Epistle S. Bernart a Mont Deu*, éd. V. Honemann, p.244); 1690 *forcer nature* (FUR.); **4.** 1607 «affections naturelles de l'homme qui ont pour objet des personnes auxquelles il est uni par les liens du sang» (E. PASQUIER, *Recherches*, V, 3 ds GDF. *Compl.*). **III.** 1560 théol. «état naturel de l'homme (par opposition à la grâce)» (*Bible*, éd. A. Rebul, p.15 v^o d'apr. *FEW* t.7, p.46b); 1690 *état de nature* «état de l'homme non régénéré par le baptême» (FUR.); 1738 *le pur état de nature* (ARGENS, *Lettres Juives*, t.3, p.149); 1761 *l'homme de la nature* «homme tel que la nature le fait» (ROUSSEAU, *op. cit.*, t.4, p.144). **IV.** Emploi adj. **1.** 1808, 10 déc. «conforme à la nature» *c'est nature* (*L'Ambigu*, t.23, p.473 ds *R. Philol. fr.* t.20, p.75); 1836 (STENDHAL, *L. Leuwen*, t.2, p.364: ceci est moitié **nature**, moitié comédie); **2.** 1860 «spontané» (MICHELET, *Journal*, p.524: La dernière fut très spontanée, toute naïve et toute **nature**); **3.** 1865 «au naturel» *un boeuf-nature* (VALLÈS, *Réfract.*, p.11). **V.** Emploi adv. 1914 (CARCO, *loc. cit.*). Empr. au lat. *natura* «le fait de la naissance, état naturel et constitutif des choses, tempérament, caractère, cours des choses». **Fréq. abs. littér.:** 29921. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 62436, b) 37771; XX^e s.: a) 29876, b) 35766. **Bbg.** EHRARD (J.). L'Idée de *nature* en France dans la première moitié du 18^e s. Paris, 1963, *passim*. —GOHIN 1903, p.297, 338. —GRITTI (J.). La Notion de *nature* chez Bonald... *Cah. Lexicol.* 1969, n^o 14, pp.26-32. —LENOBLE (R.). Hist. de l'idée de *nature*. Paris, 1969, pp.217-238. —MAUZI (R.). L'Idée du bonheur au XVIII^e s. Paris, 1965, pp.559-570. —MERLEAU-PONTY (M.). Résumés de cours. Collège de France 1952-1960. Paris, 1968, pp.91-137; 171-180. —TOCANNE (B.). L'Idée de *nature* en France dans la seconde moitié du XVII^e s. Lille, 1978, 1072 p. (Thèse. Paris IV. 1975. 2 vol.).



➔ **ORNITHORYNQUE**, substantif masculin.

ZOOLOGIE. Mammifère amphibie ovipare de l'ordre des Monotrèmes, à fourrure épaisse, à la bouche garnie d'un large bec de canard corné, qui habite, dans l'est du continent australien, des terriers dont l'orifice est émergé. *L'ornithorynque de la Tasmanie (...), ridicule, et muet d'étonnement devant l'oeuf qu'il vient de pondre et à qui il va donner le sein* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p.102).

Prononciation et Orthographe: [ɔʁniʁiˈʁɛːk]. Att. ds Ac. dep. 1878. **Étymologie et Histoire** 1803 *ornithoringue* (FAUJAS DE SAINT-FOND, *Essai de géol.*, t.1, p.321); 1805 *ornithorhynque* (CUVIER, *Anat. comp.*, t.3, p. 107, aussi *ornithorinque*, t.3, p.243). Empr. au lat. sc. *ornithorhync(h)us* «*id.*» (1800, BLUMENBACH ds NEAVE) formé à partir du gr. ὄρνις- (v. *ornitho-*) et de -ῥυγχος (de ἄρϋχος«groin, bec»). **Fréq. abs. littér.:** 44.



➔ **POLLUTION**, substantif féminin.

A.— Littérature, vieilli

1. Profanation; souillure d'un objet, d'une demeure sacrés. *La pollution d'une église dure jusqu'à ce qu'elle ait été bénite de nouveau* (Ac.).

B.— Couramment. Infection due à la présence (dans l'eau, dans l'atmosphère) d'agents chimiques, biologiques ou physiques. *La pollution des mers par le mazout; lutte contre la pollution. Si les eaux sont mauvaises du point de vue bactériologique, la première mesure à prendre est de chercher à supprimer les infiltrations et les causes de pollution des forages* (BOULLANGER, *Malt., brass.*, 1934, p. 32). *En période de crise, la lutte contre la pollution ne doit pas être considérée comme un luxe mais comme une nécessité et une sécurité* (*Femmes d'aujourd'hui*, 29 mars 1983, p. 15, col. 3).

♦*Pollution atmosphérique, pollution de l'atmosphère.* „Présence dans l'air de particules en suspension, liquides ou solides, ou même de certains gaz constituant, à partir d'une certaine concentration, un inconvénient à titre quelconque” (CHASS. 1970). V. *infra ex.*

♦*Pollution des eaux.* Présence dans l'eau d'agents toxiques qui détruisent la faune et la flore et rendent l'eau impropre à la consommation. *En passant en revue quelques aspects de la pollution des eaux douces, des mers, de l'atmosphère (...), nous verrons l'étendue du problème et les moyens proposés et mis en œuvre pour y remédier* (*Biol.* t. 2 1970).

—*Par extension.* Toute forme de nuisance d'origine physique ou non. *Pollution acoustique. Peu de gens savent que, pour éviter la pollution de l'air et la pollution sonore, le gouvernement (...) interdit jusqu'au survol de ses territoires par les grands vols internationaux* (*Le Sauvage*, 1 janv. 1978, p. 10, col. 2).

♦*Par analogie. Pollution idéologique* (*L'Express*, 26 janv. 1976, p. 91, col. 2).

Prononciation et Orthographe : [pɔlysjɔ̃]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire** **1. a)** XII^e s. « souillure » ici, au fig. (*Dialogue âme et raison*, éd. F. Bonnardot, *Romania* t. 5, p. 307); **b)** 1690 « profanation (d'un temple) » (FUR.); **2.** 1314 (*Chirurgie Henri de Mondeville*, éd. A. Bos, § 497 : **Pollucion** est projection de semence sans savoir le tans que c'est fait); **3.** 1874 « souillure (d'un élément naturel) par des déchets » *pollution des eaux de la Seine* (H. DE PARVILLE ds *Journal Officiel*, 20 nov., p. 7718, 2^e col. ds LITTRÉ *Suppl.* 1877). Empr. au lat. *pollutio* « salissure, souillure », au figuré et au sens de « profanation » en lat. chrét. (BLAISE *Lat. chrét.*). **Bbg.** MAULNIER (Th.). *Le Sens des mots.* Paris, 1976, pp. 179-180.



→ **PRESSION**, substantif féminin.

A. — Action de presser ou de pousser avec effort; résultat de cette action. *Pression de la chaussure, du genou, de la main; massage par pression; exercer une pression. Le moulage d'une pâte ne peut s'opérer sans pression* (AL. BRONGNIART, *Arts céram.*, t.1, 1844, p.138) :

- Chaque matin maintenant elle lui donnait une poignée de main, et il gardait jusqu'au soir la sensation de ce contact, le souvenir dans sa chair de la faible **pression** de ces petits doigts...

MAUPASS., *Contes et nouv.*, t.1, Père, 1883, p.429.

◆ *Bouton de pression, bouton à pression, bouton-pression* ou, p.ell., *pression*. Bouton en deux parties qui s'engagent l'une dans l'autre, la partie engagée étant maintenue par un petit ressort. *C'est un métier pénible, défaire des pressions, désépinglez des robes en dormant à moitié* (ARNOUX, *Chiffre*, 1926, p.217).

— *En partic.* Action d'exprimer un liquide de quelque chose. *Huile d'olive vierge ou de première pression. Jusqu'en 1832, l'extraction industrielle du jus de la betterave s'est faite exclusivement par pression* (SAILLARD, *Betterave*, t.1, 1923, p.199).

B. — **PHYSIQUE**. Force exercée normalement sur une surface par un fluide, un corps pesant; mesure de cette force rapportée à l'unité de surface. *Étalon, force, loi, régulateur, unité, vitesse de pression; pression hydraulique, interne, statique; pression d'un gaz, d'un liquide, de la vapeur d'eau; augmenter, diminuer, régler la pression dans une chaudière. La pression que les liquides et les gaz exercent sur les parois des vases (...), le frottement qui a pour effet de ralentir le mouvement de tout corps qui se déplace (...), sont (...) des forces* (HERDNER, *Constr. et conduite locomot.*, t.1, 1887, p.2)

— *En particulier.*

◆ *Pression hydrostatique. La pression hydrostatique correspond à la pression qui existerait en chaque point du liquide, s'il était au repos* (PAINLEVÉ, *Résist. fluides non visqueux*, 1930, p.133).

◆ *Pression osmotique**.

◆ *Pression de radiation.* „Pression exercée par un rayonnement électromagnétique sur une surface interposée sur le trajet de celui-ci” (SARM, *Phys.* 1981). *Le rayonnement est comparable à un gaz: il est homogène, il a une température T, il occupe un volume V et il exerce une pression uniforme P sur les parois de l'enceinte qu'il remplit. Cette pression, c'est la «pression de radiation»* (L. DE BROGLIE, *Théorie quanta*, 1959, p.80).

— *En composition. Contre-pression.* Pression opposée à une autre pression. *[Des] soupapes, qui offrent l'avantage de n'imposer qu'une très faible déviation au flux gazeux (...) [diminuent] les remous et la contre-pression corrélative* (HATON DE LA GOUPILLIÈRE, *Exploitation mines*, 1905, p.547).

— *Expressions*

◆ *Sous pression. Chaudière sous pression. Supposons que l'état thermique du calorimètre ne dépende que de sa température; c'est ce qui arrivera, par exemple, si le calorimètre se réduit à une certaine masse d'eau sous pression constante* (H. POINCARÉ, *Thermodyn.*, 1892, p.57).

Par métaphore. Nerfs sous pression. Derrière cette réserve dont elle ne se départait pas, il sentait palpiter une sensibilité sous pression (MARTIN DU G., *Thib.*, Été 14, 1936, p.368).

◆ *À la pression. Bière à la pression* ou, p.ell., *bière pression* et *pression*. „Bière servie directement, dans les cafés, à partir de récipients où elle est mise sous pression (par oppos. à *en bouteille*)” (GDEL). *Un demi pression.*

— *Spécialement*

◆ **MÉTÉOROLOGIE.** *Pression atmosphérique, barométrique.* Pression exercée sur les corps par la masse d'air située au-dessus d'un lieu. *Mesurer la pression atmosphérique; changement des conditions de pression atmosphérique; pression atmosphérique positive, négative. [La] colonne de redoublement (...) joue le rôle de réservoir [dans les maîtresse-tiges] en rétablissant à chaque bief la pression barométrique* (HATON DE LA GOUPILLIÈRE, *Exploitation mines*, 1905, pp.345-346).

- Ce second piston est mis en mouvement par la différence des pressions exercées sur chacune de ses faces: d'un côté, la **pression atmosphérique**; de l'autre, une pression inférieure résultant de la mise en communication de la partie correspondante du cylindre, avec une source de dépression... CHAPELAIN, *Techn. automob.*, 1956, p.256.

Emploi. absolu. Basses, hautes pressions. À de hautes ou basses pressions au voisinage du sol correspondent généralement de hautes et basses pressions à l'altitude de 9 kilomètres, avec une

stratosphère relativement froide dans le cas de hautes pressions et relativement chaude dans le cas de basses pressions (MAURAIN, *Météor.*, 1950, p.92).

◆**PHYSIOLOGIE.** *Pression capillaire, pulmonaire, veineuse. Pression artérielle.* Force exercée sur la paroi des artères par le sang qui y circule et qui est exactement compensée par la tension artérielle, laquelle est maximale pendant la période de contraction du cœur (*pression systolique*) et minimale pendant la période de relâchement (*pression diastolique*). *L'hormone de la glande surrénale (adrénaline) influe sur la pression artérielle* (J. ROSTAND, *La Vie et ses probl.*, 1939, p.52):

■ Déjà réalisée par les physiologistes, la mesure de la **pression artérielle**, mise en honneur par Ludwig 1847, est entrée dans la pratique journalière quand, vers la fin du siècle, Von Basch, Potain, Riva-Rocci, Pachon, eurent mis au point des procédés et un appareillage commodes.

BARIÉTY, COURY, *Hist. méd.*, 1963, p.632.

◆**SPORTS (escrime).** Attaque au fer ayant pour but de préparer l'offensive en utilisant la réaction qu'elle provoque. (DS PETIOT 1982).

C. —Au figuré. „Force s'exerçant sur une personne ou un groupe et influençant d'une manière ou d'une autre le comportement individuel ou groupal soit dans le sens où s'exerce la pression, soit en suscitant des réactions à la pression ou des réactions négatives`` (MUCCH. *Sc. soc.* 1969). *Céder, résister, se soustraire à la pression; exercer une pression; sentir la pression; pression intérieure, morale, nerveuse, sociale. [Le] prix de vente (...) est, par ailleurs, soumis à la pression de la concurrence ou aux décisions autoritaires prises en application d'une législation particulière* (VILLEMER, *Organ. industr.*, 1947, p.174

—*Emploi abstrait.* *La pression monte insensiblement, on quitte les cartes pour le billard ou bien on blague* (POULOT, *Sublime*, 1870, p.67).

—*En particulier.*

◆**Pression démographique.** Rapport entre l'effectif de la population et les ressources dont elle peut disposer. *Les prix de ces terrains à bâtir se forment à la limite des agglomérations en extension en tenant compte d'abord de la valeur agricole, ensuite du coût des équipements et des anticipations d'emploi (densité réglementaire possible, décision probable en matière de permis, pression démographique, situation du marché)* (BELORGEY, *Gouvern. et admin. Fr.*, 1967, p.358).

◆**Pression fiscale.** „Rapport entre le total des impôts perçus par l'État et les collectivités locales et la valeur de la production intérieure brute`` (*Admin.* 1972). *Pour apprécier exactement la pression fiscale il faudrait la rapporter au revenu par habitant* (BELORGEY, *Gouvern. et admin. Fr.*, 1967, p.275).

◆**Pression parafiscale.** „Rapport entre les revenus des salariés et les sommes que, pour ces mêmes revenus, les employeurs paient au titre des assurances et charges sociales`` (CIDA 1973).

◆**Groupe de pression.** „Groupement de personnes ayant soit des intérêts économiques communs soit des convictions politiques, philosophiques ou religieuses communes et qui, disposant en général de moyens importants, engage une action sur l'opinion publique, les partis politiques, le parlement ou le gouvernement pour faire triompher ses intérêts ou ses points de vue`` (*Admin.* 1972). *Synon. lobby. Spécification des groupes de pression internationaux (...). Réduits aux dimensions d'une épure, ils attestent cependant l'omniprésence et le caractère multiforme de la poussée reçue de l'extérieur dans la vie des États* (MEYNAUD, *Groupes pression Fr.*, 1958, p.336).

Prononciation et Orthographe: [pʁɛsjɔ̃], [pʁɛ-]. Att. ds Ac. dep. 1718. **Étymologie et Histoire 1.** Ca 1256 «épreinte» (ALDEBRANDIN DE SIENNE, *Régime du corps*, éd. L. Landouzy et R. Pépin, p.54, 13, var.: *espression*), attest. isolée; une autre attest. isolée en 1594 au sens de «presse d'imprimerie», v. GDF.; **2. a)** 1647 *pesanteur et pression de l'air* (PASCAL, *Lettre à M. Périer ds OEuvres compl.*, éd. J. Mesnard, t.2, p.678); **b)** 1751 *pression des fluides* (D'ALEMBERT, *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*, p.VII); 1845 *machine à haute pression* (BESCH.); **3.** 1746 «action de presser sur quelque chose, de comprimer quelque chose» (CONDILLAC, *Essai origine connaissance*, p.262); **4.** 1789 «influence, action sur» (*Le Moniteur*, t.2, p.467); **5.** 1926 «bouton-pression» (ARNOUX, *loc. cit.*). Empr. au lat. *pressio* (dér. de *pressum*, supin de *premere*, v. *presser*) att. seulement comme terme techn. aux sens de «pesanteur, poids», «point d'appui (d'un levier)», «treuil»; l'ext. des sens du fr. p.réf. à *presser**. **Fréq. abs. littér.:** 1299. **Fréq. rel. littér.:** XIX^es.: a) 568, b) 1476; XX^es.: a) 1385, b) 3416. **Bbg.** QUEM. *DDL* t.8, 16.



→ **RÉCUPÉRATION**, substantif féminin.

A. — Action de récupérer quelque chose; *par métonymie*. résultat de cette action.

1. [Correspondant à récupérer A 1] Synonyme *recouvrement*. *Le souverain de l'Allemagne et de la Sicile n'allait-il pas engager toutes les forces de l'Occident dans la défense et la récupération de la Terre Sainte, reprendre Jérusalem, écraser l'Islam?* (GROUSSET, *Croisades*, 1939, p. 307).

◆ **ASTRONAUTIQUE**. *Récupération d'une fusée, d'un satellite, d'un cosmonaute; récupération en vol; avion, centre de récupération. Aucune allusion, à ce moment, à un atterrissage éventuel. Et pourtant on est fondé à examiner le problème que posera cette récupération de l'astronaute Valery Bikovsky* (L. LAMARRE, *Le Parisien*, 19 juin 1963, p. 12, col. 7 ds GUILB. *Astronaut.* 1967).

◆ **ÉCONOMIE**. *La reprise des publications d'État, l'attribution judicieuse de subventions et de souscriptions, suivant un système permettant des récupérations* (Civilis. *écr.*, 1939, p. 28-1).

— [Le complément déterminatif objectif est un substantif abstrait] *Des réussites (...) qui concernent des buts particuliers, — réforme de l'État, récupérations d'indépendance et de souveraineté, ambitions impériales* (MARITAIN, *Human. intégr.*, 1936, p. 297).

2. [Correspondant à récupérer A 2] *Récupération de la ferraille, de déchets métalliques, des ordures ménagères, des emballages perdus; faire de la récupération; récupération et recyclage. Collectif de récupération: une dizaine de travailleurs (...) ramassent, collectent, trient et vendent papiers, chiffons, ferrailles et vieux objets pour sensibiliser la population à la lutte contre le gaspillage et aux problèmes du tiers- et du quart-monde* (Le Sauvage, 1^{er} oct. 1976, p. 125, col. 3).

◆ **Papier de récupération**. „Papier dont la composition fibreuse est obtenue en totalité ou en partie par la trituration des vieux papiers” (LEYGUES 1979). *Par analogie*. [À propos du parchemin traité pour être réutilisé]:

■ ... l'on pouvait se procurer, dans les échoppes (...) pour moins cher, du parchemin d'occasion (...) ce parchemin de **récupération** était blanchi par des bains chimiques avant d'être plus ou moins soigneusement poncé...

L'Hist. et ses méth., 1961, p. 1103.

— **TECHNOLOGIE**. Opération annexe d'une opération industrielle permettant de récupérer de la chaleur ou une autre énergie pour la réutiliser d'une autre façon. *Mais ces produits étant obtenus à partir du pétrole ne peuvent être considérés comme des carburants de remplacement; ils sont plutôt le résultat de récupérations* (CHARTROU, *Pétroles natur. et artif.*, 1931, p. 178).

◆ **Chaudière à/de récupération**. Chaudière fonctionnant grâce à des récupérateurs de chaleur. [Les] *chaudières de récupération [sont] constituées par des faisceaux tubulaires mettant en larges surfaces de contact des gaz chauds et l'eau à chauffer* (CHAMPLY, *Nouv. encyclop. prat.*, t. 18, 1927, p. 38).

3. [Correspondant à récupérer A 3] **DROIT DU TRAVAIL** Action de récupérer par un temps de travail équivalent des heures ou des jours de travail perdus. *Heures, jours de récupération. Vingt jours de grève, les femmes tristes à la maison (...) et pour finir, le syndicat avait conseillé de céder, sur la promesse d'un arbitrage et d'une récupération des journées de grève par des heures supplémentaires* (CAMUS, *Exil. et Roy.*, 1957, p. 1598).

4. [Correspondant à récupérer A 4] Fait de récupérer, de retrouver ses forces. *Temps de récupération. Le pronostic fonctionnel dépend (...) de l'âge du sujet. Plus ce dernier est jeune, meilleure sera la récupération* (QUILLET *Méd.* 1965, p. 340). [En parlant d'un sportif] *Ce qui surprend chez Keino c'est sa récupération: un 5 000, le lendemain un 1 500!* (L'Équipe, 3 juill. 1965 ds PETIOT 1982).

B. — [Correspondant à récupérer B]

1. **DÉFENSE**. Fait de récupérer un militaire blessé ou réformé.

2. [Correspondant à récupérer B 3] Fait de réinsérer quelqu'un dans la vie professionnelle ou sociale.

3. [Correspondant à récupérer B 4] Fait de récupérer ou d'être récupéré.

Prononciation: [ʁe.ky.pε.ʁa.sjɔ̃]. **Étymologie et Histoire** 1. 1356 *recuperacion* « action de récupérer » (Reg. du chap. de S.-J. de Jérus., A. N. MM 28, f^o r^o ds GDF. *Compl.*); 2. 1752 astron. *récupération* (Trév.). Empr. au lat. *recuperatio*, -onis « recouvrement », formé sur le supin *recuperatum* de *recuperare*, v. récupérer. **Fréq. abs. littér.:** 29.



➔ **RECYCLAGE**, substantif masculin.

A. — [Correspondant à *recycler* A]

1. ORIENTATION SCOLAIRE, PÉDAGOGIE. Action de recycler un élève, de le faire passer dans un autre cycle d'études qui devrait mieux lui convenir; *p. méton.* résultat de cette action. *Le recyclage consiste dans un changement d'orientation: abandon du cycle dans lequel on est engagé (p. ex., classique) pour entrer dans un autre (p. ex., technique)* (FOULQ. Sc. soc. 1978). Synon. *réorientation* (FOULQ. 1971).

2. FORMATION PROFESSIONNELLE. Formation complémentaire ou entièrement nouvelle dispensée à des adultes, en vue d'une mise à jour de leurs connaissances, d'une amélioration de leur compétence, de leur qualification ou d'une éventuelle reconversion, afin de leur permettre de s'adapter aux exigences des progrès scientifiques et techniques et aux mutations de la vie moderne. *Recyclage professionnel, des cadres, des enseignants, de la main-d'œuvre, des travailleurs; cours, stage, session de recyclage. Un nouvel apprentissage ou un « recyclage » (...) est une opération nécessaire: les besoins croissants de qualification, les cas de reconversion d'entreprises appellent (...) une réadaptation permanente des hommes aux nouveaux types d'emplois intellectuels et techniques* (BELORGEY, *Gouvern. et admin. Fr.*, 1967, p. 132).

◆ *Recyclage des connaissances.* Mise à jour, révision ou refonte des connaissances acquises pour s'adapter aux progrès scientifiques et techniques. [Le] concept « d'éducation permanente » (...). *Pour les uns, c'est le « recyclage des connaissances » alors que, pour d'autres, c'est une formation professionnelle* (B. SCHWARTZ, *Pour éduc. perman.*, 1969, p. 67).

B. — [Corresp. à *recycler* B]

1. ÉNERGIE, INDUSTRIE. Opération consistant à soumettre un fluide, une matière énergétique, un produit à un traitement supplémentaire en vue de compléter sa transformation, son épuration et plus généralement de permettre sa réutilisation; *p. méton.* résultat de cette opération. *Recyclage de l'air conditionné, de l'eau, du gaz d'un circuit, des eaux usées, des eaux industrielles, du plutonium. Le groupe canadien Minimum Cost a imaginé un dispositif intelligent pour le recyclage: une partie de l'eau de pluie sert directement à la lessive et à la toilette, et est récupérée, après usage, pour alimenter la chasse d'eau des WC. Une autre partie est purifiée par un distillateur solaire et utilisée pour la boisson* (*Le Sauvage*, 1^{er} oct. 1976, p. 58, col. 3).

◆ *En partic.* [En parlant d'un matériau de récupération] „Ensemble des techniques ayant pour objet de récupérer les déchets urbains, industriels et agricoles, et de les restituer aux industriels capables de les réutiliser” (FRIEDEL 1980). *Recyclage des déchets, du marc de raisin, des ordures ménagères, du papier, du verre. Racheter, en 1976, aux municipalités, 350 000 tonnes de déchets de verre, soit près de 15 pour cent du total pour les refondre. « Ce recyclage (...) permettra d'économiser 15 000 tonnes de fuel »* (*Le Point*, 8 mars 1976, p. 101, col. 2).

— **ÉCONOMIE MONÉTAIRE.** Réinjection, sous des formes diverses (placements, investissements, etc.) de recettes dans des circuits financiers et monétaires (d'apr. AYACHE 1980). *Recyclage de capitaux. Que faire de ces énormes masses de capitaux? Et comment empêcher qu'ils n'aggravent les désordres monétaires? C'est l'obsession des banquiers du monde entier, qui ont inventé un mot pour les désigner: le recyclage des pétrodollars. De quoi s'agit-il? Tout simplement d'utiliser l'argent arabe où l'on en a le plus besoin* (*Le Point*, 29 mai 1978, p. 108, col. 2).

2. Au figuré. Modification complète de quelque chose. *Depuis quelques saisons, on assiste à un véritable recyclage de l'humour. Au point que, aujourd'hui, l'appellation « humoriste » elle-même paraît démodée, vieillotte et inadaptée, en tout cas, à la nouvelle race d'interprètes professionnels qui se poussent sur le devant de la scène ou en haut de l'affiche* (*Le Point*, 27 juill. 1981, p. 58, col. 2).

Prononciation: [ʁesiklaʒ]. **Étymologie et Histoire** 1960 (*Encyclop. éduc.*, p. 267). Dér. de *cycle**; suff. *-age**; préf. *re-**. **Bbg.** BLOCHW.-RUNK. 1971, p. 91. — **Dossiers de mots.** *Néol. Marche.* 1976, n° 1, p. 41. — SCHMIDT (H.). *Fr. vivant. Rech. lexicol. Praxis.* 1968, t. 15, p. 410.



→ **ROBUSTE**, adjectif.

A. — Qui est fort et résistant de par sa constitution, sa forme.

1. [En parlant d'une pers., d'un animal] *Synon. costaud (fam.), solide, vigoureux; anton. chétif, faible, fragile, frêle, malingre. Le break du cousin Jules, solide, verni, léger, et son robuste cheval, équipement de riche cultivateur-propriétaire (MALÈGUE, Augustin, t. 1, 1933, p. 222). De nouveau Pierre-Côte Provençal songea à ses garçons, (...) robustes, vaillants et forts. Et il sourit d'orgueil (GUÈVREMONT, Survenant, 1945, p. 20).*

a) [En parlant d'une partie du corps] *Épaules robustes; pattes robustes. Les beaux gars aux membres robustes, aux poitrines puissantes, tout cela me fait rêver des rêves gentils (MIRBEAU, Journal femme ch., 1900, p. 345).*

b) [En parlant des qualités physiques] *Être d'un tempérament robuste, d'une santé robuste. Il tenait de son père et de son grand-père leur robuste constitution. On n'était pas douillet dans la famille (ROLLAND, J.-Chr., Aube, 1904, p. 47).*

c) *En partic.* [En parlant des qualités morales] *Solide, ferme, inébranlable. Une nature qui avait reçu par une foi robuste, la tradition des croyances plutôt qu'elle ne s'en était pénétrée (SAINTE-BEUVE, Caus. lundi, t. 15, 1856, p. 454). C'est ce qui entretenait ma robuste confiance dans l'avenir (JOFFRE, Mém., t. 2, 1931, p. 3).*

2. [En parlant d'un végétal] *Synon. résistant, vigoureux; anton. fragile. Maurras est seul sur la colline. Seul à côté d'un grand pin robuste et luisant (GIONO, Colline, 1929, p. 155).*

B. — [En parlant d'un inanimé concr.] Qui est résistant et solide de par ses qualités. *Anton. fragile. La table, de chêne, carrée, robuste, était recouverte d'une toile cirée (ARLAND, Ordre, 1929, p. 46).*

Prononciation et Orthographe: [ʁɔbyst]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire 1.** Déb. XIV^e s. « vigoureux (d'une personne) » (AIMÉ DU MONT-CASSIN, *Hist. dei Norm.*, éd. V. de Bartholomaeis, p. 201); 1604 « id. en parlant de végétaux » (MONTCHRESTIEN, *David*, éd. Petit de Julleville, p. 225); **2.** 1481 au fig. « ferme, inébranlable » (*Puy de l'école de rhét.*, 16^e congrég., ms. Tournai, p. 175 ds GDF. *Compl.*). Empr. au lat. *robustus* « solide, dur, fort, résistant »; cf. ca 1100 la forme *rubost[e]* (écrit *rubostl*) « sauvage, cruel » (*Roland*, éd. J. Bédier, 1862), est issue d'un lat. **rebustus* (du lat. *robustus*, sous l'infl. du préf. *re-* et après invers. des deux voy.), cf. *FEW* t. 10, p. 434b. **Fréq. abs. littér.:** 1 271. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 1 440, b) 2 683; XX^e s.: a) 2 120, b) 1 463.

DÉRIVÉ. Robustement, adv. **a)** De manière robuste, dénotant la force physique. *Synon. fermement, solidement. Des estafiers de chenil au visage féroce et des nègres tout nus la tenaient [la meute de chiens] robustement en laisse (HUGO, Rhin, 1842, p. 206).* **b)** De manière robuste, dénotant la résistance et la solidité. *Synon. solidement. S'il s'agit d'affronter la haute mer, les bateaux robustement charpentés, surmontés d'une haute voilure (VIDAL DE LA BL., Tabl. géogr. Fr., 1908, p. 337).* — [ʁɔbystəmã]. Att. ds Ac. dep. 1798. — 1^{re} attest. 1538 (EST.); de *robuste*, suff. *-ment*^{2*}.

BBG. — BLUMENTHAL (P.). *Die Linguistik des Weingeschmacks. Z. fr. Spr. Lit.* 1979, t. 89, p. 108.



→ **SCIENCE**, substantif féminin.

I. —*Littér.* ou *vieilli, au singulier.* Somme de connaissances qu'un individu possède ou peut acquérir par l'étude, la réflexion ou l'expérience.

A. —Connaissance approfondie des choses dans ce qu'elles sont. *Synon. savoir*².

1. [Cette connaissance n'est pas directement rapportée à un individu particulier]

a) *Courant*

✱ [Sans spécification ni évocation dir. du domaine ou de l'objet] *En politique, chacun prend parti selon sa passion et son intérêt (...); il n'y a point de science, il n'y a pas même un commencement de certitude. Aussi l'ignorance générale produit-elle la tyrannie générale* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p. 199). *J'ai vu de jeunes pianistes, et qui savent pourtant ce que c'est qu'apprendre, venir en foule à des cours du soir, tant il est agréable de s'emplit de science comme une cruche s'emplit d'eau* (ALAIN, *Propos*, 1921, p. 241).

Verbe + **avec science.** *Les grands dîners (...) où l'on parlait de mangeaille, avec science et volupté; car il n'y avait là que des connaisseurs* (ROLLAND, *J.-Chr., Antoinette*, 1908, p. 835). *Puits* de science. Expérience passe science* (proverbe). L'expérience est supérieure à la connaissance abstraite. (BESCH. 1845, *Lar. 19^e-20^e*).

—[Avec caractérisation de nature ou de degré] *Science infinie, inépuisable; demi-science, fausse science; science de fraîche date, de pacotille. Un père (...) en qui il voyait une grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant* (BREMONT, *Hist. sent. relig.*, t. 4, 1920, p. 344).

◆[En fonction de déterminant ou de complément adverbial] *Quand je l'invitais à dîner à Balbec, il commandait le repas avec une science raffinée* (PROUST, *Sodome*, 1922, p. 1083).

Savoir de science certaine. Avoir sur quelque chose des informations sûres que l'on ne peut mettre en doute. *Je n'aurais absolument pas pu décrire les délices ineffables dont je savais, de science certaine, qu'une âme d'élite est inondée par les aveux mutuels d'un amour vertueux* (GOBINEAU, *Pléiades*, 1874, p. 34).

✱ [Avec spécification du domaine ou de l'objet de connaissance] *Si la science du présent leur manque, une opinion respectable (...) leur attribue la connaissance de l'avenir* (OZANAM, *Philos. Dante*, 1838, p. 155).

r) [Avec caractérisation par référence à une catégorie de pers. possédant une telle connaissance]

◆**Science de** + substantif *Si les vérités cruelles, les fâcheuses découvertes, les secrets de la société, qui composent la science d'un homme du monde parvenu à l'âge de quarante ans, avaient été connues de ce même homme à l'âge de vingt* (CHAMFORT, *Max. et pens.*, 1794, p. 30).

◆**Science** + adjectif. *L'Ève future de Villiers. Trop de science humaine et trop peu de science divine* (BLOY, *Journal*, 1894, p. 116):

■ Les anciens savaient qu'Arcturus, qu'on nomme aussi le Bouvier, paraît le soir au temps des labours printaniers, et disparaît quand la saison froide et pluvieuse s'avance. Cette **science** paysanne s'efface. Le laboureur lit le journal.

ALAIN, *Propos*, 1910, p. 82.

b) **THÉOLOGIE CHRÉTIENNE.**

—[Avec caractérisation]

◆*Science infuse**.

◆*Science de vision.* „Connaissance que Dieu possède (...) par laquelle il voit ce qui existe et se fait effectivement” (Foi t. 1 1968).

—[En fonction de déterminant.]

◆*Arbre de la science (du bien et du mal).* Arbre du paradis terrestre dont Dieu avait défendu à Adam et Ève de cueillir les fruits.

◆*Don de science.* „Sens divin des choses humaines, des motifs humains, qui est un don du Saint-Esprit” (Foi t. 1 1968).

c) **MARINE.** *Ligne de science.* „Ligne courbe que l'on trace sur la carène d'un navire, pour marquer la limite supérieure du doublage en cuivre de la carène de ce navire” (BONN.-PARIS 1859).

2. [Cette connaissance est directement rapportée à un individu particulier]

a) [Sans spécification ni évocation dir. du domaine ou de l'objet] *Vos façons étant comminatoires, j'aurais refusé d'obtempérer, n'eût été votre ami, que sa science met mieux à même que vous*

d'apprécier la valeur des révélations que je vais vous faire (BENOIT, *Atlant.*, 1919, p. 136).

b) [Avec spécification du domaine ou de l'objet de connaissance] *M. Brunetière a l'esprit naturellement philosophique. Sa grande science des livres et de l'histoire, en lui permettant des comparaisons perpétuelles, a développé en lui cet esprit* (LEMAITRE, *Contemp.*, 1885, p. 218).

c) [Avec caractérisation par recours à une catégorie de pers. possédant cette connaissance] *Nous avons Lucien Loisy auprès de nous qui ne s'y trompait pas (...) et qui nous ouvrait avec gentillesse les trésors de sa science paysanne* (AMBRIÈRE, *Gdes vac.*, 1946, p. 367).

B. — Connaissance approfondie des règles et des techniques propres à une activité; *par métonymie*. adresse, habileté dans la pratique, compétence qui résulte de cette connaissance. Synonyme. *savoir-faire*.

I. [Cette connaissance n'est pas directement rapportée à un individu particulier]

a) [Sans spécification ni évocation directe du domaine] *L'instrumentation est d'un art raffiné; mais tant de science n'alourdit point l'ouvrage* (DUMESNIL, *Hist. théâtre lyr.*, 1953, p. 207):

■ ... la porcelaine est remplacée en Europe par une céramique formée d'un mélange de divers éléments; on la nommera *porcelaine tendre* parce que, contrairement à la porcelaine chinoise, elle se raye au couteau. Sa fabrication exige une **science** et une virtuosité bien supérieures.

G. FONTAINE, *Céram. fr.*, 1965, p. 90.

Verbe + **avec science/avec une science** + déterminant. *Un Omer astucieux rongait l'os de veau avec science afin de détacher le vernis de graisse sublimée par la cuisson et collée en suc croustillant le long de la côtelette* (ADAM, *Enf. Aust.*, 1902, p. 8).

Patience passe science (proverbe). La patience donne plus de résultats que l'habileté et la connaissance. (DS REY-CHANTR. *Expr.* 1980, s.v. *patience*).

b) [Avec spécification du domaine]

— **Science de** + substantif désignant une activité ou son résultat. *L'admirable chose que le « métier », le « sens artiste », la science des procédés du style, l'adresse à arranger les mots, l'art de la composition!* (LEMAITRE, *Contemp.*, 1885, p. 91).

[L'activité est rapportée à un individu particulier] *Le snob ne se risque pas à discourir; son grand art (...) est de composer et parer son silence; toute la science de son jeu est de ne point s'expliquer, de s'en tenir à une attitude, à une expression, à un geste, tout au plus à quelque adjectif* (GAULTIER, *Bovarysme*, 1902, p. 88).

♦ [En fonction de déterminant] *Metz a apporté un dessin d'un esprit, d'une furie, d'une science de dessin, d'un mouvement ou d'un heurt de lignes stupéfiants* (GONCOURT, *Journal*, 1860, p. 772).

— **Science de** + infinitif, rare. *Il est tout simple que j'aie acquis la science de lire, sur les traits d'un visage et dans les attitudes, les sentiments qui déterminent les actes d'un homme* (VILLIERS DE L'I.-A., *Contes cruels*, 1883, p. 322).

c) [Avec caractérisation par recours à une catégorie d'agent] *Vitruve: « On n'apprécie aujourd'hui qu'une seule chose: l'éclat des couleurs. La science du peintre n'y a plus de part »* (HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 206).

2. [Cette connaissance est directement rapportée à un individu particulier]

a) [Sans spécification ni évocation dir. du domaine] *Les temples djâïns de l'Inde moyenne (...) expriment encore, il est vrai, malgré la science trop minutieuse de leurs décorateurs, une foi vivante* (FAURE, *Hist. art*, 1912, p. 172).

b) [Avec spécification du domaine]

— **Science de** + substantif désignant une activité ou son résultat. *Il est vrai que ma profonde science de l'escrime m'assure des chances, et que mon épée est presque infaillible* (GAUTIER, *Fracasse*, 1863, p. 471).

— **Science** + adjectif évoquant un domaine. *Quant aux effets de ton enseignement dans les siècles à venir, je les vois par ma science prophétique* (L. MÉNARD, *Rêv. païen*, 1876, p. 55).

c) [Avec caractérisation par recours à une catégorie d'agent] [*Gilliatt*] *était pilote né (...). Sa rare science de matelot éclata singulièrement un jour qu'il y eut à Guernesey une de ces sortes de joutes marines* (HUGO, *Travaille. mer*, 1866, p. 76).

II. — Ensemble structuré de connaissances qui se rapportent à des faits obéissant à des lois objectives (ou considérés comme tels) et dont la mise au point exige systématisation et méthode.

A. — *Au singulier*. [Avec article déf. (ou sans article), sans déterminant spécifiant ou suggérant un

domaine ou une catégorie de faits]

1. Ensemble de toutes les connaissances humaines systématisées. *En résumé, le but de la science est partout identique: connaître les conditions matérielles des phénomènes* (Cl. BERNARD, *Introd. ét. méd. exp.*, 1865, p. 106).

■ Ainsi fait-il de la croyance que « tout est explicable, même l'inexpliqué », la condition même de la **science**: « Pour la **science**, dit-il, une explication surnaturelle n'est ni vraie, ni fausse, ce n'est pas une explication (...) »

MASSIS, *Jugements*, 1923, p. 81.

[En rapport ou par opposition avec d'autres systèmes de pensée ou d'action] *Science et art, science et technique. La morale et la science ont leurs domaines propres qui se touchent mais ne se pénètrent pas* (H. POINCARÉ, *Valeur sc.*, 1905, p. 3).

◆[Avec déterminant renvoyant à une époque, une région, un groupe humain] *Science ancienne, contemporaine, de demain, du temps de, moderne; science européenne, française, occidentale, d'outre-Rhin; science bénédictine, islamique, officielle. C'est le côté pratique de la science américaine, son sens du concret et de l'efficace qui l'ont inclinée à se tourner vers les aspects psychiques des phénomènes sociaux* (Hist. sc., 1957, p. 1523):

■ Il y a, bien sûr, **science** bourgeoise et **science** prolétarienne, tant pis pour ceux qui rient; en biologie, le conservateur a tendance à être fixiste, le « front populaire » évolutionniste, les radicaux demeurant dans la pure tradition darwinienne, les socialistes réformistes séduits par le lamarkisme et le dialecticien communiste fatalement attiré par les Weismann, de Vries, Giard...

VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 18.

[Avec adjectif possessif. renvoyant indirectement à un groupe humain] *Ça et là notre science moderne même donne l'impression d'approcher d'un tournant* (DOEBLIN, *Pages imm. Confusius*, 1947, p. 39).

◆[Avec déterminant évoquant une méthode ou une visée spécifique] Ensemble des connaissances humaines systématisées relevant de telle méthode ou de telle visée spécifique. *Science expérimentale, matérialiste, pure; science d'observation. Aussi la science positive, loin d'interdire le doute, l'approuve-t-elle et veut-elle lui répondre* (FLAMMARION, *Astron. pop.*, 1880, p. 110).

—[En fonction de déterminant]

◆[Avec article défini] *Avenir, découverte, méthode de la science; prince de la science. Voir l'unique rejeton de la famille entrer dans la glorieuse carrière de la science* (TOEPPFER, *Nouv. genev.*, 1839, p. 196).

SYNTAGME. *Amour, avancement, branche, but, champ, conquête, développement, diffusion, domaine, état, évolution, exigences, idéal, limites, marche, progrès de la science; aventurier de la science.*

Le monde de la science. Le domaine de la science. *Il y a loin du monde de la sensation brute au monde de la science* (RUYER, *Esq. philos. struct.*, 1930, p. 290). Usuel. L'ensemble des personnes travaillant dans ce domaine. *Un comité de l'énergie atomique, composé de personnalités du monde de la science et de la technique et de hauts fonctionnaires* (GOLDSCHMIDT, *Avent. atom.*, 1962, p. 75).

◆[Sans article] *Amateur de science; objet de science. Je m'en tiens aux revues générales qui publient éventuellement des articles de science, de politique ou de philosophie, mais dont la substance ordinaire est de nature littéraire* (Civilis. écr., 1939, p. 32-3).

Homme de science. Celui qui travaille dans un domaine de la science. Synonyme *savant, scientifique. Les conditions et le résultat quotidien du travail de l'homme de science façonnent (...) son esprit à n'attribuer une idée de progrès qu'à une idée d'invention* (PASTEUR ds *Travaux*, 1882, p. 428).

2. *Par métonymie.* Ensemble des personnes qui s'occupent de science. *La science a déclaré récemment que les cheveux étaient une substance morte* (BALZAC, *C. Birotteau*, 1837, p. 180):

■ L'attention que de nombreux savants accordent maintenant aux phénomènes parapsychologiques (...) confirme ce point de vue. La méfiance de la **science** à l'égard de la métapsychique (...) constitue, en tout cas, un appel à la prudence qui doit nous mettre en garde contre la crédulité... AMADOU, *Parapsychol.*, 1954, p. 27.

B. —*Au singulier ou au pluriel.* Ensemble de connaissances systématisées se rapportant à un même domaine.

1. [Sans déterminant spécifiant directement un domaine, une catégorie de faits]

a) [Avec article indéfini (ou démonstratif, indéfini) et avec ou sans déterminant ou avec article défini]

et déterminant] *Classification des sciences. Il y a des sciences bonnes, dont l'existence est nécessaire à la société et la culture inutile aux esprits* (Joubert, *Pensées*, t. 1, 1824, p. 456).

♦[Avec déterminant renvoyant à une époque] *La chimie est née d'hier: il y a cent ans à peine qu'elle a pris la forme d'une science moderne* (Berthelot, *Orig. alchim.*, 1885, p. 1).

[Avec déterminant évoquant une méthode, une visée spécifique] *Science abstraite, appliquée, cartésienne, déductive, expérimentale, positive, pure; science de classification, de déduction, de raisonnement, de spéculation, de synthèse. Les sciences d'observation directe qui partent régulièrement de faits particuliers et travaillent méthodiquement à les condenser en faits généraux* (Langlois, Seignobos, *Introd. ét. hist.*, 1898, p. 183).

Science exacte (souvent au pluriel). Science qui repose sur le calcul. *Ceux des citoyens dont les études antérieures auroient été dirigées vers la géométrie, ou vers les autres sciences exactes* (Monge, *Géom. descr.*, 1799, p. 3).

♦[Avec déterminant évoquant un rapport avec une/ d'autre(s) science(s)] *Science autonome, satellite; sciences couplées. Une des sciences annexes de la photographie, appelée la sensitométrie, permet d'exprimer numériquement les différentes propriétés des émulsions photographiques* (Arts et litt., 1935, p. 30-13).

—[Avec article défini et complément déterminatif (ou adjectif possessif) renvoyant à une pers. et évoquant indirectement un domaine]

♦[Renvoyant à un/des individu(s) particulier(s)] *Il sentit qu'il se remettrait avec plaisir à la science de Gall et de Lavater* (G. Leroux, *Parfum*, 1908, p. 62).

♦[Renvoyant à une catégorie d'agents] *Science des chimistes, du paléographe; sciences de l'ingénieur. La Science et la vie (1913), qui paraît tous les mois, est plus particulièrement consacrée à la science de l'ingénieur* (Civilis. écr., 1939, p. 32-16).

b) Au pluriel. [Avec article défini et sans déterminant] Ensemble des sciences fondées essentiellement sur le calcul et l'observation. *Académie, faculté des sciences; doctorat ès sciences; philosophie des sciences; diplômé en sciences; enseigner les sciences. Les sciences l'intéressent; il apprend la géométrie et (...) suit avec enthousiasme les premières grandes découvertes médicales* (Gds cour. pensée math., 1948, p. 104).

[Par opposition à d'autres activités intellectuelles] *Les humanités et les sciences. Ils avoient (...) mis à part ceux qui annonçoient du génie, afin de les initier dans les sciences et les lettres* (Chateaubr., *Génie*, t. 2, 1803, p. 440).

♦*Par métonymie.* Personnes qui travaillent dans ce domaine, en particulier les enseignants. *Derrière lui, se tient l'état-major des professeurs en toge de cérémonie: les sciences ont l'hermine orange; les humanités, l'hermine blanche* (A. DauDET, *Pt Chose*, 1868, p. 97).

2. [Avec déterminant spécifiant ou évoquant nettement le domaine ou la catégorie de faits]

a) [Avec déterm. adj.] *Science anatomique; sciences mathématiques, philosophiques. Les sciences physico-chimiques plus simples que les sciences biologiques se dégagèrent [d'entraves philosophiques] les premières et depuis longtemps elles sont entièrement entrées dans la voie expérimentale* (Cl. Bernard, *Princ. méd. exp.*, 1878, p. 190).

SYNTAGME. *Science alchimique, anthropologique, astronomique, bibliographique, chimique, ethnographique, financière, juridique, médicale, paléographique, psychologique; sciences agronomiques, commerciales, économiques, géographiques, minéralogiques, philologiques, physiques.*

Sciences humaines. Sciences qui ont pour objet d'étude l'homme et ses comportements. *La criminologie est moins connue que les autres sciences humaines, car elle est enseignée dans les facultés de droit et non dans les facultés de lettres, comme le sont toutes les autres sciences humaines modernes* (David, *Cybern.*, 1965, p. 109).

Sciences morales. Sciences qui ont pour objet d'étude l'aspect moral et social de l'homme. *On oppose les sciences morales aux sciences physiques* (Lévi-Bruhl, *Mor. et sc. mœurs*, 1903, p. 101).

Sciences naturelles. V. naturel. *Sciences occultes.* V. occulte. *Sciences politiques.* V. politique¹.

b) [Avec déterminant substantif introduit par *de*] *Science des astres, du comportement; science des cristaux, de l'hérédité, des institutions, des mœurs, des nombres, des phénomènes électriques; sciences de la matière. [L'économie politique] paraît (...) plutôt une science de faits, et pour ainsi dire empirique, qu'une véritable théorie* (Condorcet, *Esq. tabl. hist.*, 1794, p. 58).

Sciences de l'homme (et de la société). Synonyme de *sciences humaines*. *Sciences de la nature*. Synonyme de *sciences naturelles*.

•[Le complément est un adjectif substantif] *Science de l'animé/l'inanimé, du paranormal. L'idée étrangement séduisante d'une « science du beau », qui (...) nous ferait discerner à coup sûr ce qu'il faut aimer, ce qu'il faut haïr* (VALÉRY, *Variété IV*, 1938, p. 239).

•[Avec de d'identification] *Science de l'alchimie, de l'ethnographie, de l'informatique, de la papyrologie. Bien que la science de la physiologie soit une science difficile à pratiquer, et qu'elle demande des connaissances spéciales* (TSCHUSCHNER, *Prévis. temps*, 1919, p. 3).

3. Science chrétienne (traduit de l'anglais *christian science*). Doctrine selon laquelle la maladie, comme le mal moral, peut être combattue par des moyens spirituels; *p. méton.* secte religieuse défendant cette doctrine. [Mary Baker Eddy] *allait léguer le résultat des recherches spirituelles auxquelles l'avait amenée sa guérison, et fonder l'église du Christ, scientifique, établie aujourd'hui (1956) dans quarante-cinq pays, ainsi que la très importante société d'édition de la science chrétienne* (*Philos., Relig.*, 1957, p. 44-13).

Prononciation et Orthographe: [s̥jã:s̥]. Att. ds *Ac. dep.* 1694. **Étymologie et Histoire 1.** [Ca 1100 *science* « aptitude, habileté acquise dans un domaine, une activité particulière » (*Roland*, éd. J. Bédier, 3003; sens incertain, Segre lit *escience* et rattache ce mot à *essient* dans *estre de tel essient que...*, cf. éd. C. Segre, 1971, p. 534)]; 1269-78 (JEAN DE MEUN, *Rose*, éd. F. Lecoy, 11409); **2. a)** 1119 *escience* « savoir, connaissance compréhensive acquise par l'étude et la réflexion » (PHILIPPE DE THAON, *Comput*, éd. E. Mall, 228); **b)** 1174-76 « le savoir humain (opposé ici aux préoccupations religieuses) » (GUERNES DE PONT-STE-MAXENCE, *St Thomas*, éd. E. Walberg, 2512); **c)** 1532 « le savoir (en tant qu'il est différent du sens moral) » *science sans conscience n'est que ruyne de l'âme* (RABELAIS, *Pantagruel*, VIII, éd. V.-L. Saulnier, p. 47); **d)** 1672 *la science* « le savoir de l'humanité dans sa recherche de la vérité ou de la compréhension de l'univers, par opposition au savoir d'un individu » (MOLIÈRE, *Femmes savantes*, IV, 3); **e)** 1751 *la vraie science* (D'ALEMBERT, *Discours préliminaire, Encyclop.*, t. 1, p. XXXV); 1842 *la science pure* « la science pour elle-même, sans autre but que le savoir » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. 2, p. 163); 1860 *la science pure* « la science fondée sur des principes rationnels et la stricte observation des faits » (FLAUB., *Corresp.*, p. 399); **3. a)** 1^{re} moit. XII^e s. « la connaissance divine, celle que Dieu peut donner » (*Psautier Oxford*, éd. Fr. Michel, CXVIII, 66); fin XV^e s. (JEAN MOLINET, *Faictz et dictz*, éd. N. Dupire, t. 2, p. 460: infuse en may don de grace et **science**); 1456 *don de science* (ANTOINE DE LA SALE, *Jehan de Saintré*, éd. J. Misrahi et Ch. A. Knudson, p. 39); d'où **b)** 1646 *science infuse* « savoir inné, connaissances qui sont un don sans avoir besoin d'être apprises » (DU LORENS, *Satires*, X, p. 171); **4. a)** ca 1268 « ensemble, système de connaissances dans un domaine » singulier et plur. (BRUNET LATIN, *Trésor*, éd. F. J. Carmody, p. 19, I, III, l. 1, I, II, l. 18); 1370 *science politique, science speculative, science pratique, sciences mathématiques, science naturele* (ORESME, *Trad. des Ethiques d'Aristote*, éd. A. D. Menut, p. 130; p. 105, note 11; p. 331, note 8; p. 505, note 4); 1580 *sciences humaines* (MONTAIGNE, *Essais*, II, XII, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 559); **b)** 1559 *les sciences* « le savoir, l'ensemble des sciences » (DU BELLAY, *Deffence et Illustration*, I, X, éd. H. Chamard, p. 68, 1, 131); **c)** 1751 « ensemble, système de connaissances dans un domaine fondé sur des principes et des lois établis selon la rigueur des mathématiques et l'observation des faits » (D'ALEMBERT, *op. cit.*, p. VI); spéc. **d)** 1751 *sciences exactes* (Ch.-P. DUCLOS, *Considérations sur les mœurs*, p. 247); 1787 *science expérimentale* (L.-S. MERCIER, *Tabl. Paris*, t. 5, p. 228); 1803 *les sciences appelées positives* (CHATEAUBR., *Génie*, t. 2, p. 45); 1832 *les sciences expérimentales* (SAY, *Écon. pol.*, p. 15); **5.** 1269-78 « connaissance claire et exacte de quelque chose » (JEAN DE MEUN, *Rose*, éd. F. Lecoy, 6831); 1291 *de certene science* « d'une façon tout à fait sûre » (*Chartes de Rethel* ds RUNK., p. 11); 1654 *savoir de science certaine* (GUEZ DE BALZAC, *Les Entretiens*, éd. 1657, p. 320). Empr. au lat. *scientia*, -ae « connaissance, savoir, connaissances théoriques ». **Fréq. abs. littér.:** 13 555. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 19 210, b) 22 402; XX^e s.: a) 23 055, b) 15 383. **Bbg.** KOENIG (D.). *Sen/Sens et Savoir et leurs synon.* ds qq. rom. courtois du 12^e et du début du 13^e s. Bern-Frankfurt, 1973, p. 128, 171, 201. —QUEM. *DDL* t. 11, 23. —RICKEN (U.). *Gelehrter und Wissenschaft im Frz.* Berlin, 1961, pp. 51-84; p. 111; Zur Entwicklung des frz Intellektualwortschatzes. *Wissenschaftlichen Z. der Martin-Luther-Universität.* Halle, 1963, t. 12, pp. 995-997. —ZUMTHOR (P.). Note sur les ch. sém. ds le vocab. des idées. *Néophilologus.* 1955, t. 39, pp. 181-182.



→ **SCIENCE-FICTION**, substantif féminin.

A. – Genre littéraire et cinématographique décrivant des situations et des événements appartenant à un avenir plus ou moins proche et à un univers imaginé en exploitant ou en extrapolant les données contemporaines et les développements envisageables des sciences et des techniques. *Film, livre, roman de science-fiction; auteur de science-fiction.* [La civilisation prochaine] ressemblera aux images des brochures où les gosses trouvent le moyen de satisfaire à bon compte ce besoin de poésie (de poésie poétique s'entend) par quoi le XX^e siècle cherche, avec la science-fiction, à s'évader de la science réaliste du XIX^e (COCTEAU, *Poés. crit.* II, 1960, p. 218). *La guerre presse-bouton ne relève plus de la science-fiction ou des rêves d'audacieux états-majors* (GOLDSCHMIDT, *Avent. atom.*, 1962, p. 182).

– Par métonymie, au singulier ou au pluriel. Œuvre relevant de ce genre. *L'excellente comédie musicale de Richard O'Brien moquait à la fois les films d'épouvante ringards, les « science-fiction » à la Guy l'Éclair* (*Le Point*, 19 avr. 1976, p. 23, col. 3).

B. – [Avec valeur caractérisante]

♦ *De science-fiction.* Qui fait penser à la science-fiction, digne d'elle. *Décor, univers de science-fiction. Le plus extraordinaire navire-laboratoire jamais construit pour les besoins civils (...). Navire de science-fiction, il sort des chantiers d'Aerojet* (*Le Nouvel Observateur*, 17 mai 1967, p. 26, col. 1).

♦ [Avec valeur d'adj.] *Politique science-fiction.* *Le L-2000 [un avion] est doté d'une aile fixe en double delta; s'il est moins éblouissant, moins « science-fiction » que son concurrent, il est d'une conception plus éprouvée* (*Le Nouvel Observateur*, 15 juill. 1968, p. 22, col. 2).

♦ *Être de la science-fiction.* Être irréel, impossible, appartenir seulement au domaine de l'imaginaire. *Que l'Inde, dans 20 ans, puisse à coups d'explosions atomiques dévier le cours du Gange, pourquoi pas? Mais, dans l'immédiat, c'est de la science-fiction* (*Le Point*, 17 mai 1974 ds GILB. 1980).

REMARQUE. S.F., abrég., synonyme. *Un des premiers livres de S.F. importants, le Frankenstein de Mary Shelley, est un roman d'atmosphère et d'écriture fantastiques. Cette tendance a toujours existé, même aux beaux jours de la S.F. scientiste* (*ibid.*, 21 juill. 1978, *ibid.*).

Prononciation et Orthographe: [ɛʒjãɛfikɛʒjã]. Pluriel invariable *supra* entre guillemets les « science-fiction ». **Étymologie et Histoire** 1950 *les sciences fictions américaines* (*Critique*, n° 43, 4^e plat de la couverture ds QUEM. *DDL* t. 30); 1951 (ST. SPRIEL et B. VIAN, *Un Nouv. genre littér.: la science fiction*, in *Les Temps modernes*, oct., 618-627, cit. 619 ds HÖFLER *Anglic.*). Empr. à l'angl. *science fiction*, comp. de *fiction* « littérature d'imagination, romans » et de *science* « science », att. de manière isolée en 1851 (*NED Suppl.*²), puis répandu aux États-Unis par l'éd. H. Gernsback (éd. du magazine *Amazing Stories* 1928, v. *Encyclop. Brit.*).



→ **SÉISME**, substantif masculin.

SCIENCES DE LA TERRE. Secousse, série de secousses brusques plus ou moins fortes de l'écorce terrestre, touchant une zone plus ou moins large de la surface du globe où elles peuvent provoquer des modifications de relief; *en partic.*, phénomène de cette nature ressenti par la population, soulevant l'émotion et pouvant prendre des allures de catastrophe. Synon. *tremblement* de terre.* *Épicentre, hypocentre d'un séisme. Tous les foyers connus sont à moins de 720 km de la surface terrestre. (...) l'intensité des séismes s'évalue habituellement par leurs effets, eux-mêmes classés dans une échelle conventionnelle* (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 459).

– Par métaphore *Je fus sûre que dans un instant toute la jeune planète [un visage] (...) allait se crevasser, livrée aux séismes des sanglots* (COLETTE, *Naiss. jour*, 1928, p. 37).

– En compos. *Macroséisme* (s.v. *macro-*), *microséisme* (s.v. *micro-*).

Prononciation et Orthographe: [seism]. Att. ds Ac. 1935. **Étymologie et Histoire** 1. 1885 géol. (A. D'ABBADIE ds *C.r. de l'Ac. des sc.*, t. 101, p. 630); 2. 1928 fig. (COLETTE, *loc. cit.*). Empr. au gr. *σεισμός* « ébranlement; tremblement de terre », dér. de *σεισ* « secouer, ébranler ». **Fréq. abs. littér.:** 14.



→ **SOUS-MARIN, -INE**, adjectif et substantif masculin.

I. —Adjectif

A. —1. Qui est situé, qui vit, qui se produit ou se développe naturellement sous l'eau ou sous la mer. *Ces poissons bleus (...), si tu les étends sur le rivage, il est injuste qu'ils soient laids. Mais la faute vient de toi: ils étaient faits pour le rayonnement sous-marin. Ils étaient beaux là où cesse le rivage* (SAINT-EXUP., *Citad.*, 1944, p. 616). V. *album* ex. 10.

2. Qui a été placé ou aménagé au fond de la mer. *Il parvint à ramener son Nautilus vers un des ports sous-marins qui lui servaient quelquefois de points de relâche* (VERNE, *Ile myst.*, 1874, p. 571).

B. —Qui a lieu sous la surface de l'eau, de la mer. *Tout s'expliquait par l'explosion sous-marine de cette torpille (...). C'est sous l'action de ce cylindre, chargé d'une substance explosive (...) que l'eau du canal s'était soulevée comme une trombe* (VERNE, *Ile myst.*, 1874, p. 461).

C. —1. [En parlant d'une activité]

a) Qui s'effectue sous la surface de la mer. Synon. *subaquatique*. *Chasse, plongée* sous-marine; guerre, lutte, navigation sous-marine. Les villages importants comportent un ensemble de distractions mises gratuitement à la disposition des participants: natation, ski nautique, pêche sous-marine* (Tour. Fr., 1960, p. 45). Qui est utilisé lors d'une activité de ce type. *Fusil* sous-marin*.

b) Qui a pour objet le monde sous la mer. *Ce film (...) prétend donner une idée de cette science nouvelle qu'est l'archéologie sous-marine* (*Le Monde*, 14 nov. 1979, p. 11, col. 5).

2. [En parlant d'un humain] Qui s'adonne à une activité sous l'eau, sous la mer. *Chasseur, plongeur sous-marin. Les harpons, dont les caractéristiques (...) vont du gros harpon (...) au petit engin appelé foène utilisé par les pêcheurs sous-marins* (BOYER, *Pêches mar.*, 1967, p. 51).

3. TECHNOLOGIE. *Peinture sous-marine*. Peinture spéciale pour la carène, destinée à détruire les végétaux et les coquillages, passée juste avant de remettre le bateau à flot (d'apr. MERRIEN 1958). *Chaque année, au moment du concours, mon bateau a besoin de passer au radoub, pour rafraîchir la peinture sous-marine. Et ça dure quatre jours* (PAGNOL, *Fanny*, 1932, I, 1^{er} tabl., 1, p. 9).

D. —MARINE. Qui peut naviguer sous l'eau. *Bateaux sous-marins avec vitres, par un calme constant, l'agitation de la mer n'étant qu'à la surface* (FLAUB., *Bouvard*, t. 2, 1880, p. 190). *L'amiral Muselier (...) devait se rendre au Canada pour inspecter le croiseur sous-marin Surcouf* (DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1954, p. 185). V. *escorteur dér. s.v. escorter* ex. de De Gaulle, *mouilleur D 2* ex. de Le Masson.

II. —Substantif masculin.

A. —MARINE. Bâtiment conçu et équipé pour naviguer sous l'eau. *Sous-marin atomique, lance-missiles, mouilleur de mines, d'observation, porte-engins, scientifique. Le sous-marin nucléaire, la plus étonnante réussite actuelle de l'emploi de l'uranium en dehors de la bombe, s'impose aujourd'hui comme le complément indispensable de la force atomique d'une grande puissance* (GOLDSCHMIDT, *Avent. atom.*, 1962, p. 179). V. *pistoleur* rem. 2 s.v. *pistolet* ex.

♦*Sous-marin de poche*. Ce bâtiment, de très petites dimensions. *La nombreuse catégorie des sous-marins de poche représente une autre innovation sous-marine de la dernière guerre* (LE MASSON, *Mar.*, 1951, p. 42).

B. —Par analogie, familier. Personne qui agit en secret, espion. *Au « Figaro », les rédacteurs encore en place oscillent entre la peur —des « sous-marins » d'Hersant les surveillent —et une sorte d'admiration* (*Le Nouvel Observateur*, 23 août 1976, p. 23, col. 3).

Prononciation et Orthographe: [sɔːmaʁɛ̃], féminin [-in]. Att. ds Ac. de p. 1835. **Étymologie et Histoire 1.** Adj. **a)** 1557 [éd.] *soumarin* « qui est sous les flots de la mer, au fond de la mer » (Ch. TOUTAIN, *Agamemnon*, f° 13 r° ds GDF. *Compl.*); 1729 *sous-marin* « id. » (BOURGUET, *Lettres philos. sur la formation des sels*, p. 213); **b)** 1835 *navigation sous-marine* (Ac.); **c)** 1858 *bateau sous-marin* (L. FIGUIER, *L'Année sc. et industr.*, t. 1, p. 350); **2.** substantif 1896 « navire construit pour la navigation sous marine » (d'apr. ROB. 1985). Dér. de *marin*^{1*}; préf. *sous-**. Cf. au sens 2 l'angl. *submarine* att. en 1899 (NED). **Fréq. abs. littér.:** 323. **Fréq. rel. littér. :** XIX^e s.: a) 109, b) 388; XX^e s.: a) 162, b) 974.



→ **TERRE**, substantif féminin.

I. — Planète, milieu où vit l'homme.

A. — [Généralement avec majuscule] Élément de l'Univers s'opposant à d'autres corps célestes, d'autres mondes ou éléments.

1. [Par référence. aux astronomes, aux cosmogonies anciennes] Ce milieu considéré généralement comme le centre du monde. *L'évêque d'Hippone (...) croyait la terre plate, parce qu'il lui semblait la voir telle* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p. 137).

◆ *Poétique.* [Par personnification] *La terre dort, s'éveille; flancs, sein, colère, respiration de la terre. Ô Nuit magique, ô douce, ô solitaire, Le Paysage avec sa flûte de roseau T'accueille; et tes pieds nus posés sur le coteau Font tressaillir le cœur fatigué de la terre* (SAMAIN, *Chariot*, 1900, p. 133).

2. **ASTRONOMIE, couramment.** Planète du système solaire, ayant la forme d'une sphère légèrement aplatie aux pôles, parcourant une orbite elliptique autour du Soleil en un an et tournant sur elle-même en vingt-quatre heures environ, formée de roches dont la surface est en grande partie recouverte d'eau, entourée d'une enveloppe de gaz, et qui est le seul corps céleste connu à ce jour où se manifeste la vie. *Je revoyais la nébuleuse primitive, puis la terre détachée d'elle, et la lune détachée de la terre. Cette lune était morte aujourd'hui, et la terre mourrait aussi. Elle allait, se glaçant de seconde en seconde* (BOURGET, *Disciple*, 1889, p. 175). *La terre est bleue comme une orange* (ÉLUARD, *Œuvres compl.*, L'Amour la poésie, Paris, Gallimard, t. 1, 1968 [1929], p. 232). *La pleine terre coïncide avec la nouvelle lune. (...) Le clair de terre, beaucoup plus intense que le clair de lune, est suffisant pour rendre visible la partie du sol lunaire qui ne reçoit pas l'éclairement direct du soleil* (DANJON, *Cosmogr.*, 1948, p. 215)

SYNTAGME. *Étude, sciences de la Terre; origine, âge, histoire de la Terre; axe, masse, diamètre, rayon (polaire, équatorial), pôle, orbite, croûte, noyau de la Terre; champ électrique, magnétique de la Terre; champ de gravité de la Terre; force d'attraction de la Terre; constitution, forme de la Terre; climat de la Terre; satellites tournant autour de la Terre; système Terre-Lune, Terre-Soleil.*

◆ *Expression.* *Et pourtant, la terre tourne; cela n'empêche pas la terre de tourner.* [Pour exprimer que rien ne peut arrêter le cours des événements] *Vous pensez qu'un tremblement de terre en Nouvelle-Guinée n'empêche pas la vigne de pousser en France, les fromages de se faire et la terre de tourner* (PRÉVERT, *Paroles*, 1946, p. 16). *Voici deux jours que je l'ai sur le dos et qu'elle n'a pas arrêté de me raconter des horreurs sur son mari. Dire qu'il y a des femmes pareilles et que la Terre tourne!* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 51).

— *Par analogie.* Planète, corps céleste semblable à la Terre. *L'univers est peut-être alors comme un énorme dossier où chaque feuille est un monde analogue à celui que nous connaissons, avec ses étoiles, ses lunes et ses terres* (Gds cour. *pensée math.*, 1948, p. 140). *Anaxagore fut traduit devant les juges pour avoir soutenu que la Lune était une Terre semblable à la nôtre et le Soleil une pierre incandescente* (Astron., 1962, p. 11 [Encyclop. de la Pléiade]).

B. — 1. Milieu physique où l'homme vit et exerce ses activités, où existent différentes formes de vie.

a) Surface du globe terrestre. *Description, exploration de la terre; représentation de la terre par la cartographie; parcourir la terre; faire le tour de la terre; les habitants de la terre. La terre entièrement reconnue, explorée, équipée, je dirai même entièrement appropriée* (VALÉRY, *Variété III*, 1936, p. 196).

— *Expression.* (liées à la représentation plane du globe). *Au bout, aux confins, aux extrémités de la terre. Très loin. On est étonné quand on entre à Londres dans les habitations où siègent les directeurs de ces établissements dont le poids se fait sentir au bout de la terre* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 114). *Aux deux bouts, aux deux extrémités de la terre. Très éloigné. Vous étiez plus loin l'un de l'autre que deux exilés aux deux bouts de la terre, séparés par le monde entier* (MUSSET, *Confess. enf. s.*, 1836, p. 357).

b) Séjour de l'homme. Synonyme *monde*¹. *Julien fut saisi d'une envie démesurée de purger la terre d'un de ses plus lâches coquins...* (STENDHAL, *Rouge et Noir*, 1830, p. 388).

— *Locutions*

◆ *Remuer ciel* et terre.*

◆ *Les grands, les princes, les puissants, les rois... de la terre.* Ceux qui ont le pouvoir, tous les avantages. *Tel est le cantique des modernes pauvres, à qui les heureux de la terre — non satisfaits de*

tout posséder —ont imprudemment arraché la croyance en Dieu (BLOY, *Journal*, 1892, p. 66).

◆*Les enfants, les fils de la terre. Les hommes. Les Enfants de la Terre veulent actuellement que la Philosophie aide les hommes à s'enrichir* (NIZAN, *Chiens garde*, 1932, p. 167).

◆*Sur la terre, sur terre. Au monde, dans le monde. J' suis seule sur la terre, M'sieu... j' n'ai personne à qui parler... personne à qui compter mes ennuyances... Je n'ai pu d' père, pu d' mère, ni frère, ni sœur, personne!* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, R. Prudent, 1886, p. 644).

Nom abstrait. + *venu sur terre*. Incarné. *N'a-t-il pas dit à madame Roguin qu'il ne m'avait jamais fait d'infidélité, même en pensée. C'est la probité venue sur terre, cet homme-là* (BALZAC, *C. Birotteau*, 1837, p. 7).

—[Dans des tournures hyperboliques pour renforcer un superlatif relatif, un collectif.]

◆*Le plus + adj. + de la terre, que la terre ait porté. L'homme le plus heureux de la terre; la plus charmante femme de la terre; la plus belle chose de la terre. C'était le plus grand menteur de la terre* (GONCOURT, *Journal*, 1887, p. 640). *Compréhensif et magnanime, tel est le caractère officiel de la plus grande loque de père que la terre ait portée* (H. BAZIN, *Vipère*, 1948, p. 173).

◆*Tous les, toutes les + substantif + de la terre. Ces deux misérables qui avaient toujours dormi sur la paille, mangé du pain noir, travaillé comme des bêtes, souffert toutes les misères de la terre, allaient mourir!* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, Mis. hum., 1886, p. 651). *La tortue, ce mets recherché par tous les gourmands de la terre* (BACHELARD, *Poét. espace*, 1957, p. 128). *En partic.* [Dans une tournure nég. pour exprimer que rien ne pourra changer les faits] *En supposant un revers en Espagne, nous avions une révolution en France, et tous les Cosaques de la terre ne nous auraient pas sauvés* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 3, 1848, p. 144)

Prononciation et Orthographe: [tɛːʀ]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire A. 1.** Ca 980 *terra* « planète du système solaire habitée par l'homme » (*Passion*, éd. D'Arco Silvio Avalle, 6); 1588 et 1671 *remuer** (*le*) *ciel et (la) terre**; **2.** déb. XII^e s. *terre* « les habitants de la terre » (*Psautier Cambridge*, éd. Fr. Michel, II, 10). **B. 1.** Ca 980 *terra* « surface du globe terrestre portant les êtres vivants » (*Passion*, 328); *id. loc. a terra* « sur le sol » (*ibid.*, 60); 1160-74 *mettre a teree* « arraser (une forteresse) » (WACE, *Rou*, éd. A. J. Holden, III, 4503); 1176-81 *a terre venir* « descendre (de cheval) » (CHRÉTIEN DE TROYES, *Lion*, éd. M. Roques, 5663), supplanté par l'expr. *mettre le pié a terre* 1377, v. *mettre*; 1176-81 *par terre* « sur le sol » (*id.*, *ibid.*, 5628); spéc. ca 980 *terra* « croûte terrestre » (*Passion*, 322); 1924 électr. *prise* de terre*; **2.** p. oppos. à la mer ca 1050 *prendre terre* « aborder » (*Alexis*, éd. Chr. Storey, 80), supplanté par *toucher** (*la) terre* 1623 et 1642; 1539 *terre ferme* « continent » (EST.); 1671 *armée de terre* (POMEY, s.v. *armée*); 1678 *vent de terre* (GUILLET, p. 317); **3.** ca 1050 *terre* « vaste étendue, territoire, pays » (*Alexis*, 112); ca 1208 *Terre sainte d'outremer* (VILLEHARDOUIN, *Constantinople*, éd. E. Faral, § 27); **4.** ca 1050 « étendue de terrain d'un propriétaire, domaine foncier » souv. au plur. (*Alexis*, 402). **C. 1.** Ca 1050 « matière constituant la partie superficielle de l'écorce terrestre » spéc. *mettre an terre* « ensevelir » (*ibid.*, 579); **2.** ca 1100 désigne la terre du point de vue de ses qualités agricoles *terre gaste* « terre inculte » (*Roland*, éd. J. Bédier, 3127); **3.** ca 1145 désigne un des éléments *tere* (WACE, *Conception N.-D.*, éd. W. R. Ashford, 700); **4.** ca 1210 « élément où poussent les végétaux » (HERBERT LE DUC DE DANMARTIN, *Folque de Candie*, éd. O. Schultz-Gora, 10306); 1252 *fonz de tarre* (*Reg. cueill. du Temple*, f^o 3 r^o ds GDF. *Compl.*); 1690 *en pleine terre* (FUR.); **5.** ca 1150 désigne une matière destinée à certains empl. (WACE, *St Nicolas*, éd. E. Ronsjö, 164); 1536 *terre cuite, terre cuycte* (*Inventaire de Charles Quint* ds HAVARD); 1676 chim. (CHARAS, *Pharmacopée royale*, p. 10); 1904 *terres rares* désigne certains oxydes (*Nouv. Lar. ill.*). Du lat. *terra* « globe terrestre », « matière » (pour cultiver ou matière première), « un des éléments », « surface, sol », « continent (p. oppos. à la mer) », « pays, contrée », « territoire appartenant à une personne », « support de la vie terrestre ». **Fréq. abs. littér.:** 39 142. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 66 532, b) 52 497; XX^e s.: a) 60 565, b) 45 134.

→ **THALLE**, substantif masculin.

BIOLOGIE VÉGÉTALE. Tissu végétal composé de cellules non différenciées, dépourvu d'appareil vasculaire où l'on ne reconnaît ni feuilles, ni tiges, ni racines, qui constitue l'appareil végétatif des thallophytes. *L'attaque est facile à constater (...) roches et vitraux creusés, rongés par les thalles des Lichens* (PLANTEFOL, *Bot. et biol. végét.*, t. 1, 1931, p. 338). *Les algues (...) empruntent à l'eau de mer ambiante tous les éléments minéraux qui leur sont nécessaires, par l'intermédiaire de leur thalle; elles ne demandent au substrat qu'un point de fixation* (J.-M. PÉRÈS, *Vie océan*, 1966, p. 83).

REMARQUE. **-thall(i)-, -thall(o)-,(-thall-, -thalli-, -thallo-)** élém. de compos. représentant le substantif *thalle*, entrant dans la constr. de substantif et adjectif sav. V. *hétérothallisme, hétérothallique* (s.v. *hétéro-*); *homothallisme, homothallique* (s.v. *homo-*) et aussi **a) Thalloïde**, adj., biol. végét. Qui ressemble à un thalle, qui est composé d'un thalle. *Ce sont [des algues] des organismes thalloïdes, parfois unicellulaires, très répandus dans les mers chaudes* (*Hist. gén. sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 786). **b) Thallospore**, substantif féminin, bot. „Type de spore fongique imparfaite formée aux dépens d'éléments préexistants du thalle et, par conséquent, non caduque” (*Méd. Biol.* t. 3, 1972).

Prononciation: [tal]. **Étymologie et Histoire** 1815 bot. (F.-C. BRISSEAU-MIRBEL, *Éléments de physiol. végét. et de bot.*, Paris, p. 411). Empr. au lat. d'époque impériale *thallus* (gr. *θάλλος* « jeune pousse, jeune branche ») « tige d'une plante garnie de feuilles ».

←

→ **VAPEUR**, substantif féminin.

A. —1. Amas visible de fines gouttelettes d'eau de condensation en suspension dans l'atmosphère. *Vapeur blanche, légère; la vapeur flotte, monte, voltige, se dissipe. Une brume vague floconnait sur le lac, —une brume, non, —une buée, une vapeur de vapeur, de quoi fondre ou comme ouater ce que l'eau morte aurait eu de trop métallique* (BOURGET, *Cosmopolis*, 1893, p. 466):

■ ... sur la campagne, se levaient lentement de gros nuages. Ils naissaient par dilatation du sein de leur propre puissance et ils se gonflaient insensiblement en volutes lourdes, dont les **vapeurs** s'accumulaient peu à peu, à l'Ouest, sur une colline solitaire.

BOSCO, *Mas Théot.*, 1945, p. 252.

2. En particulier.

a) Émanation visible de l'haleine ou de la sueur. *Les casques sont blancs de givre. Les hommes fument de la tête aux pieds, comme des chevaux; ils portent leur vapeur dans leurs pas, toute la compagnie est dans le brouillard de sa sueur* (GIONO, *Gd troupeau*, 1931, p. 239).

b) Eau vaporisée. *Un coquemar de terre brune laissait fuser une fine vapeur de son couvercle* (MOSELLY, *Terres lorr.*, 1907, p. 64).

3. Par analogie, littérature Amas fin et léger. Synonyme *nuage*. *La lumière y entrant à flots [dans la nef]. Arrivant à travers chaque verrière par grands jets distincts, elle allait s'écraser en face sur la muraille puis, rebondissant, éclaboussait l'espace d'une vapeur de poussières illuminées* (ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, 1908, p. 75)

4. Au figuré, littérature. Chose inconsistante et illusoire. *L'enfant à la grosse tête ronde a reçu tous les dons, même celui du travail, sans lequel tous autres ne sont que vapeurs et fumées* (DUHAMEL, *Cécile*, 1938, p. 70).

B. —Vapeur (d'eau). Eau amenée à l'état gazeux, au-dessus de son point d'ébullition.

1. [Utilisée notamment comme source d'énergie] *Bateau, locomotive, presse à vapeur. Deux grues à vapeur semblables à des clochers* (BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 102).

En apposition *Charbon(-)vapeur*. Charbon destiné à produire de la vapeur en chaudière ou en centrale thermique. *Varsovie, afin d'assurer des débouchés réguliers à son charbon, souhaiterait que la France s'engage à maintenir au-delà de 1982 ses importations de charbon-vapeur (utilisé dans les centrales thermiques) à un niveau élevé* (*L'Express*, 28 juill. 1979, p. 45, col. 2).

• *Cheval-vapeur**. *Machine** à vapeur.

• *Locution verbale*. *Inverser** la vapeur; à *pleine vapeur*. *Renverser** la vapeur.

• *Locution adverbiale*. À *toute vapeur*; à *pleine vapeur*. En utilisant toute la vapeur possible; *par extension*, très vite. *Ces câbles, déroulés et enroulés à toute vapeur par les bobines de la machine* (ZOLA, *Germinal*, 1885, p. 1158). *Et tout de suite, hommes et bagages s'engouffrent dans le train qui part à toute vapeur* (BOURGET, *Ét. angl.*, 1888, p. 115). À *la vapeur* (vieilli). Très vite. *Convenez que l'on mène maintenant l'existence un peu trop vite (...) on fait aller sa jeunesse à la vapeur* (KOCK, *Compagn. Truffe*, 1861, p. 5).

—*Par métonymie*. Usage de l'énergie obtenue par la machine à vapeur. *Malgré la vogue du diesel, la vapeur a conservé cependant de nombreux adeptes* (LE MASSON, *Mar.*, 1951, p. 76).

• *Locution verbale*. *Être/marcher à voile et à vapeur*. Utiliser ce double mode de propulsion. *Un navire est un monde. Quand il marche, comme celui-ci, en même temps à la vapeur et à la voile* (AUDIBERTI, *Quoat*, 1946, 1^{er} tabl., p. 17).

2. [Usages domestiques]

a) À *la vapeur*. [Qualifiant un mode de cuisson] *Pommes de terre cuites à la vapeur* (p. ell. *pommes vapeur*). *Une poularde à la crème et aux champignons, une timbale de riz à la vapeur* (CENDRARS, *Bourlinguer*, 1948, p. 197). *Les produits en boyaux sont (...) fumés avant d'être cuits à l'eau ou à la vapeur* (*Industr. conserves*, 1950, p. 26).

b) *Bain de vapeur*. Bain pris dans une étuve humide. *Les clients peuvent se contenter d'un bain de vapeur; ils peuvent aussi prendre un bain d'eau tiède* (FARAL, *Vie temps st Louis*, 1942, p. 192).

c) *Fer à vapeur*. Fer à repasser utilisant la vapeur d'eau pour humidifier le linge et le repasser plus facilement. *La pattemouille, c'est fini. Vive les fers à vapeur* (*Le Point*, 29 nov. 1976, p. 51, col. 2).

C. —1. Vieilli. Exhalaison de corps liquides ou solides. *Vapeurs d'encens, d'opium, de tabac; vapeur aromatique, désinfectante; vapeurs épaisses, suffocantes. Cette journée [de noces] toute fumante de*

sueur, d'encens, d'haleine de bétail, de vapeur de sauces (COLETTE, *Mais. Cl.*, 1922, p. 111).

—[En contexte métaphysique] *De cette vie factice, aux joies fausses, se dégage, hélas! une vapeur malsaine, non point vraiment une odeur de débauche, mais comme un parfum fatal de liberté* (VALLÈS, *Réfract.*, 1865, p. 24).

2. a) MÉDECINE ANCIENNE. Exhalaison supposée monter du sang et des autres humeurs jusqu'au cerveau. *Vapeur maligne* (ROB. 1985).

b) Au pluriel, vieilli ou ironique. [Surtout appliqué à une femme] Étourdissements, vertiges, migraines, malaises divers. *Elle a, depuis quelque temps, ce qu'on appelait autrefois des « vapeurs? (...) » elle rougit et pâlit sans motif* (GYP, *Tante jousjou*, 1891, p. 78).

c) Littérature Trouble du cerveau occasionné par l'absorption d'alcool en trop grande quantité.

—*Par métaphore* Trouble causé par un sentiment, une passion, une sensation.

D. —PHYSIQUE, CHIMIE. Forme gazeuse d'un corps liquide qui se vaporise ou d'un solide qui se sublime. *Vapeur d'alcool, d'essence, d'éther, de goudron, de mercure. Dans la distillation, c'est la vapeur qui constitue le produit à recueillir* (SER, *Phys. industr.*, 1890, p. 355).

Prononciation et Orthographe: [vɑpøːʀ]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire 1. a) Ca 1265** *vapour* « espèce de fumée s'élevant des corps humides sous l'action de la chaleur » (BRUNET LATIN, *Trésor*, I, 106, éd. F. J. Carmody, p. 90); **b) 1575** spéc. *vapeur de l'eau* (PARÉ, *Œuvres*, XXV, 24, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 3, p. 561); **2. a) XIV^e s.** [ms.] « exhalaison qui se dégage d'une substance » (*Fragm. d'un livre de médecine*, ms. Berne A 95, f^o 12 r^o ds GDF. *Compl.*); **b) 1610** *vapeurs* « effet euphorique dû à l'absorption d'alcool » (BÉROALDE DE VERVILLE, *Moyen de parvenir*, 38, 9, éd. A. Tournon, p. 106); **3. a) 1609** méd. anc. « humeur subtile qui s'élève des parties basses et trouble le cerveau » (RÉGNIER, *Satires*, XII, 51, éd. G. Raibaud, p. 154: tout ce qu'elle espere Des biens que l'hypocondre en ses **vapeurs** promet Quand l'humeur ou le vin lui barbouillent l'armet); cf. 1684 *vapeur de fille* anc. nom de l'hystérie (M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Corresp.*, éd. R. Duchêne, t. 3, p. 147); **b) 1609** « chose vaine, futile » (RÉGNIER, *op. cit.*, VI, 167, p. 67: Mais ce traître cruel [l'Honneur] [...] Qui nous gonfle le cœur de **vapeurs** et de vent); **4. 1765** (*Encyclop.* t. 16: **vapeur**, vapoureux, se dit en Peinture, lorsque la perspective aérienne est bien entendue dans un tableau, et qu'il y regne un très-léger brouillard qui rend les objets tendres et flous); **5. a) 1784** (MAILLARD, *Théorie des machines mues par la force de la vapeur de l'eau* [titre] ds WEXLER, p. 98, note 11); **b) 1794** (*Journal des Mines*, 1, 62, *ibid.*, note 9: Nous croyons nécessaire d'adopter cette dénomination [*machine à vapeur*] au lieu de celle de *pompe à feu* [...]. L'eau réduite en vapeur en est le moteur: le feu n'est que la cause de la vaporisation [...] on n'a fait ici que traduire l'expression anglaise *steam engine*); **c) 1825** *cuire à la vapeur, turbot à la vapeur* (BRILLAT-SAV., *Physiol. goût*, pp. 337, 339); **d) 1861** *marcher à pleine vapeur* (ARMENGAUD, *Moteurs à vapeur*, t. 2, p. 404); **e) 1868** *à toute vapeur* (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 1, p. 38); **6. a) 1847** fig. (FÉVAL, *Fils diable*, t. 7, p. 31: Quant au chemin de fer, ça marche à pleine **vapeur**! Dix mille demandes d'actions depuis lundi!); **b) 1865** *à la vapeur* « à toute vitesse » (SARDOU, *loc. cit.*). Empr. au lat. *vapor* substantif masculin. « vapeur d'eau, exhalaison, fumée », dans la lang. de l'époque impériale « chaleur », au fig. « bouffées de chaleur » et « état d'excitation (de l'esprit) », att. au sens de « vanité » chez les aut. chrét. (v. BLAISE *Lat. chrét.*); en fr. *vapeur* a été fait féminin p. anal. avec les termes en -*eur**. Pour désigner les nouv. machines utilisant la force motrice de la vapeur d'eau, il y eut fin XVIII^e-début XIX^e s. une période d'hésitation pendant laquelle coexistèrent des périphrases (cf. en 1804 la description de la voiture inventée en 1769 par le mécanicien fr. Cugnot: « cabriolet qui était conduit par le feu et la vapeur de l'eau », v. WEXLER, p. 97), le type (machine) *à feu* (*supra ex. cité sous 5 b*), et le syntagme *à vapeur* qui devait l'emporter (quand *vapeur* empl. absol. fut compris comme « source d'énergie, force motrice » cf. 1829, BÉRANGER, *Chans.*, t. 3, p. 251: la presse éclaire, et le gaz illumine et la *vapeur* vole aplanir les mers); *à vapeur* corresp. aux dénom. angl. dans lesquelles *steam* « vapeur » entre en compos. avec le nom de l'engin: *steamengine* 1751 (à côté de *fire-engine*) pour désigner un engin mû par la vapeur, 1815 au sens de « locomotive », *steamboat* dep. 1787 (v. NED), cf. *steamcarriage* rendu par « chariot à vapeur » 1815 et *steamhorse* par « cheval de vapeur » 1821 (cités par WEXLER, pp. 100-101). **Bbg.** FURUKAWA (N.). Le Nombre gramm. en fr. contemp. Tokyo, 1977, pp. 166-167. —QUEM. *DDL* t. 20, 23 (s.v. *vape*), 28, 30, 33, 41.



→ **VIE**, substantif féminin.

A. —BIOLOGIE. Ensemble des phénomènes énergétiques (assimilation, croissance, homéostasie, reproduction, etc.), évoluant de la naissance à la mort, que manifestent les organismes unicellulaires ou pluricellulaires. *Sciences de la vie; organes de la vie; vie animale, cellulaire, humaine, physiologique, végétative; vie d'une cellule, des tissus; vie latente; nature, origine de la vie. Le développement de la vie végétale à la surface du globe est le fait antérieur, dominant, auquel la nature a subordonné la construction de certains types d'animaux, organisés pour puiser leurs aliments dans le règne végétal* (COURNOT, *Fond. connaiss.*, 1851, p. 96).

B. —Énergie, vigueur, dynamisme qui caractérise quelqu'un. *Déborder de vie; être plein de vie; enfant, personne plein(e) de vie. Entre ces deux prosopopées, une partita, élément de transition, (...) une valse, ouvrent les portes sur un univers grouillant de vie humaine, où valsent des voix, brouillées à dessein, car le rythme des voix, leur présence pure suffit à leur musique* (SCHAEFFER, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 65).

—Par analogie. *Vie d'un quartier, d'une ville; redonner vie à des coutumes, à des institutions. Ces idoles médiocres trônaient sous un ciel épais, dans les carrefours sans vie* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1357).

—Période allant de la naissance à la mort d'un être vivant.

A. —1. a) Existence envisagée dans sa durée totale. *Âges, brièveté, commencement, durée, fin, période, terme de la vie; chemin, cours de la vie; achever sa vie; vie courte, éphémère, longue. Le jour où tu dirais „je t'aime moins,`` sera le dernier de mon amour ou le dernier de ma vie* (NAPOLÉON I^{er}, *Lettres Joséph.*, 1796, p. 22).

•[Pour marquer la surprise et/ou la réprobation]

Interjection Jamais de la vie! —Jette ce cigare! —Jamais de la vie! Elle vint à lui, lui prit violemment son cigare, le jeta dans la cheminée (VAN DER MEERSCH, *Invas. 14*, 1935, p. 156).

—**DÉMOGRAPHIE**

•*Durée de vie moyenne; durée moyenne de vie.* Temps égal à la moyenne de la durée de vie de tous les individus d'un groupe donné. *Nous devons croire que cette durée moyenne de la vie humaine doit croître sans cesse, si des révolutions physiques ne s'y opposent pas* (CONDORCET, *Esq. tabl. hist.*, 1794, p. 238).

•*Espérance de vie.* Durée moyenne de vie dans un groupe donné, établie statistiquement sur la base des taux de mortalité. *L'une des conséquences de cette diminution de la mortalité est d'accroître l'espérance de vie, c'est-à-dire la moyenne d'âge à laquelle meurent les êtres humains: elle est toujours un peu plus élevée pour les femmes que pour les hommes* (LESOURD, GÉRARD, *Hist. écon.*, 1966, p. 490).

B. —BIOLOGIE. [Chez l'être humain] *Vie fœtale, intra-utérine, utérine.* Période qui s'étend de la neuvième semaine après la conception à la naissance. *Nous retrouvons encore ici la production temporaire de fentes branchiales (bien distinctes chez l'embryon humain à la fin du premier mois de la vie fœtale) sur les côtés du cou* (CAULLERY, *Embryol.*, 1942, p. 104).

—*Locutions*

•*Ce n'est pas une vie.* C'est insupportable. *Tu ne peux donc pas mettre ton chapeau droit? demandait à Juliette M^{me} Donnot, en sortant de la messe. C'est vrai qu'avec tes cheveux... Ah! on peut dire que ce n'est pas une vie, des cheveux comme les tiens...* (COLETTE, *Mais. Cl.*, 1922, p. 118).

•*(C'est) la belle, bonne vie.* Existence facile, sans soucis; p. ext., noce. *Et s'il est heureux! Pis alors, il dit qu'il est bath la guerre, et l'a pas tort, parce que maintenant, pour lui, c'est la bonne vie* (BENJAMIN, *Gaspard*, 1915, p. 152).

2. Par extension. Manière de vivre d'une collectivité, d'un groupe social à une époque donnée. *Vie citadine, rurale, urbaine; vie pastorale; vie bourgeoise, moderne, parisienne, provinciale; vie ouvrière; vie monastique; vie des champs, de province; vie des paysans, des marins, des montagnards. Juliette se leva. Il fallait refaire le feu. L'horreur de la vie paysanne! Elle regarda ses mains incrustées de noir* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 23).

—Par analogie. [En parlant des animaux] *Vie animale; vie des termites, des abeilles. Divers critiques avaient parlé de livres récents: (...) de la Vie des fourmis de Maeterlinck* (Arts et litt., 1936, p. 40-10).

C. —1. [Construction avec un adjectif ou un complément prépositionnel] Part de l'activité humaine, de

l'existence d'une personne ou d'une collectivité envisagée du point de vue de l'activité exercée, des occupations. *Vie courante, quotidienne, de tous les jours; vie domestique, familiale, de famille; vie conjugale, en commun, à deux; vie civile, militaire; vie personnelle, privée, professionnelle, publique; vie sociale, en société; vie économique, politique; vie littéraire, théâtrale; vie d'artiste, d'étudiant. Ce soir, elle était de nouveau nouée... C'était le drame de sa vie intime que cette inaptitude au contact, cette condamnation à demeurer incommunicable!* (MARTIN DU G., *Thib.*, Épil., 1940, p. 880):

—*Par extension.* Domaine où s'exerce une activité psychique. *Vie affective, intellectuelle, intérieure, mentale, psychique, sentimentale, spirituelle; vie de l'âme, de l'esprit. Entre la couleur grise et douce d'une campagne matinale et le goût d'une tasse de chocolat, je faisais tenir toute l'originalité de la vie physique, intellectuelle et morale* (PROUST, *Guermantes 2*, 1921, p. 346).

2. *Locution À vie.* Jusqu'au terme de l'activité professionnelle. *O. S. à vie. Un Conseil de l'Université qui comprend dix conseillers à vie et vingt conseillers ordinaires nommés pour un an* (*Encyclop. éduc.*, 1960, p. 126).

Prononciation et Orthographe: [vi]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymologie et Histoire A.** « Fait d'être en vie » **1. a)** fin x^e s. *vida perdoner* « accorder la vie sauve » (*Passion*, éd. D'Arco Silvio Avalle, 223: **Vida** perdonent al ladrun; 225: Barrabant perdonent la **vide**); **b)** ca 1100 *perdre sa vie* (*Roland*, éd. J. Bédier, 1408); **c)** 1176-81 (CHRÉTIEN DE TROYES, *Chevalier Charrete*, éd. M. Roques, 6292: se Lancelot n'est an **vie**); **d)** fin xiv^e s. *aler de vie à trespas* (FROISSART, *Chron.*, éd. A. Mirot, t. 14, p. 150); **e)** 1548 *par ma vie* (N. DU FAIL, *Baliverneries*, éd. G. Milin, p. 62); **f)** 1580 *à peine de la vie* (R. GARNIER, *Antigone, Argument*, éd. W. Foerster, t. 3 p. 4); **2.** *vie* + déterm., avec notion de « principe vital » ou « vitalité » **a)** ca 1050 (*Alexis*, éd. Chr. Storey, 69: la **vithe** est fraisle); **b)** 1370 (ORESME, *Ethiques*, éd. A. D. Menut, p. 142: une de celles puissances ou vertus [de l'ame irraisonnable] est semblable a la **vie** des plantes et est commune a toutes choses qui ont **vie** en euls; p. 154: car delectacion est commune a toutes choses qui ont ame ou **vie** sensible; p. 273: le cuer est le siege et la fontaine de la **vie**); **c)** 1375 (ID., *Ciel et Monde*, éd. A. D. Menut et J. Denomy, p. 314: Il samble que l'opinion d'Averroïz, et d'Aristote selon Averroïz, estoit que, ausi comme les plantes ont **vie** et ame vegetative et les bestes vegetative et sensitive et les hommes vegetative et sensitive et intellective); **d)** 1442 (A. DE LA SALE, *Salade*, éd. F. Desonay, p. 31: les Persans adoroient le soleil; car ilz tenoient que du soleil venoit **vie** et tous biens); **e)** 1480 (G. COQUILLART, *Droitiz nouveaulx* ds *Œuvres*, éd. M. J. Freeman, p. 152: Que sa femme est seiche et tarie, Et n'a pas de **vie** plein poing); **f)** 1610 (H. D'URFÉ, *L'Astrée*, éd. H. Vaganay, t. 2, p. 378: la maladie est signe de **vie**); **g)** 1619 *être plein de vie* (ID., *ibid.*, t. 3, p. 245); **h)** 1645 (TRISTAN L'HERMITE, *Folie du Sage*, éd. J. Madeleine, p. 70: l'origine d'où sort le souffle de la **vie** et celui de la mort); **i)** 1681 (J.-F. REGNARD, *Voyage de Laponie*, éd. M. Garnier, t. 1, p. 99: il se trouve un principe de **vie** caché dans l'un et l'autre sexe); **j)** 1684 (F. BERNIER, *Philos. de Gassendi*, t. 5, p. 663: jamais l'on n'explique bien la notion de la **Vie**, qui d'ailleurs est claire et evidente); **k)** 1751 (*Encyclop.* t. 1, p. 474b, s.v. *animal*: Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la **vie** et sont doués de sentiment: par cette définition M. Linnœus les distingue des végétaux qui croissent et vivent sans avoir de sentiment, et des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment); **3.** *vie* empl. à propos d'inanimés **a)** 1370 (ORESME, *Ethiques*, p. 439: un instrument est un serf senz **vie** et senz ame); **b)** 1375 (ID., *Ciel et Monde*, p. 314: choses qui n'ont **vie** fors par similitude ou en relacion); **c)** av. 1615 (É. PASQUIER, *Recherches de la France*, p. 814: l'Imprimerie qui baille **vie** aux bonnes lettres); **d)** 1630 (A. D'AUBIGNÉ, *Printemps, Hécatombe à Diane*, XXII ds *Œuvres*, éd. Réaume et de Caussade, t. 3, p. 26: le peintre qui voudroit animer un tableau [...] Qu'il voye prendre **vie** à ce qu'il aura peint); **e)** 1646 (J. DU LORENS, *Satires*, éd. D. Jonaust, p. 182: ces travaux qui [...] à coups de ciseau donnent la **vie** au marbre); **4.** 1561 terme d'affection (J. GRÉVIN, *Esbahis* ds *Comédies*, éd. E. Lapeyre, p. 97: Et bien, Marion, ma succrée, Mon bien, ma **vie** et mieux aimée, Mon tout). **B.** « En référence aux croyances religieuses en une autre vie après la mort, à la vie de l'âme » **1. a)** ca 1050 (*Alexis*, 63: la mortel **vithe** li prist mult a blasmer, De la celeste li mostret verité); **b)** ca 1145 *pardurable vie* « vie éternelle » (WACE, *Conception N.-D.*, éd. W. R. Ashford, 1501), trad. de *vitam aeternam* dans les *Bibles* du xiii^e s.(v. TRÉNEL, p. 427), cf. *vitam eterne* (1174-78, ETIENNE DE FOUGÈRES, *Livre des Manières*, éd. R. Anthony Lodge, 188); **c)** 1416-18 *vie eternele* (CHRISTINE DE PISAN, *Prison de vie humaine*, éd. A. J. Kennedy, 1175); **2. a)** ca 1220 *pain de vie* (GAUTIER DE COINCI, *Mir.*, éd. V. F. Koenig, II Mir 17, 239); **b)** 1353 *fruit de vie* « Jésus Christ » (*Mir. enfant ressuscité*, éd. G. A. Runnalls, 101); **c)** 1385-1403 *vie de l'ame* (EUSTACHE DESCHAMPS, *Miroir de Mariage*, 9980, éd. G. Raynaud, t. 9, p. 321). **C.** « Existence humaine,

considérée du point de vue de l'ensemble des activités, événements qui la remplissent » **1. a) α)** ca 1050 *vie* + adjectif qualifiant la manière de mener sa vie (*Alexis*, 619: dreite **vide**); **β)** ca 1150 (WACE, *St Nicolas*, éd. E. Ronsjö, 208: Sa **vie** en grant dolur usont); **γ)** ca 1170 (CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec*, éd. M. Roques, 3387: Trop ai menee ceste **vie**); **δ)** ca 1170 (MARIE DE FRANCE, *Lais, Milun*, éd. J. Lods, 279: Vint anz menerent cele **vie** Milun entre lui e s'amie); **ε)** fin XII^e s. (*Sermons St Grégoire sur Ezechiel*, éd. K. Hofmann, 23, 25: dous **vies** sunt ke li saint proicheor unt, c'est li active et li contemplatiue); **ζ)** ca 1130 (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, *Pelerinage de vie humaine* [titre], éd. J. Stürzinger); **η)** ca 1370 (ORESME, *Ethiques*, p. 110: **vie** civile; p. 471: **vie** politique); **θ)** ca 1432-65 à propos d'une collectivité (J. RÉGNIER, *Fortunes et Adversitez*, éd. E. Droz, p. 178, 6: ce monde, son estat, sa **vie**); **ι)** 1601 (CHARRON, *De la Sagesse*, éd. B. de Negroni, p. 44: le mediter et entretenir ses pensées est [...] la posture, l'entretien et la **vie** de l'esprit); **κ)** 1601 (ID., *ibid.*, p. 372: le choix du genre de **vie** propre et commode au naturel d'un chascun); **2.** 1130-40 spéc. « récit de la vie d'une personne » (WACE, *Sainte Marguerite*, éd. E. A. Francis, p. 1: A l'onor Deu et a s'aïe Dirai d'une virge la **vie**); **3.** en réf. à une période, une durée **a)** ca 1100 (*Roland*, 212: a tute vostre **vie**; 595: en tute vostre **vie**); **b) α)** 1288 *a vie* « pour la durée de la vie de quelqu'un » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *Coutumes Beauvaisis*, éd. A. Salmon, t. 1, p. 348); **β)** 1417-20 *rente à vie* (CLÉMENT DE FAUQUEMBERGE, *Journal*, éd. A. Tuetey, t. 1, p. 24); **4. a)** 1561 (J. GRÉVIN, *Brief discours pour l'intelligence de ce théâtre ds Théâtre*, éd. L. Pinvert, p. 9: Car comme disoit Andronique, la Comédie est le mirouer de la **vie** journalière); **b)** 1648 (VOITURE, *Lettres*, A. Courbé, 1654, p. 685: Voiez, s'il vous plaist, quelle **vie** doit estre la mienne et ce que j'en dois attendre). **D.** « Existence considérée du point de vue des moyens de subsistance » **1. a)** 1395 *avoir sa vie* « avoir le vivre et le couvert » (*Griseldis*, éd. M. Roques, 1588: des or en nostre maison Arez, s'il vous plaist, vostre **vie**); **b)** 1507-08 (D'AMERVAL, *Le Livre de la Deablerie*, éd. Ch. Fr. Ward, p. 846: l'autre avoit sa **vie** des buees qu'elle lavoit); **c)** 1498-1515 *chercher sa vie, gagner sa vie* (GRINGORE, *Vie Ms. S. Loys ds Œuvres*, éd. Ch. d'Hericault et A. de Montaiglon, t. 2, p. 114, p. 113: Hélas, mon povre ours, tu es mort; [...] Ne sçay de quoy je gaigneray Ma **vie** doresnavant); **2. a)** 1640 (OUDIN *Curiositez*: homme de grande ou petite **Vie**, qui mange beaucoup ou peu); **b)** 1676 (SÉVIGNÉ, *Corresp.*, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 300: c'est la mode du pays, où d'ailleurs la **vie** ne coûte rien); **c)** 1784 (GENLIS, *Veill. du châ.*, t. 1, p. 111 ds LITTRÉ: La **vie** est à bon marché à Saint Germain). Du lat. *vita* (dér. de *vivere* « vivre, être en vie »), « vie (p. oppos. à *mors* « mort », ce qui anime, principe de vie », « moyen ou façon de vivre », et, à l'imitation du gr. « vie humaine, humanité » (en poésie et prose de l'époque impériale) v. ERN.-MEILLET, empl. également à l'égard d'une pers. comme terme hypocoristique). **Fréq. abs. littér.:** 81 821. **Fréq. rel. littér.:** XIX^e s.: a) 120 657, b) 92 325; XX^e s.: a) 118 806, b) 124 098. **Bbg.** QUEM. *DDL* t. 5, 8, 19, 34, 40. — TEYSSEIRE (D.). De la Vie ds les *Rapports du physique et du moral de l'homme* de Cabanis. Saint-Cloud, 1982, *passim*.



Ce projet a été soutenu par le CNRS dans le cadre de l'opération « Projets CNRS Jeunes Passion Recherche »



ATILF
www.atilf.fr

CNRS
<http://www.cnrs.fr>

CNRS Jeunes
<http://www2.cnrs.fr/jeunes>

Université Nancy 2
www.univ-nancy2.fr

Université Henri Poincaré
<http://www.uhp-nancy.fr>

**Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche**
<http://www.education.gouv.fr/>

CIRASTI
<http://www.cirasti.org>